



HAL
open science

La valorisation d'un patrimoine rural : le moulin de Saint-Géraud (Labarthe, 82220)

Céline Piazza

► **To cite this version:**

Céline Piazza. La valorisation d'un patrimoine rural : le moulin de Saint-Géraud (Labarthe, 82220).
Héritage culturel et muséologie. 2016. dumas-01417112

HAL Id: dumas-01417112

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01417112v1>

Submitted on 12 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



IVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR

UFR de Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sports
Master professionnel première année « Valorisation du Patrimoine
et Politiques Culturelles Territoriales »

La valorisation d'un patrimoine rural : le moulin de Saint-Géraud (Labarthe, 82220)

Céline Piazza

Sous la direction de Madame Véronique Lamazou-Duplan

2015 – 2016



UFR de Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sports

Master professionnel « Valorisation du Patrimoine et Politiques Culturelles Territoriales »

Première année

La valorisation d'un patrimoine rural : le moulin de Saint-Géraud (Labarthe, 82220).

Céline Piazza

Sous la direction de Madame Véronique Lamazou-Duplan

2015 – 2016

La valorisation d'un patrimoine rural : le moulin
de Saint-Géraud (Labarthe, 82220).

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier Madame Véronique Lamazou-Duplan, ma directrice de recherches, pour ses conseils prodigués tout au long de cette année, ainsi que Monsieur Alain Champagne qui a accepté de m'orienter dans mes recherches chaque fois que je l'en ai sollicité. Florent Hautefeuille, de l'université Toulouse Jean Jaurès et fin connaisseur du Quercy médiéval et de ses archives, a été contacté sur les conseils de ma directrice de recherche. Il m'a transmis des documents et des références archivistiques précieuses. Qu'il trouve ici l'expression de ma reconnaissance.

Je souhaitais également adresser toute ma gratitude à Monsieur Jean-Michel Ferru, propriétaire du moulin de Saint-Géraud, qui m'a accueillie et autorisée à faire mes recherches sur son bien, qui a su me transmettre sa passion avec générosité.

Je tiens à adresser aussi mes remerciements aux personnels des Archives départementales du Tarn-et-Garonne, des Archives départementales du Lot ainsi qu'à ceux de l'Office de tourisme intercommunal du Sud-Quercy Lafrançaise pour avoir su m'accueillir, me guider et me renseigner lors de mes diverses visites au sein de leur structure.

Mes pensées se tournent de plus vers l'ensemble des personnes que j'ai pu contacter durant mon travail, qui ont toutes accepté de me renseigner du mieux qu'elles le pouvaient.

Enfin, je remercie mes amis et ma famille pour m'avoir soutenue durant ce travail, et plus particulièrement mon père qui a été très présent à mes côtés.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	6
POUR UNE PREMIÈRE APPROCHE DES MOULINS DANS LE MIDI DE LA FRANCE ET EN QUERCY	9
LABARTHE ET LE MOULIN DE SAINT- GÉRAUD	31
LA VALORISATION PATRIMONIALE DU MOULIN DE SAINT-GÉRAUD : ÉTAT DES LIEUX ET PROPOSITIONS	52
CONCLUSION	72
SOURCES	74
BIBLIOGRAPHIE	77
WEBOGRAPHIE	81
ANNEXES	86
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	143
TABLE DES MATIÈRES	144

INTRODUCTION

Très attachée à l'histoire de mon département d'origine ainsi qu'à la connaissance et la valorisation de son patrimoine, il m'a tout de suite semblé évident de traiter dans le cadre de ce mémoire d'un élément patrimonial tarn-et-garonnais. Mes choix se sont ensuite portés sur le patrimoine rural, dit « petit patrimoine », qui ne manque pourtant pas d'intérêt et est selon moi porteur de nos modes de vie passés et présents ainsi que certains de nos mœurs et coutumes. C'est toutefois par un pur hasard, lors d'une visite familiale dans le cadre des Journées européennes des moulins et du patrimoine meulier (16 et 17 mai 2015), que j'ai pu découvrir le moulin de Saint-Géraud. La passion de son propriétaire, très motivé à faire connaître son bien par le biais de divers moyens attira rapidement ma curiosité. Mon choix fut définitif lorsqu'il m'accorda d'étudier son moulin puis lorsque Madame Véronique Lamazou-Duplan, Maître de conférences en Histoire médiévale, accepta de suivre ce mémoire.

Le moulin de Saint-Géraud, sur lequel notre étude se portera donc, est un moulin à eau situé sur la commune de Labarthe¹. Il s'agit d'une commune très rurale, qui est localisée au nord du département du Tarn-et-Garonne, proche de la frontière du Lot. Elle fait ainsi partie du Bas-Quercy, terroir au paysage très caractéristique. Reliefs marqués et collines arrondies naissent en effet de l'érosion des nombreux cours d'eau et dévoilent des sols variés mais tous caractéristiques du Sud-Ouest, à l'image des boubènes, terreforts et sols d'alluvions dans les fonds de vallées. Ce territoire, appartenant à la province du Quercy, était auparavant situé dans le Lot, avant d'être rattaché au nouveau département du Tarn-et-Garonne. Créé le 4 novembre 1808 à l'initiative de l'Empereur Napoléon Ier, il se compose en effet de territoires taillés dans cinq départements voisins (Haute-Garonne, Gers, Aveyron, Lot et Tarn), établis quant à eux dès 1790. Cette spécificité rend le Tarn-et-Garonne unique et fait de lui un ensemble aux terroirs diversifiés. Le Bas-Quercy en est un et démontre également un habitat très dispersé, où il est parfois impossible de distinguer une agglomération villageoise, comme c'est le cas à Labarthe. Le village tire son nom de

¹ Voir annexe 1 : Situation du village de Labarthe.

l'occitan *barta*, signifiant littéralement « broussailles », et faisant allusion aux bords de rivières, qui n'étaient pas exploités et restaient en friche.

C'est sur l'une de ces rivières, la Lupte, que le moulin de Saint-Géraud se situe. Prenant sa source dans le Lot, cette dernière passe par Labarthe avant d'aller se jeter dans le Lemboulas quelques kilomètres en aval. Son débit, bien qu'inconstant, permet toutefois de faire fonctionner aujourd'hui encore la meule nécessaire à la confection de la farine, ingrédient de base du pain fabriqué par Monsieur Ferru, propriétaire des lieux, meunier et boulanger.

S'il fut très intéressant de mener cette première étude sur cet élément patrimonial¹, ainsi que de pouvoir observer divers éléments de valorisation d'un patrimoine rural mis en œuvre tant par des personnes et associations privées que par des institutions patrimoniales, plusieurs difficultés sont toutefois apparues au cours de mes recherches. Il fut effectivement très difficile de trouver des archives historiques liées à ce bien : certaines ayant été perdues au cours du temps, les autres étant dispersées au sein de plusieurs structures archivistiques... D'autre part, je n'ai pas obtenu l'autorisation d'accéder à des archives privées dont je connais pourtant l'existence. Quant au dossier de restauration, déposé il y a quelques années auprès de la Fondation du patrimoine, il n'a pas été possible d'en retrouver la trace malgré toutes nos démarches.

Sur un autre plan, la grande ruralité du site ne facilite en aucun cas le développement d'actions de valorisation diverses qui auraient pu être proposées. Mais cette dernière notion constitue justement un enjeu majeur dans l'étude et la valorisation de tels sites : quelles actions de valorisation peuvent-elles être mises en place autour d'un petit patrimoine rural et méconnu, à travers l'exemple du moulin de Saint-Géraud ?

Nous nous attacherons dans un premier temps à dresser un bilan historiographique sur l'étude des moulins, tout en restituant un bilan des connaissances et du vocabulaire acquis, en focalisant peu à peu notre intérêt sur les moulins du Quercy. Dans un deuxième

¹ Quelques recherches furent déjà effectuées par Monsieur Jarrier à titre personnel pour le compte du propriétaire (mise au point de panneaux explicatifs très synthétiques sur le site du moulin Saint-Géraud, mais sans aucune référence d'archives). À notre connaissance, ces recherches ne furent pas publiées. Malgré une prise de contact, nous n'avons pas pu les consulter.

temps, nous traiterons des cas de Labarthe et de son moulin de Saint- Géraud en abordant l'histoire de la commune et de ses environs, en étudiant le moulin sous sa forme actuelle et passée. Cette partie suivra la méthodologie mise en œuvre durant mes recherches, selon une démarche régressive, en partant de la situation actuelle pour remonter le temps, le plus loin possible dans l'Histoire. Enfin, une troisième partie viendra clore cette étude en envisageant la valorisation patrimoniale, à travers un état des lieux des actions déjà menées mais aussi par de nouvelles propositions qui pourraient être développées.

PARTIE I

POUR UNE PREMIÈRE APPROCHE DES MOULINS DANS LE MIDI DE LA FRANCE ET EN QUERCY

I. UN SUJET D'HISTOIRE RURALE ET ARTISANALE

A. Historiographie de la recherche¹

Les études liées aux moulins n'apparaissent que relativement tard. En effet, c'est au XX^e siècle seulement qu'elles commencent à apparaître de manière solide dans l'histoire de la recherche. Le début du siècle marque l'idée que la période antique est celle où apparaît et se développe le moulin, qui est alors une des premières inventions de machines. Mais de nouvelles études changent cette vision dès les années 1930. Marc Bloch, célèbre historien français du XX^e siècle, avance en effet que la véritable expansion du moulin prend place à la période médiévale. Certaines études commencent alors à chercher à expliquer quelles ont été les innovations médiévales dans le domaine technique. Ces questions techniques sont reprises au milieu du siècle, notamment avec Ludwig-Alfred Moritz en 1958². Longtemps, l'idée qui prévalait était celle que le moulin ne s'était pas répandu durant l'Antiquité car l'esclavage le rendait inutile et que les quantités de productions ne révélaient pas de progrès technique. Mais les chercheurs spécialisés dans l'Antiquité reprennent la question de la diffusion des moulins dans leur période de recherches. Grâce à eux, une lente évolution de la pensée nous amène à penser différemment de l'hypothèse qui prévalait.

Les études commencent alors à s'attacher dès le milieu du siècle à des aspects socio-économiques. Plusieurs discours se développent autour des rapports entre moulins et banalité. Marc Bloch estime pour sa part que la forte extension du nombre de moulins durant la période médiévale était due à la féodalité. Pour lui, l'ensemble des seigneurs ont cherché à tirer le plus de profits possibles de leurs possessions. Les banalités seraient donc à l'origine de ce développement du nombre de moulin selon lui. Mais ce discours est rapidement nuancé

¹ La publication de Georges COMET, « Moulins et meuniers. Réflexions historiographiques et méthodologiques », in Mireille MOUSNIER (dir), *Moulins et meuniers dans les campagnes européennes (IX^e-XVIII^e siècles)*, actes des XXI^{èmes} journées internationales d'Histoire de l'abbaye de Flaran, 3, 4 et 5 septembre 1999, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2002, a grandement aidé à l'écriture de ces paragraphes.

² Ludwig-Alfred MORITZ, *Les moulins à grains et la farine dans l'Antiquité classique*, Presses universitaires d'Oxford, 1958.

par d'autres chercheurs. Charles Parain notamment précise quant à lui que si la banalité a pu s'imposer de cette manière auprès des paysans, c'est parce que ceux-ci l'ont accepté. Ils auraient trouvé ce système de paiement de taxe préférable car il constituait un gain de temps. Enfin Robert Fossier, historien français spécialiste du Moyen Âge, apporte pour sa part un nouveau questionnement. Celui-ci se demande en effet quand le nombre de moulins indique le début de l'essor médiéval. Il se demande également si cette extension du nombre de moulins est une cause ou un effet de l'encadrement des hommes.

Par la suite, plusieurs études régionales émergent. Elles tentent de dresser des bilans techniques, sociaux et économiques sur les moulins, et ce dans un cadre régional précis. Certaines développent une approche fortement basée sur des études économique-sociales. D'autres abordent beaucoup plus les points techniques selon les régions. Ce genre de synthèses régionales est encore présent de nos jours. En effet les nombreuses associations de sauvegarde du patrimoine meulier réalisent souvent des études dans des zones géographiques précises et tentent d'en dresser des synthèses.

Cependant, malgré ce renouvellement de la recherche sur les techniques, productions et développements des moulins, les études sont freinées dès la fin du XX^e siècle. En effet, le compte-rendu du colloque tenu à Flaran en 1999¹ semble être le dernier gros ouvrage de recherche sur le sujet. Plusieurs historiens se sont rassemblés afin de lui donner consistance. Si les associations de sauvegarde continuent de leur côté de mener à bien quelques études très spécifiques, le XXI^e siècle semble toutefois se désintéresser de ce sujet d'histoire rurale et artisanale.

B. Les patrimoines ruraux et industriels : une prise de conscience patrimoniale tardive

Si la notion de patrimoine remonte au droit romain, son sens actuel ne prend pourtant forme qu'au XVIII^e siècle. C'est l'idée que le patrimoine est l'héritage d'une collectivité. Mais c'est aussi reconnaître le passé et l'intégrer dans les mentalités. C'est la Révolution française de 1789 qui marque véritablement la première période fondamentale pour la

¹ Mireille MOUSNIER (dir), *Moulins et meuniers dans les campagnes européennes (IX^e-XVIII^e siècles)*, actes des XXI^{èmes} journées internationales d'Histoire de l'abbaye de Flaran, 3, 4 et 5 septembre 1999, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2002.

définition du patrimoine historique. En effet, certaines grandes figures cherchent à faire face au vandalisme révolutionnaire et commencent à amorcer l'idée d'une politique patrimoniale. Peu à peu cette idée croît et se développe. On commence alors à vouloir sauvegarder des biens considérés comme étant un héritage culturel français. L'idée de « Monuments Historiques » est présente en politique française pour la première fois en 1819. En 1830 le premier inspecteur des monuments historiques est nommé. Dès lors, le patrimoine dit « remarquable » commence à être inventorié et sauvegardé.

Mais le patrimoine rural, qui concerne aussi bien les bâtis que les savoir-faire, n'est quant à lui considéré comme tel que depuis une période récente. En effet l'intérêt qui lui est accordé est lié à l'urbanisation croissante lors des deux derniers siècles. À ce moment-là, une idée de la campagne magnifiée se développe. On porte un regard neuf sur tout ce qui compose le monde rural. Plusieurs grandes enquêtes sur ce monde sont alors effectuées par des érudits locaux dès le XVIII^e siècle. C'est le cas notamment de Théodore Hersart de la Villemarqué (1815 – 1895), qui effectue un recueil de chants populaires bretons. Elles constituent les bases nécessaires à l'étude du monde rural. En parallèle à ces études de folkloristes, les premiers musées des Arts et Métiers voient le jour. Durant l'entre-deux guerres, Georges Henri Rivière crée le Musée des Arts et Traditions Populaires, donnant ainsi une importance plus grande au patrimoine rural. De nos jours, les éco-musées en sont les héritiers.

La prise de conscience patrimoniale du monde rural prend donc forme au cours du XX^e siècle principalement. Elle se concrétise même grâce à l'installation d'ethnologues dans les Directions Régionales des Affaires Culturelles dans les années 1980. Les services de l'inventaire ouvrent eux-aussi leurs portes à ce qui est alors considéré comme un nouveau patrimoine. Les services composant l'Inventaire accueillent désormais de nombreux ethnologues, anthropologues ou sociologues. Ils participent tous à l'inventaire, l'étude et la valorisation du monde rural et de son patrimoine.

Le patrimoine industriel, dans lequel les moulins entrent en compte, démontre un processus de patrimonialisation similaire. Machines artisanales plus qu'industrielles, les moulins entrent plutôt dans la catégorie du patrimoine pré-industriel, ou proto-industriel. C'est au XIX^e siècle, avec la Révolution Industrielle qui touche l'Europe, que l'industrie commence à prendre une place prépondérante dans nos paysages et nos modes de vie. Dans les années 1970, l'idée que l'industrie et ses savoir-faire doit être protégée au même titre que

tout autre patrimoine apparaît. Dès 1978 on assiste à la création du « Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel ». Il faut cependant attendre un peu pour voir apparaître le patrimoine industriel à l'Inventaire. En effet c'est en 1983 qu'une cellule étant destinée au patrimoine industriel est adjointe aux autres services.

La prise de conscience patrimoniale liée aux patrimoines ruraux et industriels dans lesquels prennent place la plupart des moulins est donc très tardive. Peu de grandes recherches concrètes ont été effectuées à ces sujets pour le moment. Aujourd'hui encore leur étude et leur préservation n'est pas optimale.

II. BILAN DES CONNAISSANCES ET DU VOCABULAIRE

A. Histoire du développement des moulins à eau en France¹

La force humaine est la première source d'énergie apparue et employée par l'homme. Équipé par de nombreux outils qu'il confectionne lui-même depuis environ trois millions d'années, l'homme effectue alors toutes les tâches et travaux de son quotidien, dans une combinaison de gestes bien établis. Chaque outil avait un usage bien déterminé et permettait à l'homme de réduire son labeur et son temps d'exécution. Outre la chasse et la construction, la cuisine est l'un des domaines pour lesquels les outils se sont le plus multipliés, et ce de manière relativement précoce. Beaucoup servaient à la confection des mets et repas. Parmi ceux-ci, le pilon et le mortier ont longtemps été les seuls destinés au broyage de matières que l'on souhaitait transformer en poudre ou en pâte, dont certains aliments de base comme les céréales. Par action de trituration, l'homme écrase alors cette matière déposée au creux du mortier avec l'aide du pilon. Ce procédé est, sinon remplacé, complété par la création d'un nouveau système : la meule. Si l'on ignore à quel moment précis ce procédé est apparu, il le fut toutefois de manière certaine durant la période antique. Le plus souvent en pierre, deux meules sont déposées l'une sur l'autre. Leur forme est à cette période plutôt conique et évoluera au fil du temps. Leur mouvement permet aux matières situées entre les deux objets d'être concassées par frottement. Mais une importante force est nécessaire pour pouvoir mouvoir ces deux pièces de pierre. L'homme utilise alors la traction animale, avant de découvrir comment tirer profit des énergies naturelles telles l'eau ou le vent. Ainsi, les premiers moulins à eau sont attestés au I^{er} siècle avant notre ère.

C'est bel et bien la meule, ou *mola* en latin, qui est à l'origine du nom de moulin grâce à un de ses dérivés : *molinum*. Se répandant rapidement, le moulin à eau transforme et côtoie les paysages occidentaux dès la période antique. Il permet en effet d'accroître le potentiel énergétique de l'homme et ainsi de participer assidument à la vie économique qu'il développe. Le moulin joue également un grand rôle pour les besoins industriels. Grâce aux moulins à eau, les meules utilisées s'agrandissent et se modifient. En effet, la vitesse de

¹ Les pages qui suivent doivent tout à la lecture de la publication suivante : Jean BRUGGEMAN, *Moulins. Maîtres des eaux, maîtres des vents*, Paris, Rempart, 1997.

rotation apportée par les courants aplatit peu à peu les meules, qui perdent alors leur forme conique. Elles restent cependant en pierre, souvent locale, et c'est leur surface piquetée et rugueuse qui fait office de râpe. C'est ce type de meule qui sera le plus utilisé au cours du temps. Elle perdure effectivement jusqu'au XVIII^e siècle en France. Pour actionner le mouvement de ces meules, une roue est adjointe au système. C'est cette dernière qui reçoit la force du courant et la transforme en vitesse destinée aux meules. La première apparue serait la roue verticale.

Remarquable invention antique, c'est toutefois durant le Moyen Âge que le moulin à eau se répand le plus. Cette expansion peut être rapprochée à divers facteurs. D'abord, l'homme prend conscience des réseaux de cours d'eau à débit régulier pouvant être exploités. Ensuite, la poussée démographique très forte qui a lieu durant le haut Moyen Âge a pu favoriser la multiplication d'activités pouvant répondre aux nouveaux besoins, tant industriels qu'alimentaires. Enfin, l'importance de la propriété ecclésiastique se fait de plus en plus forte. Or, beaucoup de structures religieuses se dotent de moulins à eau, qui sont très rentables. Cependant l'installation de ces petites industries était très onéreuse car elle nécessitait de nombreux travaux et aménagements, ainsi qu'un entretien régulier. C'est ainsi que nombre de moulins sont dès l'époque mérovingienne (476 – 751) les biens de grands propriétaires de domaine. Avec l'apparition des fiefs autour du X^e siècle, cette idée se concrétise un peu plus. Seul le propriétaire du fief avait alors le droit d'usage sur ses terres, et ainsi sur les cours d'eau les traversant. Il décide donc seul d'ériger un moulin ou non dans son domaine. De plus, le seigneur s'octroie un « droit de mouture » qu'il impose aux usagers de son bien. Gérant rarement son moulin lui-même, le seigneur pouvait le confier à un meunier, par le biais d'un bail. À la suite de l'éclosion de moulins à eau sur l'ensemble du territoire occidental, leur présence est telle que de nombreux conflits se développent autour d'eux. Ils se gênaient en effet entre eux le long des cours d'eau ou empêchaient une bonne navigation. Ils restent toutefois le centre nerveux des activités alimentaires et industrielles tout au long du Moyen Âge malgré l'apparition des moulins à vent au cours de cette période.

Persistant durant la période moderne, les moulins hydrauliques sont perfectionnés peu à peu. Les droits d'eau et de vent étant en effet abolis après la Révolution française, de nombreux particuliers érigent leur propre moulin. Ils participent ainsi à une deuxième période de multiplication de ces bâtiments. Une réglementation se met en place afin de gérer le développement de ces structures. Les lois du 20 août 1790 et du 6 octobre 1791 donnent alors à l'administration l'autorisation de gérer tout ce qui est relatif aux cours d'eau non

navigables, et ce dans l'idée que la rivière est une chose dont l'usage est commun à tous et non à certains privilégiés. Dès cette période, une série d'études est lancée sur le territoire national à la demande du ministère de l'Intérieur. Un recensement des sources de subsistance est notamment effectué. La première enquête tient lieu en juillet 1794. Elle vise à recenser les différents moulins par commune, quelle que soit leur nature ou leur taille, ainsi que la quantité de production, les aménagements mécaniques, ... Ces questions sont posées dans le but de pouvoir établir un prix maximum pour le grain et régler les conditions de mouture afin de contrôler l'approvisionnement civil et militaire. Une deuxième étude est ensuite lancée en 1809, ne concernant cette fois que les moulins à farine. Elle précise une nouvelle fois le nombre de moulins à farine, leur nature, le type de mouture utilisé, ou encore l'origine des meules en usage. Ces statistiques nous offrent des renseignements très précieux et mettent en lumière l'importance de ces structures industrielles sur le territoire national. On recense alors 15 887 moulins à vent à farine seulement contre 82 300 moulins hydrauliques. À l'intérieur de ce dernier nombre, il est précisé combien de moulins sont à roue verticale (48 544) et combien sont à roue horizontale (33 756). Mais ces derniers chiffres sont à manipuler avec prudence car il s'agit peut-être plus du nombre de roues que du nombre de moulins eux-mêmes. Il apparaît donc qu'il s'agit de structures industrielles très précieuses pour l'économie du pays et de ses régions, notamment en ce qui concerne le milieu agricole et alimentaire.

Mais la période contemporaine marque quant à elle le développement d'une concurrence entre tous ces nouveaux propriétaires de moulins apparus après l'abolition des droits d'eau. On cherche effectivement à obtenir les meilleurs rendements. De plus l'homme commence à utiliser la vapeur, ce qui concurrence également les moulins à eau. La situation est donc très propice aux innovations techniques. Et en effet on peut observer un progrès constant dans l'aménagement des mécanismes des moulins. Tout d'abord, on cherche à obtenir une meilleure performance de la part des roues. Plusieurs ingénieurs et mécaniciens y parviennent d'ailleurs. C'est le cas de Jean-Victor Poncelet (1788 – 1867). Cet ingénieur, mathématicien et général français parvient à doubler le rendement des roues en donnant aux aubes une forme courbe et en recalculant le rayon idéal de la roue notamment. Si elle est donc perfectionnée, la roue inspire aussi d'autres formes de moteurs hydrauliques. Benoît Fourneyron (1802 - 1867) est un industriel français actif dans le domaine de l'invention. Il parvient en effet à développer dans les années 1820 un tout nouveau moteur hydraulique dérivé de la roue horizontale : la turbine. Ce système est un succès et se répand rapidement.

En parallèle, les moulins s'équipent d'engrenages toujours plus perfectionnés. Ces nouveautés ne résolvent tout de même pas les problèmes liés aux débits des cours d'eau. Parfois insuffisants ou inconstants, ils sont alors régulièrement suppléés par des moteurs à vapeur.

Malgré cette suprématie du moulin à eau traditionnel durant ces nombreux siècles, le déclin s'insinue peu à peu. S'il a toujours été soumis aux aléas du temps et aux catastrophes naturelles, de nouvelles menaces bien plus destructrices apparaissent à la période contemporaine. Aux tempêtes, grandes crues et inondations notamment s'ajoutent alors les guerres du XX^e siècle. Les ravages ayant touché le pays n'ont pas épargné les moulins. Beaucoup sont détruits et restent à l'état de ruines au sortir de la guerre. De plus, énormément de meuniers sont découragés par une réglementation toujours plus contraignante. Ils abandonnent de ce fait leur activité. Une de ces réglementations, datant des années 1930-35, interdit même le développement ou la construction de moulins en raison d'un excédent de farine sur le territoire français. Mais le plus gros préjudice porté aux moulins traditionnels reste bel et bien le progrès industriel et mécanique. Offrant de meilleurs rendements, les nouvelles méthodes de mouture et les mécanismes développés sont définitivement adoptés, évinçant les procédés traditionnels. Le moulin à eau se fait de plus en plus rare.

C'est alors que l'on commence très rapidement à prendre conscience de la disparition progressive des moulins, et ainsi d'un patrimoine industriel. Dès juin 1928, la « Société des amis des vieux moulins » est créée à Saint-Valéry-en-Caux. Son rôle consiste à sauver des moulins, parfois par une action de classement au titre des Monuments Historiques, ainsi qu'à encourager les meuniers à poursuivre leur activité. Cette prise de conscience se propage dans le nord de la France surtout et plusieurs associations se développent. Mais l'arrivée de la Seconde Guerre Mondiale met un frein à ces activités. Au cours des années 1960 le mouvement se réactive pourtant et se généralise dans toute la France. Associations départementales, régionales, nationales et même internationales fleurissent alors au cours des décennies suivantes. La « Société Molinologique Internationale », l'« Association Française des Amis des Moulins », l'« Association des Amis des Moulins d'Anjou », ... : toutes visent à la reconnaissance et à la sauvegarde des moulins, et depuis peu à leur valorisation. Aujourd'hui encore le mouvement de sauvegarde du patrimoine molinologique reste actif.

B. Les différents procédés de moutures : caractéristiques et évolutions¹

Si les moulins traditionnels ont eu divers usages (moulins à huile, à papier, à tan ou encore forges), ce sont donc bel et bien ceux à farine qui dominent en nombre au cours du temps. L'art du meunier réside alors dans la manière de moudre le grain afin de produire de la farine. Or les procédés de mouture utilisés par les meuniers évoluent durant la fin de la période moderne. La mouture d'un seul passage fut longtemps la plus répandue. Elle consiste à moudre le grain en une seule fois, avec des meules d'un diamètre moyen de deux mètres. Apparue dès l'Antiquité, elle se développe seule jusqu'au XVIII^e siècle. Elle est même rendue obligatoire par certains édits et ordonnances de 1546 et 1658. Les médecins de l'époque jugent une farine obtenue par plusieurs passages sous les meules comme indigne d'entrer dans le corps humain. Cette législation rend alors impossibles les progrès en mouture et accentue même les pénuries de farine à cause de cette sous-extraction.

En 1767, dans son ouvrage *Arts du meunier, du boulanger et du vermicellier*, Paul-Jacques Malouin recense les types de moutures les plus fréquents sur le territoire français. Ils les divisent en deux catégories : les moutures septentrionale et méridionale. La première catégorie comporte deux types de moutures très similaires. Tout d'abord, la mouture à la grosse, ou en un seul passage, correspond à celle en usage depuis la période antique. Le grain est moulu en une seule fois entre deux meules au diamètre élevé et fortement serrées. Le blutage, c'est-à-dire le tamisage afin de séparer la farine du son, se fait quant à lui chez le boulanger. Lorsque le blutage est effectué au sortir de la meule et à travers un seul bluteau, la mouture est dite « de paysan », ou « rustique ». Mais trois moutures différentes étaient en fait réalisables. La taille du bluteau définit en réalité la qualité de la farine : lorsqu'il est gros il laisse passer le son, ce qui fait de la farine de mauvaise qualité destinée aux plus pauvres ; lorsqu'il est fin le bluteau retient le son et le gruau et produit une farine fine fleur qui est exclusivement réservée aux plus aisés. Une seconde mouture est recensée par Malouin dans la catégorie des moutures septentrionales : la mouture économique. Cette dernière est apparue dans les années 1740 consiste à séparer le gruau du son et à le remoudre afin de

¹ Les paragraphes très techniques des pages suivantes doivent beaucoup à la lecture de l'ouvrage de Jean BRUGGEMAN, *Moulins. Maîtres des eaux, maîtres des vents*, Paris, Rempart, 1997 ; de la publication d'Alain MAZEAU, « La mouture du blé », *Le Monde des moulins*, octobre 2012, N°42, p. 20- 21 et de la réédition des *Descriptions des arts et des métiers, faites et approuvées par Messieurs de l'Académie royale des sciences de Paris, Tome I : L'art du meunier, du boulanger, du vermicellier*, 1771-1783, Paris, p. 20-55, mise en ligne le 28/07/2006 par le Conservatoire Numérique des Arts et Métiers.

retirer le plus de farine possible, ce qui était autrefois interdit. Cette technique est cependant beaucoup moins utilisée que la première au XVIII^e siècle. Selon Malouin, les provinces françaises voient se développer un autre type de mouture, qu'il appelle « méridionale ». Elle ne diffère que très peu des précédentes. La farine de rame obtenue lors de cette technique, encore mêlée au son, est livrée au boulanger, qui la laisse reposer ainsi. Ce n'est que plusieurs semaines plus tard que ce dernier blute la farine. Cette méthode laisserait le temps au son de se détacher correctement grâce à une dessiccation presque insensible.

Par la suite de nouvelles méthodes de moutures se développent et s'exportent en France. L'Angleterre par exemple donne son nom à une mouture dont elle est à l'origine. Semblable à la mouture en un seul passage, elle nécessite cependant des meules au diamètre réduit, soit 1,30 mètre environ. Celles-ci sont très rapprochées et démontrent une qualité exceptionnelle. Les carreaux les composants ont en effet une dureté qui varie entre leur centre et leur partie extérieure. La quantité de farine obtenue est ainsi plus importante et également de meilleure qualité, éliminant plus de son et de gruau. À partir de 1817 le système américain est aussi introduit en France et de manière plus générale dans toute l'Europe. Plusieurs paires de meules sont utilisées pour cette méthode. Chacune de ces paires est constituée d'un seul type de pierre, qui diffère cependant pour chacune : leur dureté varie de ce fait. On a donc très peu de farine au premier jet mais le système de meules permet de retravailler les gruaux et sons afin d'en retirer le plus de matière possible.

Mais ces procédés traditionnels sont concurrencés dès la seconde moitié du XIX^e siècle. La meunerie se modernise sous plusieurs points de vue, comme nous avons pu l'observer précédemment. Les aménagements liés à la mouture n'échappent pas à cette modernisation progressive. L'apparition des cylindres métalliques, entre lesquels le grain passe lors du procédé de mouture, met à mal l'utilisation des meules. Ceux-ci se développent en effet et aménagent de nombreux moulins qui s'industrialisent. La mouture à cylindre est alors adoptée à partir de 1889. Ce nouveau mode d'écrasement des grains permet d'obtenir des débits rapides. La séparation du son et de la farine se fait également plus facilement. Milieu XIX^e siècle, les moulins s'équipent également de bluteries perfectionnées. Celles-ci sont cependant rapidement remplacées par de nouveaux équipements : les plansichters. Comme l'indique leur nom d'origine allemande¹, ces appareils permettent la séparation des

¹ L'allemand « plan » signifie plan en français, et « sichter » désigne un tamis ou un blutoir.

différentes farines par action de blutage. Ils facilitent ainsi la production de diverses moutures dans les moulins industriels et minoteries des XIX^e et XX^e siècles.

C. Définition du vocabulaire lié aux mécanismes et fonctionnements des moulins à eau

1) Les accessoires du moulin à eau

Les moulins à eau fixes, ou aussi appelés terriers, sont les plus répandus et les plus communs. Ce sont sur eux que se portera notre étude. Afin de pouvoir fonctionner de manière complète et correcte, de nombreux aménagements sont indispensables. Lorsqu'ils sont situés à l'extérieur du moulin, l'ensemble de ces aménagements sont appelés « accessoires ». Ces derniers sont bien souvent déterminés par des caractéristiques paysagères. Ainsi, la nature du cours d'eau utilisé, son débit et sa pente notamment influent sur certains aménagements particuliers, l'implantation du bâtiment ou encore le type de roue nécessaire. De cette manière naissent des particularismes régionaux. Le recensement de moulins de 1809 nous apprend que l'ensemble de la partie sud du territoire français est peuplée de moulins à roues horizontales ; et de manière inverse la partie nord abrite une grande majorité de roues verticales. Malgré l'apparition de ces particularismes, il est possible de dresser une liste des aménagements principaux et nécessaires au fonctionnement des terriers. Il faut donc garder à l'esprit que les aménagements et leur ordre d'implantation peuvent toujours différer d'un édifice à l'autre.

Afin de pouvoir tirer profit de la force hydraulique, l'homme a dû apprendre à dompter les cours d'eau. La plupart des cours d'eau sont donc aménagés dès le XII^e siècle. Les aménagements externes aux moulins sont liés à ces cours d'eau. Ils ont pour objectif d'amener l'eau au moulin. Il faut en effet discipliner le flux hydraulique afin de mieux pouvoir le rediriger sur les aménagements propres aux moulins bâtis. Le premier de ces éléments consiste donc en un barrage, également appelé seuil. Cet ouvrage maçonné est placé en travers du cours d'eau naturel. Il a pour objectif de dévier la trajectoire d'une partie du courant. Cette eau est donc dirigée vers le bief. Aussi nommé canal d'amenée, il est entièrement creusé et consolidé par le meunier afin d'accompagner l'eau vers le point voulu.

Il est également créé avec une pente plus faible que celle du cours naturel, permettant ainsi d'engendrer une importante différence de hauteur et avec elle une chute d'eau qui vient alimenter la roue. Mais de nombreuses plaintes ont été déposées au fil des siècles contre les propriétaires de moulins et meuniers à cause de ces canaux de dérivation. Les eaux étant maintenues au niveau le plus haut possible, il était alors fréquent que celles-ci s'échappent et cause de ce fait d'importants dégâts dans les prés cultivés alentours. C'est pourquoi au XIX^e siècle une réglementation impose la construction d'éléments facilitant un écoulement des eaux. Cette sécurité permet à l'excédent d'eau de s'échapper, même en l'absence du meunier. Elle se manifeste sous la forme d'une vanne dite de décharge, ou déversoir. Située sur le bief ou encore au niveau du barrage, elle gère donc le niveau de l'eau en amont du bâtiment. Un second petit canal artificiel suit alors cet ouvrage. Il accompagne l'eau excédentaire et l'aide à rejoindre son cours naturel sans causer de dommages aux terres le bordant ou au moulin lui-même. Le flux hydraulique est alors divisé en deux parcours. L'un rejoint le cours naturel, le second alimente l'énergie nécessaire au fonctionnement interne du moulin. Il regagne ensuite lui aussi le lit naturel du cours d'eau. Là encore un canal totalement artificiel entre en jeu. Il s'agit du canal dit de fuite. Situé en aval du moulin, il aide au retour de l'eau à son cours.

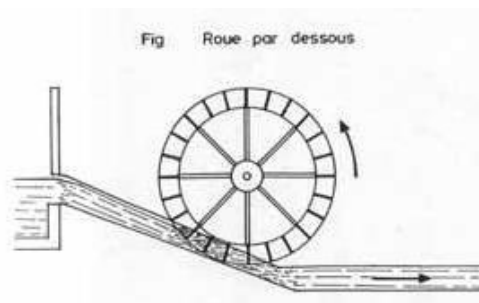
Il est de plus fréquent de rencontrer des retenues d'eau dans les accessoires. Souvent située à l'extrémité du canal d'amenée, elle permet au meunier de créer une réserve artificielle d'eau. Cette situation est particulièrement propre aux débits les plus faibles. Ces derniers ne permettent pas l'obtention d'une force suffisante et donc de bons rendements. Ainsi une retenue d'eau, parfois caractérisée par l'établissement d'un étang, est créée. L'eau emmagasinée est libérée par le meunier afin d'actionner les mécanismes du moulin. Mais ceux-ci fonctionnent donc par intermittence.

C'est enfin par le biais d'une nouvelle vanne que la transmission de l'énergie hydraulique est transmise à une roue motrice. Le meunier peut en effet ouvrir à sa guise la vanne ouvrière, qui donne directement sur la roue. Cette vanne est souvent présente sous la forme d'une écluse. Mais elle peut aussi être dite « à guillotine ». Le meunier doit alors l'ouvrir grâce à deux outils indispensables : une barre à mine et un orgueil. L'orgueil est un outil de bois en forme d'escalier sur lequel on vient appuyer la barre à mine. Celle-ci a été introduite au préalable dans le système d'ouverture de la vanne, qui s'ouvre alors par mouvement de levier créé avec les deux outils. Le degré d'ouverture de la vanne influe de manière proportionnelle sur le débit d'eau venant toucher la roue et ainsi la faire tourner.

2) Une grande variété de roues, moteurs des minoteries traditionnelles

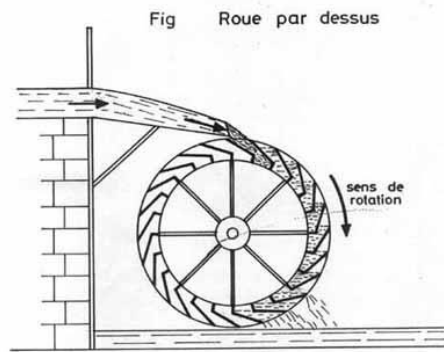
Avec la force même de l'eau, la roue constitue l'élément moteur du moulin. De nombreux types de roues se développent et découlent généralement des caractéristiques du terroir. Comme nous l'avons signalé précédemment, la première roue créée serait celle placée de manière verticale au moulin. Mais divers types de roues verticales sont différenciables. La position du canal et l'importance de la chute induisent alors l'utilisation de typologies variées.

Les roues verticales à aubes possèdent une succession de pales contre lesquelles l'eau vient pousser. Cette pression peut s'effectuer sur plusieurs niveaux de la roue. Lorsque la chute n'est pas très importante et que l'eau arrive par un plan incliné, la roue « en dessous » peut-être privilégiée.



1 Schéma de fonctionnement d'une roue "par dessous"

Elle accueille comme son nom l'indique l'eau par la partie inférieure de la roue. Il est toutefois bien plus difficile d'obtenir la force nécessaire avec une roue « de poitrine ». Celle-ci est alimentée en eau au niveau du moyeu. Le rendement qu'elle génère peut être rapidement gêné si le niveau de l'eau est légèrement trop bas ou trop haut par rapport au centre de la roue. La dernière roue verticale à aubes est dite « en dessus ».



2 Schéma de fonctionnement d'une roue "par dessus"

L'alimentation s'effectue par la partie supérieure de la roue, sur laquelle l'eau s'écoule et actionne sa rotation. Les roues verticales à aubes présentent deux inconvénients récurrents : l'eau arrive jusqu'à la roue grâce à un plan incliné qui freine alors sa chute ; et le choc de l'eau sur les aubes la disperse et amenuise donc la pression exercée sur les pales. Leur rendement est donc relativement faible. Afin d'améliorer la réception de l'eau, les auges peuvent être remplacées par des augets. Il s'agit d'une succession de petits compartiments cloisonnés. En accueillant l'eau et en accompagnant son mouvement, les pertes de liquide vers l'axe de la roue sont évitées. La force motrice récupérée est plus ample et améliore donc les rendements obtenus.

La roue horizontale s'est largement répandue dans la moitié sud de la France notamment. Son installation et son entretien sont aisés, ce qui fait du moulin à roue horizontale un édifice particulièrement adapté aux zones rurales dont l'installation de structures plus importantes ne serait pas rentabilisée. Située dans le même axe que les meules, elle est mue par un jet d'eau puissant issu d'une importante chute. Elle possède elle aussi des pales, contre lesquelles l'eau vient frapper de manière perpendiculaire. Le rendement peut être amélioré en modifiant la forme des pales. Ainsi, la roue à cuillers a été créée en creusant les pales en formes de cuillères, pour une meilleure réception de l'eau. Parfois même, une cuve est adjointe à la roue horizontale. Elle est ouverte par le bas sur la roue. L'eau injectée un peu au-dessus de la roue effectue de cette manière un tourbillon dans la cuve, ce qui donne plus de puissance à la roue. Ce type de roue présente cependant un inconvénient majeur : la roue, alors située sous le moulin, ne doit en aucun cas être immergée ou la rotation de la roue sera freinée par la friction de l'eau. Mais peu à peu, la turbine a remplacé les diverses roues. Descendant de la roue horizontale, elle présente l'avantage de pouvoir fonctionner tout en étant noyée et offre donc de meilleurs rendements.

3) *La transformation du blé en farine : les mécanismes internes des minoteries*

Les moulins à farine ont pour but de transformer le blé¹ en farine afin de pouvoir l'utiliser dans l'alimentation. Certains aménagements et mécanismes sont donc impératifs pour cette opération. Ils sont actionnés par la roue, qui constitue le moteur hydraulique des minoteries.

Les paires de meules constituent le premier des aménagements indispensables. Ce sont elles qui permettent de broyer la farine grâce à un mouvement de friction par rotation. Seule la meule supérieure, dite « courante », est mue par la roue ; tandis que la meule inférieure, également appelée « dormante » reste immobile. Dans le cadre de l'utilisation d'une roue verticale, un système d'engrenages et de renvois d'angles est nécessaire pour transmettre la force à la meule qui est quant à elle en position horizontale. De leur côté les roues à axe vertical alimentent directement la meule, qui est située au-dessus d'elles. Aucun ajout n'est donc nécessaire, si ce n'est l'arbre qui sert de support aux meules.

Le grain est introduit dans une trémie, grand bac de bois de forme pyramidale inversée. C'est grâce au babillard, agrémenté de taquets, que le grain est versé dans les meules. En effet le sommet de l'arbre, en tournant, tape contre un sabot placé sur une pièce en forme de tête de cheval. Cette pièce est placée dans le prolongement de l'auget. C'est par lui que le grain tombe, du fait des coups répétés des taquets contre le sabot. Le débit du grain peut être réglé grâce à un système de manette et de fils tendus. Ceux-ci joignent le sabot et les manettes. En tournant la manette, le fil se raccourci et tire ainsi le sabot plus près des taquets. Il reçoit donc des coups plus forts, ce qui augmente le débit de grain dans les meules. Une fois la totalité du grain écoulée, de graves risques d'usure et d'incendie naissent du frottement des meules entre elles. Les étincelles créées peuvent en effet mettre le feu aux nombreux éléments de bois composant l'intérieur du moulin. Pour cette raison, un élément basique mais essentiel est adopté dans les minoteries traditionnelles. Il s'agit d'une clochette reliée par une cordelette à un élément plus léger, qui est immergé dans le grain de la trémie. Une fois le grain écoulé, la clochette tombe alors et avertit le meunier que les meules doivent être arrêtées. Le blé tombe donc par l'auget dans un trou percé au centre de la meule courante

¹ Le blé est la céréale la plus utilisée dans les moulins à farine mais d'autres ont également été transformées, comme par exemple le maïs. Les aménagements restent toutefois les mêmes d'une céréale à une autre.

qui le mène entre les deux meules. Leur frottement le réduit en poudre. La force centrifuge évacue la farine obtenue vers l'extérieur des meules. Une anche prévue pour la récupération de la farine est percée dans l'archure entourant les meules. Elle est dirigée dans une huche, placée à l'extrémité de l'anche.

Une fois le grain broyé, il est récupéré et redirigé vers la bluterie pour le tamisage. Elle aussi est actionnée par l'eau, qui alimente un système de courroies et engrenages. Elle se compose une nouvelle fois d'une trémie, dans laquelle c'est cette fois la poudre obtenue qui est déposée. La poudre descend alors dans un rotor entouré de différentes tailles de tamis. Cet élément est disposé en pente légère afin que les éléments les plus lourds descendent vers les tamis les plus larges. Relié au mécanisme de courroies, le rotor tourne donc autour d'un axe horizontal. De cette manière il éjecte les différentes tailles d'éléments broyés à travers les tamis. Ce système de bluterie permet de récupérer divers types de farines, qui peuvent se destiner à plusieurs usages. Le travail de meunerie est terminé après cette dernière étape. La farine est déposée dans des sacs et est redistribuée par le meunier aux différents clients et boulangers venus déposer leur grain précédemment. Cependant, certaines minoteries se sont parfois vite dotées de leur propre boulangerie afin de diversifier leurs revenus.

III. AIDE À L'INVENTAIRE ET À L'ÉTUDE DES MOULINS DU QUERCY

A. L'Association des Moulins du Quercy

Nombreuses sont les associations de sauvegarde et de mise en valeur qui se consacrent au patrimoine meulier. Nées de la prise de conscience que ce patrimoine industriel et bien souvent rural est rapidement devenu menacé, elles développent des actions variées autour d'eux. La conservation est la première idée amorcée. Mais elle est rapidement suivie par une volonté forte d'étude et de valorisation de l'ensemble de ces structures. Les premières de ces associations, comme la « Société des amis des vieux moulins » créée en 1928, étendent leur action sur une large partie du territoire français. Lors de la deuxième phase de création d'associations cependant, dans les années 1960, beaucoup d'entre elles choisissent de ne se consacrer qu'à une zone délimitée. Elles souhaitent ainsi mettre en avant le patrimoine de leur région et ses particularités. Leur multiplication est considérable entre les années 1960 et 1980.

L'association des Moulins du Quercy se développe quant à elle à la fin de cette période de développement. C'est en 1982 qu'elle apparaît de manière officielle. Membre de la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins (FFAM), elle est actuellement dirigée par Roland Agrech. Celui-ci est lui-même propriétaire d'un moulin dans le Lot et passionné par l'histoire et les techniques de ces structures industrielles. Aujourd'hui, près de 130 adhérents de tous genres sont comptés. Propriétaires, élus, offices de tourisme, musées, municipalités, associations de valorisation de sites et érudits des moulins composent le cœur de la structure. L'association emploie même une personne à mi-temps pour s'occuper des tâches administratives, du secrétariat et du petit centre de documentation qu'elle possède. C'est à Cajarc dans le Lot, lieu du siège de l'association, que se trouvent le bureau ainsi que le centre.

Les objectifs des « Moulins du Quercy » sont clairs. Comme la totalité des associations de sauvegarde de moulins, ses ambitions premières sont de viser à préserver et valoriser le patrimoine meulier. Mais cette action est cantonnée à l'ensemble de la province historique du Quercy, qui correspond de nos jours au Lot et à une partie du Tarn-et-Garonne.

Pour mener à bien ses missions, l'association met en place plusieurs éléments. Tout d'abord certains de ses membres participent à une meilleure connaissance des moulins du Quercy. Pour cela ils mènent des recherches sur les moulins dans leur globalité, mais également sur des moulins présents dans leur zone de protection. Ceux-ci sont donc de mieux en mieux connus sur les points techniques notamment mais aussi historiques et architecturaux. Afin de diffuser ce savoir, l'association des Moulins du Quercy Lot et Tarn-et-Garonne édite une revue trois à quatre fois par an selon les années. Dans chaque numéro sont notamment présentés des articles généraux sur des éléments techniques ou des moulins et France, des articles détaillés sur les actions menées par certains propriétaires en Quercy, d'autres abordant les lois relatives aux moulins. Certaines de ces revues, parmi les plus récentes, sont disponibles en ligne sur le site de l'association. A leurs côtés sont également présentées des résumés de brochures écrites par les membres. Il est possible de les commander. De plus le centre d'information et de documentation sur le patrimoine molinologique est ouvert à tous. Cette documentation scientifique participe à l'étude et l'inventaire des moulins du Quercy. Pour aller plus loin dans l'élaboration d'un inventaire de ces structures, une carte recense les moulins dont les propriétaires adhèrent à l'association.

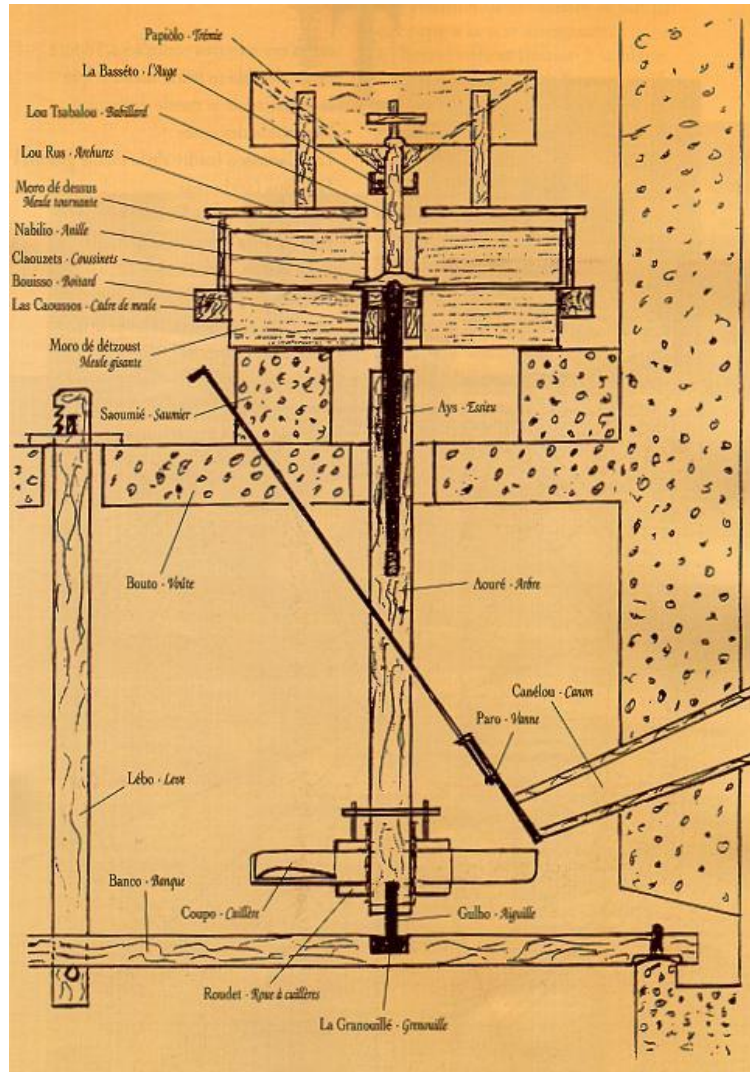
Outre cet aspect d'études qui est majeur dans le rôle de l'association des Moulins du Quercy, un deuxième type d'action est très développé par la structure. Il s'agit de l'apport de conseils auprès des propriétaires, qu'ils soient privés ou non. Les conseils prodigués sont de plusieurs natures : des membres de l'association se rendent sur les lieux, effectuent une visite du site. De là ils émettent des commentaires sur les points techniques et architecturaux. Ensuite certains conseils d'ordre techniques sont donnés aux propriétaires souhaitant sauvegarder ou remettre en œuvre leur bien. Des orientations administratives sont également indiquées lors de ces visites, notamment en termes de financements. L'ensemble de ces conseils sont donnés dans le but d'aider les propriétaires à mener à bien leurs travaux de sauvegarde, restauration ou parfois même de remise en activité du site. Ils participent aussi à la préservation de l'authenticité et du caractère du site. Lorsque cette visite n'a pas lieu, le propriétaire peut toutefois se fournir des fiches techniques proposées par l'association. Elles ont toutefois été conçues par des membres de la Fédération Nationale des Amis des Moulins. Disponibles sur le site internet des Moulins du Quercy, il est possible de les commander, moyennant finance. Elles peuvent concerner divers sujets comme la restauration, la législation relative aux moulins ou encore sur les événements organisés par les diverses associations et fédérations comme des portes ouvertes par exemple.

L'ensemble de ces actions menées par l'Association des Moulins du Quercy Lot et Tarn-et-Garonne sont primordiales dans la conservation et la réhabilitation de nombreux moulins dans le respect des traditions. Ceci reste possible grâce à l'étude des moulins du Quercy sous divers aspects. Les recherches menées participent notamment à l'établissement d'un inventaire de ces structures sur le territoire du Quercy. Toutes ces recherches et documentations sont même mises à disposition d'un public de divers types grâce au site internet de l'association et son petit centre de documentation. Mais ces études aident également à faire ressortir des caractéristiques techniques, comme nous allons à présent le voir.

B. Typologie des moulins du Quercy¹

Il n'existe pas de typologie de moulin exclusive au Quercy. Cependant sur le plan technique, un type de moulin se dégage et se rencontre très fréquemment en Quercy. Les termes définissant les diverses parties sont d'ailleurs dérivés de la langue occitane, ce qui souligne encore plus sa présence dans le Midi de la France. Il s'agit alors des moulins à rouets, également appelé moulins à *rodets* ou *roudets*. Ce type de moulin à eau possède une roue à axe vertical, elle se situe donc en-dessous des meules. Mais contrairement aux roues horizontales suspendues, c'est-à-dire qui ne sont pas reliées au sol, celles des moulins à rouets le sont.

¹ La description technique qui suit doit beaucoup à la lecture du site de l'Association des moulins du Quercy ainsi qu'à celui du moulin du Minié-Bas présents dans la Webographie.



3 Coupe du mécanisme d'un moulin à rodet.

Le moulin à rouets se compose en effet de cette manière : la roue tournante est reliée à un axe vertical grâce à une pièce appelée essieu (*ays*). Cet axe est le plus souvent en bois mais certains sont métalliques depuis les avancées techniques de la Révolution Industrielle. Appelée « *aouré* », cette pièce est en fait l'arbre qui constitue l'axe entre la roue et la meule. Ce terme est d'ailleurs dérivé du terme occitan *arbre*, qui signifie arbre ou mât. Accrochée à cet arbre, la roue prend place dans deux configurations possibles. Si elle est placée dans un espace dégagé le rouet est dit « volant ». Mais elle peut également se tenir dans un puits circulaire bâti. Dans ce dernier cas, le rouet est dit « en puits ». La roue horizontale qui prend place dans l'une de ces deux configurations se nomme le roudet et donne son nom à la typologie de ces moulins. Les pales composant la roue prennent le terme de *coupou*. Celui-ci serait un dérivé du terme occitan qui signifie cuillère. Les pales tiennent donc leur appellation de leur forme, qui est incurvée comme des cuillères. L'arbre continue ensuite son chemin jusque sous la roue. Là, une pièce métallique est fixée à son extrémité. Une

nouvelle fois la forme de l'objet lui donne son nom puisque celle-ci se nomme *gulho*. C'est le terme *agulha*, ou aiguille, qui lui donne son nom. Cette pièce est en effet pointue à son extrémité. Enfin, l'ensemble repose par le biais de l'aiguille dans une dernière pièce, fixée sur le sol. Cette pierre creuse dans laquelle repose l'axe de ce système est qualifiée de *granouillé*. Une fois de plus ce terme est un dérivé de mot occitan : *granhòta*, qui signifie grenouille. Lorsque le rodet est dit « en puits », l'apport en eau se fait grâce au *canélou*, conduit par lequel elle est projetée directement sur la roue. Dérivé des termes *canon* (canon) et *canelon* (petit robinet), ce terme rappelle donc la forme et la fonction de ce conduit. Enfin, la vanne appelée *paro* vient fermer l'embouchure de ce conduit hydraulique. Le meunier peut l'ouvrir et la fermer à sa guise selon ses besoins en eau.

Facile à construire et à entretenir, ce système de roue fait que les moulins à rodets sont adaptés aux régions rurales et aux communautés peu nombreuses comme dans une grande partie du Quercy. Les moyens financiers débloqués pour ériger ce genre de moulins est également faible puisqu'il n'est pas nécessaire de créer des renvois d'angles. Mais une importante chute d'eau est nécessaire pour créer une force suffisante. De plus, le rendement hydraulique de la roue est relativement faible. C'est pour cette raison que les pales en formes de cuillères ont été élaborées. Cependant le rendement reste relativement faible. C'est pour cette raison que ce genre de moulins est principalement présent sur de petites rivières ou ruisseaux. En effet, leur faible débit ne permettrait pas de rentabiliser des installations plus importantes et coûteuses. Or le Quercy est parsemé de petites rivières à faible débit qui serpentent et sillonnent dans le territoire. Ces différentes notions peuvent expliquer la forte présence de moulin à rodet dans le Quercy.

PARTIE II

LABARTHE ET LE MOULIN DE SAINT- GÉRAUD

I. BREF APERÇU DE LABARTHE ET DES ENVIRONS

A. Le rôle de Castelnau-Montratier sur le Bas-Quercy

C'est sur un éperon rocheux formé par les vallées de la Barguelonne et de la Lupte que Castelnau prend place dès sa fondation. Probablement hérité d'un site antique, cet emplacement se révèle idéal à l'établissement d'un château. Dès le haut Moyen Âge, une famille de seigneurs s'y installe alors. Le bourg quant à lui se développe en contrebas de ce promontoire. Il s'appelait alors Castelnau-des-Vaux. Mais au début du XIII^e siècle, lors de la croisade des albigeois, Simon de Montfort et ses troupes détruisent la ville. Reconstituée sur le même emplacement par Ratier de Castelnau, la ville adopte son nouveau nom : Castelnau-Montratier. Elle adopte le schéma de composition des bastides.

Durant les guerres religieuses qui prennent place au XVII^e siècle, le château et le village sont régulièrement détruits, comme il est également le cas pour les villages alentours. Cette situation se réitère durant la Guerre de Cent Ans. Mais la ville parvient à se relever de ces nombreuses destructions. Le commerce de la laine s'y développe alors, aux côtés de l'artisanat, l'agriculture et le commerce. De nos jours Castelnau-Montratier n'est plus que chef-lieu de canton du département du Lot.

Pourtant, la châtellenie de Castelnau présentait une importance considérable. Leurs archives seigneuriales ne remontent pas au-delà du XIII^e siècle mais elles fournissent tout de même une documentation abondante. La famille de seigneurs, les *Gausbertii*, comme les nomme Florent Hautefeuille¹, se serait probablement établie sur les lieux dès l'époque carolingienne. Au XIII^e siècle, la famille perd son rôle. C'est un nouveau lignage qui prend alors le contrôle de la seigneurie à ce moment-là. Ils changent également de résidence, ce qui donne le nom de « castelnau » ou château neuf, nouveau château.

¹ Florent HAUTEFEUILLE, « Une vicomté sans vicomte : les Gausbert de Castelnau », in *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*, Toulouse, éd. Hélène Debax, Presses Universitaires du Mirail, 2008

S'il reste difficile d'établir une zone de contrôle où la seigneurie exerçait son pouvoir, il est cependant possible d'en avoir une idée grâce au positionnement géographique de certaines de leurs possessions. Cette zone s'étendait alors sur environ 1 000km². La famille possédait également de nombreux droits sur des églises, renforçant ainsi son importance. Cette zone de possessions est extrêmement vaste. Toutes les décisions ne pouvaient donc pas être prises depuis Castelnau même. Pour cela, des bayles sont donc mis en place dans trois autres *castra* de la baronnie : Flaugnac, La Bouffie et Labarthe.

B. Histoire de Labarthe¹

L'occupation humaine est attestée dans le Bas-Quercy dès la période antique. C'est au IV^e siècle de notre ère que des tribus imposent leur autorité sur le territoire, qui devient alors celui des Cadurques. De leur nom dérivent d'ailleurs ceux de « Quercy » et de « Cahors ». Mais le territoire n'échappe pas à l'expansion romaine, qui laisse des traces d'occupation bien définissables. C'est ainsi que de nombreux objets antiques ont été trouvés sur le canton de Molières, qui accueille aujourd'hui le village de Labarthe. Mais des vestiges démontrant de manière bien plus évidente l'occupation romaine ont également été découverts. Dans les villages de Puycornet et Labarthe notamment, des ruines de villas gallo-romaines ont été mises au jour. Une présence militaire pourrait même être attestée avec la présence d'un *praesidium* à Labarthe. Chez les auteurs antiques, le *praesidium* pourrait traduire un poste militaire, ou en tout cas la notion de défense ou de protection militaire. C'est en tout cas sur l'emplacement de ce petit fortin ou village fortifié antique que se tiendra la résidence seconde des barons de Castelnau.

Au XI^e siècle, Gausbert 1^{er} de Gordon, alors baron de Castelnau, fait en effet ériger un château fortifié sur ce même emplacement afin d'en faire sa résidence seconde. Au pied des murailles du château s'établit un village, alors nommé « Arnal de Labarta » dans un acte écrit sur la paroisse de Notre-Dame de Nevèges en 1072. Cette église se trouvait être le siège d'un archiprêtre considérable qui s'étendait sur une partie des actuels départements du Lot et du Tarn-et-Garonne. L'importance du village sur le plan administratif et judiciaire

¹ Plusieurs ouvrages ont permis de construire cet historique du village de Labarthe : Christian-Pierre BEDEL (dir), *Molières, Auty, Labarthe, Puycornet, Vazerac, Villefranche-de-Rouergue, Al canton*, 2012 ; Janine GARRISSON (dir), *Tarn-et-Garonne, l'album du bicentenaire*, Toulouse, Éditions Privat, 2008 et Charles MOUNIÉ, *Le sud-Quercy de L'Honor-de-Cos*, Toulouse, Midi-Pyrénées Impression, 2007.

était donc complétée par un poste d'encadrement sur le plan religieux. L'ensemble villageois se développe ainsi durant presque cent ans, se dotant d'un notaire et d'un hôpital. Mais le XIII^e siècle marque le début des croisades contre les Cathares initiées par le pape Innocent III (1198 - 1216). En Quercy les croisés, dirigés par Simon IV de Montfort (1164/1175 - 25 juin 1218), partent de Lafrançaise en 1212. Ils s'emparent de Moissac et de son abbaye, pillant le lieu de culte déjà renommé. Deux ans plus tard, ce sont de nombreux châteaux quercynois qui sont ravagés par les croisés, à l'image de ceux de Castelnau, Blauzac et Labarthe. Cette croisade prend fin avec le traité de Meaux signé en 1229. La même année, le Comté de Toulouse est rattaché au royaume de France. Malgré cela, le roi Louis IV décide de conserver la baronnie de Castelnau. L'année suivante le château de Labarthe est reconstruit et sert de résidence au baron Ratier II, qui n'a pas encore établi son nouveau château à Castelnau.

Suite à cette première période de conflits religieux, le village de Labarthe se développe de plus en plus et gagne en importance, jusqu'à se doter de ses propres consuls. Les documents d'affermage du château datés de 1259 indiquent que le nom de « Labarthe » est adopté à cette période-là. Une église dédiée à Saint-Géraud est édiflée. Elle sert également de chapelle au château. Son vocable traduit une influence germanique puisque Géraud vient de « gair » (lance) et « wald » (qui gouverne). Mais la période d'accalmie est de courte durée puisque la Guerre de Cent Ans débute en 1337. Ratier IV part combattre les Anglais en Gascogne, laissant alors son territoire sans réelle défense : Labarthe est attaquée. C'est Hélène, fille de Ratier IV, qui prend la tête de la baronnie à la mort de son frère en 1349. De nouvelles attaques sont subies par la baronnie la décennie suivante. En effet, alors que le traité de Brétigny donne en 1360 le Quercy aux Anglais, les seigneurs locaux se défendent, ne souhaitant pas tomber sous leur tutelle. Le roi d'Angleterre ordonne alors à son sénéchal Walkafara de lancer son armée pour une destruction totale entre Montauban et Cahors. De virulentes attaques sont donc subies à Labarthe, faisant de nombreux morts malgré la protection de son nouveau seigneur : Arnaud de Roquefeuil, qui épouse Hélène en 1361. Entre chaque invasion le château du village est consolidé. De très grosses sommes sont même dépensées pour les reconstructions initiées par Jean de Roquefeuil, qui ne parvient pourtant pas à masquer les impacts de combats au sein du village et du château.

La bataille de Castillon marque en 1453 la fin de la Guerre de Cent Ans. Après cet épisode dramatique, le centre du village s'établit en contrebas de la première agglomération. C'est alors au lieu-dit « la Glayette », site de l'église Saint-Géraud que le village s'établit.

La baronnie de Castelnau survit et évolue au fil des successions. Mais en 1485 sa population se voit touchée par la disette et les maladies, laissant le territoire dans une grande misère. Son baron, Bérenger dit « Bringon » de Roquefeuil s'éloigne alors de ce lieu de résidence pour s'établir à Bonaguil, aujourd'hui dans le Lot-et-Garonne. Cet éloignement marque la fin d'une ère pour l'institution de la baronnie à Castelnau et Labarthe.

Le début des guerres de religion dans la deuxième moitié du XVI^e siècle marque un tournant pour le village de Labarthe. En effet, la baronnie se voit déchirée dès 1573 sous Antoine III de Roquefeuil. Ce dernier prend en effet partie pour le duc de Guise, grand défenseur de la religion catholique ; tandis que son frère Hector se range aux côtés des calvinistes. Ainsi la baronnie se voit être la cible des deux partis. Le 25 décembre 1576, un corps de troupes calvinistes assiège et pille le château de Labarthe avant de continuer sa course vers Flagnac, actuellement dans le Lot. L'édit de Nantes, signé en 1598 par Henri III, laisse place à une période de répit pour la baronnie.

Mais le XVII^e siècle marque la révocation de l'édit de Nantes et avec elle la reprise des conflits. Ceux-ci sont de plus en plus féroces et destructeurs dans le territoire du Tarn-et-Garonne, où la présence protestante reste forte. Montauban, dont l'importance se détache dès sa création en 1144, fait elle-même figure de bastion protestant sous le règne de Louis XIII (1610-1643). Le village de Labarthe n'échappe en rien à ces conflits et destructions. En 1622, une armée protestante quitte Montauban et se dirige vers le Bas-Quercy. Lafrançaise, Vazerac et Labarthe sont mis en ruines, le château de ce dernier pillé de nouveau. La baronnie souffre de ces attaques menées jusqu'à Castelnau- Montratier, qui en est la lignée principale. Les successions se multiplient ensuite au sein de la baronnie. Celle-ci revient à la famille de Damas par mariage de Marie-Elisabeth et de Louis de Damas, qui revend la terre de Castelnau et la baronnie à Jean de Bonnal en 1775. L'affaiblissement de la juridiction amorcée par ces nombreuses successions et changements de lignées atteint son paroxysme en 1785. En effet, le roi Louis XVI modifie l'administration des consuls cette année-là, signant alors la fin de la baronnie.

Dès lors, le village de Labarthe se dégrade et perd son important rôle civil. En 1788, de très grosses intempéries ravagent le village et alentours. Le compte-rendu d'une assemblée tenue devant l'église de Nevèges de Labarthe le 24 juin 1788 décrit les intempéries qui sont survenues et leurs conséquences sur le village et son paysage¹. Les

¹ Voir annexe 2 : Transcription du compte-rendu de 1788.

dégâts sont tels que la communauté prie l'Administration de bien vouloir examiner son cas de figure et la soutenir. Mais durant le siècle suivant, le village ne cesse de se dégrader. En 1859, le préfet de Tarn-et-Garonne se rend au village de Labarthe et en dresse un état des lieux. Il qualifie alors les rues comme étant dans un état de « négligence regrettable », n'ayant « pas de pavage, pas de nivellement, des flaques d'eau partout et, à côté, des amas de matières végétales en putréfaction destinées à être converties en fumier¹ ».

De nos jours, l'importance passée du village est tombée dans l'oubli. Les 388 Labarthais habitant aujourd'hui au sein des 23,24km² du territoire de Labarthe ne connaissent pour la plupart rien de l'histoire tumultueuse de leur village. C'est par le biais d'ouvrages d'historiens et d'auteurs locaux que cette mémoire est peu à peu réhabilitée dans les esprits. Pour participer à cette restitution de la mémoire, il est nécessaire de conserver et faire connaître certains éléments du paysage. C'est le cas pour le moulin de Saint-Géraud notamment, qui a dû bénéficier d'un rôle économique et social phare au sein du village.

¹ Citation extraite de Christian-Pierre BEDEL (dir), *Molières, Auty, Labarthe, Puycornet, Vazerac, Villefranche-de-Rouergue*, Al canton, 2012.

II. DESCRIPTION ACTUELLE DU MOULIN DE SAINT-GÉRAUD

A. Composition architecturale et accessoires

1) *Agencement des corps de bâtiments*

Lorsqu'il rachète le moulin de Saint-Géraud, Jean-Michel Ferru achète également le reste de la propriété. Celle-ci comprend le moulin avec ses espaces d'habitation et de boulangerie, un hangar, et une grange disposés en « L ». La grange fut détruite à la fin du XX^e siècle. Elle a donc entièrement été rebâtie. Mais la description qui va suivre se portera presque exclusivement au bâtiment principal, qui est celui accueillant le moulin. Or la totalité du bâtiment n'est pas connue car certaines parties sont réservées à l'habitation de ses propriétaires. Sans plan précis apporté par ceux-ci, et sans mesures exactes des pièces, nous baserons alors sur des croquis réalisés pour la compréhension de cette étude¹.

La structure de ce bâtiment est réalisée grâce à divers matériaux, qui correspondent à ceux qui étaient déjà présents à l'origine. Lors de sa restauration, Monsieur Ferru constate l'utilisation de pierres calcaires blanches typiques du Quercy pour constituer la base des murs. Il s'en sert alors pour agrandir la partie ouest de l'édifice, qui constitue aujourd'hui une partie résidentielle. Pour crépir l'édifice tout en restant dans le respect de l'aspect original de l'édifice, c'est de la chaux et du sable qui sont utilisés lors de la restauration. Pour la réfection de la toiture, il a fallu changer entièrement les charpentes et les tuiles, qui étaient trop abimées. Mais encore une fois le respect de l'édifice est visible puisque la toiture est réalisée en tuiles canal, très utilisées dans le Midi de la France.

L'intérieur de ce bâtiment se développe sur trois niveaux, dont le dernier n'est qu'une petite mezzanine réalisée sous le toit. Si au premier étage aucune pièce n'est définie afin de pouvoir disposer librement les machines pour le traitement du grain, le rez-de-chaussée quant à lui est divisé. Dès l'entrée dans l'édifice, nous nous trouvons au sein de la pièce principale. Il s'agit de la salle des meules. Sur la gauche une petite cloison de bois se dresse.

¹ Voir annexes 3 et 4 : Croquis représentant le rez-de-chaussée et le premier étage du moulin.

Derrière elle se trouve un petit espace dédié à l'exposition et à la vente de produits¹. Une porte visible dans le fond ouvre sur une autre petite pièce. Celle-ci correspond à la boulangerie puisque c'est ici que se tient le pétrin. Elle correspond par une ouverture latérale avec la pièce où se trouve le grand four à bois. Cette dernière est également reliée par une double porte à la pièce centrale.

Mais en observant la pièce centrale il est possible de remarquer comment celle-ci pouvait se présenter avant cette restauration². En effet, un escalier ainsi que la fine cloison de bois sont placées à l'emplacement d'une deuxième paire de meules. Elles ne sont plus en usage aujourd'hui mais la roue verticale qui actionnait la deuxième meule tournante est encore à sa place d'origine. Au-dessus d'elle devait donc se trouver les meules. La cloison n'était donc pas en place, il s'agit d'un rajout de Monsieur Ferru. Il en est de même pour l'escalier de bois, qui devait se situer à un autre endroit du corps du bâtiment.

2) Disposition des accessoires

Après près d'un demi-siècle d'inactivité, les accessoires du moulin de Saint-Géraud se trouvaient dans un état de délabrement important. Les canaux étaient affaissés et en partie encombrés. La circulation de l'eau ne se faisait donc pas dans les meilleures conditions. Le moulin n'était pas alimenté correctement. Monsieur Ferru entame donc une série de travaux visant à rétablir l'ensemble des outils extérieurs du moulin. Il respecte l'agencement des canaux, mais modifie cependant une partie du système de vannes. Aujourd'hui l'ensemble des accessoires se présente de la manière suivante³.

À 150 mètres au nord-est du moulin de Saint-Géraud, la Lupte effectue un virage et se détourne vers l'ouest. C'est là que le cours d'eau est en partie détourné par un ouvrage déviant le flux. Juste après cette prise d'eau un élément maçonné en brique s'élève entre le début du canal artificiel et le cours d'eau naturel, légèrement en contrebas. Il s'agit d'un système de vanne qui peut être levé ou rabaisé au besoin. Cet élément correspond en fait au déversoir⁴. Lorsque le niveau de l'eau du canal est trop haut et menace d'inonder les terres, le meunier élève alors la vanne et libère l'eau, qui retourne alors directement dans son lit

¹ Voir annexe 5 : Photographie de l'espace de vente.

² Voir annexe 6 : Croquis représentant l'aspect original de la pièce principale du moulin.

³ Voir annexe 7 : Image satellite et disposition des accessoires au moulin de Saint-Géraud.

⁴ Voir annexe 8 : Photographie du déversoir.

naturel. Le canal d'amenée d'eau débute donc à partir de la prise d'eau, accolée au déversoir. Large d'environ 4 mètres, il s'étend sur une longueur de 150 mètres. Là, l'eau arrive aux pieds du moulin. Un deuxième système de vanne se présente¹, créant une petite retenue d'eau dans le bief lorsque celle-ci est fermée. Cette retenue est nécessaire à cause du faible débit de la Lupte, qui n'est pas suffisant pour actionner les roues. Cette vanne est également très importante en cas de nécessité de travaux sur le bief, qui doit alors être vidé. Il faut donc l'ouvrir entièrement afin de libérer la totalité de l'eau en réserve. Suite à cette trappe située au-devant du moulin, l'eau passe par des conduits reliés à des vannes et alimente les roues.

Dès sa sortie du moulin de Saint-Géraud, l'eau est de nouveau freinée. Monsieur Ferru a ici créé de toute pièce un nouveau système de réservoir². Il permet en effet de garder l'eau qui s'est écoulée grâce à une nouvelle trappe dans un ouvrage maçonné³. Le trop plein d'eau peut s'écouler par-dessus la vanne et regagner le canal de fuite. Mais lorsque la petite vanne présente devant la grande roue est ouverte, l'eau s'engouffre dans ce passage qui s'offre à elle. De nouveau elle peut regagner le canal de fuite. Ce dernier s'étend sur environ 200 mètres avant de laisser l'eau retrouver son lit en aval.

B. Fonctionnement mécanique du moulin

L'ensemble des accessoires permet un bon fonctionnement des mécanismes internes du moulin. Le moulin de Saint-Géraud possède l'ensemble des éléments nécessaires au traitement du grain. Mais certains éléments présentent un certain particularisme. La description qui va suivre s'effectuera dans l'ordre du traitement du grain afin de bien comprendre son cheminement au sein des différents mécanismes.

Les sacs de grain livrés au moulin de Saint-Géraud sont directement hissés au premier étage. Pour faciliter cette étape, un monte-charge avec système de poulie est fixé sur la façade principale du moulin. Une ouverture de la taille d'une porte lui est associée. Elle permet une meilleure saisie des sacs par le meunier. Là, les sacs sont placés dans un petit

¹ Voir annexe 9 : Photographie de la trappe aux pieds du moulin.

² Auparavant l'eau gagnait directement le canal de fuite après avoir activé les roues. On peut voir sur des photographies datant d'avant la restauration du moulin qu'aucun accessoire ne freine l'eau.

Voir annexe 10 : Photographie de l'arrière du moulin sans ouvrage maçonné.

³ Voir annexe 11 : Photographie de l'ouvrage maçonné à la sortie du moulin.

réduit clos¹. Cette case à grains accueille le blé en attendant son broyage. Dès lors qu'il souhaite procéder au traitement du grain en sa possession, le meunier de Saint-Géraud doit ouvrir une vanne actionnant sa roue horizontale. C'est en effet la force transmise par cette roue qui actionne la meule, ainsi que d'autres mécanismes que nous allons aborder immédiatement. Ceux-ci sont mis en marche grâce à plusieurs courroies reliées à la meule par deux axes métalliques.

Avant de passer au broyage, étape cruciale dans la fabrication de la farine, le blé est sorti et placé dans une trieuse². La céréale est nettoyée grâce à elle, c'est-à-dire séparée de toutes les impuretés présentes dans le sac. Cette machine fonctionne grâce à un rotor sous forme cylindrique autour duquel sont placées plusieurs grilles à alvéoles de tailles différentes. À la sortie du trieur le blé nettoyé est récupéré dans un conduit de bois. Là, la totalité du grain tombe directement dans la trémie³ qui se situe au-dessus de l'unique paire de meules restantes, au niveau inférieur du moulin. Grâce aux coups répétés du babillard contre l'auget à l'extrémité de la trémie, le grain s'insère peu à peu entre les deux meules.

C'est là qu'entre en jeu toute la puissance de la roue. Le système utilisé au moulin n'a pas été changé lors de la restauration, il est d'origine. Au moulin de Saint-Géraud, la vanne est donc ouverte est projette un jet puissant sur la roue métallique d'un diamètre d'environ 1 mètre. Ses pales sont incurvées pour une meilleure réception du jet. La roue actionnant la meule se situe dans un puits⁴. Elle est également reliée au sol par un arbre, une aiguille et grenouille. Il s'agit donc d'un moulin à rouet en puits. Comme évoqué précédemment, ce genre de moulin est typique du Quercy.

La dernière étape commence dès lors que la meule tourne. La roue lui transmet alors sa force grâce à l'arbre les reliant. La meule tournante est en mouvement sur la gisante. Elle broie ainsi une grande partie du blé. Celui-ci est ensuite éjecter sur les extrémités des meules par la force centrifuge. Mais l'archure de bois qui les entoure ne permet qu'un seul point de sortie. Il s'agit de l'anche. À ce stade un élément quelque peu particulier entre en jeu. Il s'agit d'une chaîne à godets⁵. Placée dans un conduit en bois creux, cette chaîne est rythmée par la présence de godets, petits récipients creux. Ces derniers récupèrent la farine à sa sortie de l'anche. Ils remontent ensuite grâce à un mouvement donné à la chaîne par le système de

¹ Voir annexe 12 : Photographie de la case à grain.

² Voir annexe 13 : Photographie du trieur.

³ Voir annexe 14 : Photographie de la trémie et de l'archure de la meule.

⁴ Voir annexe 15 : Photographie du puits et de la roue alimentant la meule.

⁵ Voir annexe 16 : Photographie de la chaîne à godets.

courroie évoqué précédemment. Une fois revenue à l'étage, la farine est vidée des godets lorsque ceux-ci tournent avec le mouvement de la chaîne qui redescend. Elle est ainsi déposée dans une petite glissière de bois fermée. Elle chute directement dans la bluterie en action. Elle se développe à l'intérieur d'un meuble de bois qui retient la poussière et les projections de farine dans la pièce¹. Encore une fois elle est mue par le système de courroies. Le rotor tourne et projette la farine contre le tamis qui l'entoure. Elle descend petit à petit à l'extrémité du rotor et ressort du meuble. Elle tombe directement dans des sacs qui une fois remplis sont destinés à la vente ou la création de produits de boulangerie.

Si ce parcours semble logique et tout à fait courant, l'intervention du meunier n'est pas requise durant son déroulement. Il s'agit d'un fait assez peu courant. Mais en dehors de ce fonctionnement typique du moulin à farine, Jean-Michel Ferru a ajouté deux autres mécanismes qui ne concernent pas la meunerie. En effet, une deuxième roue horizontale peut être actionnée par l'eau. Elle était probablement reliée à l'origine à une seconde paire de meules. L'une d'elles est d'ailleurs présente sur les lieux. Elle est présentée à l'extérieur du moulin². Cette deuxième roue a ensuite fait tourner le pétrin pour le pain. Aujourd'hui elle permet de créer de l'électricité, source d'énergie relativement faible mais toutefois utile aux habitants des lieux. Un dernier mécanisme reste à être évoqué. Il s'agit de la grande roue verticale³ présente à l'arrière du moulin. Elle mesure six mètres de diamètre pour un mètre seulement de largeur. Sa présence n'est que récente, elle n'était pas là à l'origine, comme peuvent le montrer certaines photographies⁴ datant d'avant la restauration du moulin par Monsieur Ferru. Aujourd'hui fixée au hangar attenant au moulin, c'est en tournant une manivelle que le système bloquant l'arrivée d'eau sous les pales de la roue est soulevé. La roue en dessous se met donc à tourner et actionne à son tour des outils présents dans le hangar, comme un tour à bois.

¹ Voir annexe 17 : Photographie de la bluterie.

² Voir annexe 18 : Photographie de la meule désaffectée.

³ Voir annexe 19 : Photographie de la roue verticale.

⁴ Voir annexe 10 : Photographie montrant le moulin avant la mise en place de la roue verticale.

III. LE MOULIN DE SAINT-GÉRAUD DANS L'HISTOIRE

A. La période contemporaine

1) *Saint-Géraud au XX^e siècle : une histoire par les témoignages*

Il fut très difficile de reconstituer un historique même succinct du moulin de Saint-Géraud. Le manque évident de sources le concernant freine en effet toute volonté de recherche poussée. Mais en ce qui concerne la période contemporaine, il est possible de s'appuyer sur des témoignages humains pour entrer dans le passé du bien.

À son rachat en 1999 par monsieur Jean-Michel Ferru, propriétaire actuel du moulin, celui-ci se présente dans un état de délabrement avancé. Sans activité depuis presque un demi-siècle, le site est en effet laissé en proie aux vols et détériorations. Aucun entretien n'y est apporté. La toiture se trouve être en très mauvais état et les charpentes partiellement détruites. Cet état évident d'abandon a encouragé des vols de matériaux. Les murs notamment ont servi de carrière de pierre pour certains locaux. D'autres y ont vu un lieu utile malgré tout. C'est ainsi que du foin était stocké dans une partie des bâtiments et que les bêtes paissaient à proximité. Au mois d'août 1999, alors que le nouveau propriétaire n'a pas encore investi les lieux, un incendie ravage même la grange située à l'arrière du moulin. S'il ne se propage pas jusqu'au moulin lui-même, il n'en reste pas moins que celui-ci est dans un état de délabrement avancé. Certains habitants du village ont été très touchés de voir le lieu tomber en ruines petit à petit.

En effet, beaucoup possédaient encore des souvenirs de la minoterie en fonctionnement. En effet si le moulin est abandonné en 1955 par son boulanger, monsieur Elie Cazalens, il était toutefois auparavant un lieu d'échanges et de rencontres important. Dans ses *Souvenirs d'enfance*, Berthe Boyer évoque en effet le déroulement de la grande « *bugada*¹ », ou grande lessive, qui y avait lieu deux fois par an². Née en 1920 à Labarthe, elle y passe toute son enfance et témoigne des activités se déroulant au sein du village dans

¹ Terme occitan signifiant « lessive ».

² Voir annexe 20 : Extrait de BOYER Berthe, *Souvenirs d'enfance*, 1993.

les années 1920 – 1930. Ainsi elle explique qu’une fois le linge lavé, plusieurs femmes du village allaient le « rincer à la chute de l’écluse de la Lupte, au moulin de Saint-Géraud »¹. Il s’agissait d’un moment d’échanges entre femmes et enfants, mêlant bien souvent rires et ragots.

Mais au-delà d’être un lieu symbolique pour les femmes jusqu’au milieu du XX^e siècle, le moulin de Saint-Géraud est avant tout un édifice à l’importance économique et sociale forte pour l’ensemble du village. Les anciens se souviennent des transactions de céréales et de farine faites avec les meuniers du canton, dont un seul exerce encore à Labarthe : celui du moulin de Saint-Géraud. Trois moulins sont en effet mentionnés dans les matrices cadastrales du village en 1911² mais sont signalés comme détruits ou en ruines dès les années 1910 – 1920³. Christian-Pierre Bedel, ancien directeur de l’Institut Occitan de l’Aveyron et créateur du Centre Culturel Occitan de Rouergue, dirige depuis les années 1980 l’opération « *Al canton* ». Elle a pour vocation de collecter, préserver et transmettre la langue et la culture occitanes. Plusieurs ouvrages concernant divers cantons sont publiés. C’est ainsi que dans le cadre de la collecte de témoignages concernant le canton de Molières, plusieurs habitants évoquent les moulins, dont celui de Labarthe⁴. De cette manière, Armand Laviale nous parle d’un meunier au moulin de Saint-Géraud dont la tante s’employait à aller chercher le grain puis le redistribuer aux clients à l’aide d’un cheval. Le nom de ce meunier n’est toutefois pas donné et il est difficile d’en retrouver le nom car aucune période précise n’est confirmée.

2) Les propriétaires et exploitants successifs du moulin de Saint-Géraud

Si nous savons qu’en 1950 Elie Cazalens succède à monsieur Laflorentie à la boulangerie, il reste difficile de parvenir à dresser une liste précise des différents propriétaires du moulin de Saint-Géraud au cours du temps. Les archives privées étant indisponibles ou disparues il faut donc se tourner vers les archives publiques. Elles ne fournissent malheureusement pas tous les renseignements nécessaires. Cependant, elles se

¹ BOYER Berthe, *Souvenirs d’enfance*, 1993. Extrait publié dans BEDEL Christian-Pierre (dir), *Molières, Auty, Labarthe, Puycornet, Vazerac*, Villefranche-de-Rouergue, *Al canton*, 2012.

² Voir annexe 21 : Matrice cadastrale des propriétés bâties de 1911.

³ Voir annexes 22 : Matrice cadastrale des propriétés bâties de 1911.

⁴ Voir annexe 23 : Transcriptions des témoignages concernant les moulins sur le canton de Molières.

révèlent tout de même d'une aide précieuse pour établir une liste des successions de propriétaires pour la période contemporaine. Certaines de ces sources ont déjà pu être exploitées par Gilles Jarrier. L'historien local a en effet fait quelques recherches historiques pour le compte de Monsieur Ferru. Ses résultats seront ici retransmis malgré l'ignorance de la provenance de ses sources.

C'est dès la Révolution française que des recensements de population sont effectués dans les communes du pays. À partir de 1836 ces listes sont réalisées tous les cinq ans, périodes de guerre exceptées. Beaucoup sont très lacunaires ou débute bien après leur mise en place au niveau national, soit dans les années 1870. Les habitants sont classés selon un ordre topographique puisque les familles sont recensées selon le lieu-dit dans lequel elles habitent. Aux côtés des noms et prénoms de chaque habitant sont mentionnés d'autres informations comme la profession, l'âge ou année de naissance, la nationalité, la place occupée dans le ménage et parfois le lieu de naissance. Les informations contenues dans ces documents sont mises à disposition aux archives départementales du Tarn-et-Garonne. Elles sont également consultables sur internet depuis peu.

Il est possible de compléter ces informations par celles présentes dans les cadastres et matrices cadastrales concernant les XX^e et XIX^e siècles. Institué par la loi du 15 septembre 1807, le cadastre dit napoléonien est le premier mis en place à l'échelle nationale. Des plans de chaque commune sont effectués par divisions, indiquant les numéros de parcelles tout en représentant les structures bâties. Ils sont accompagnés de matrices. Il s'agit de registres mentionnant les propriétaires de chacun des numéros de parcelles, ainsi que leurs diverses possessions foncières et leur type mais également les revenus associés à ces mêmes parcelles. Les états de sections viennent compléter ces deux documents. Ils facilitent la recherche des utilisateurs en indiquant pour chaque section les noms de propriétaires et le numéro de parcelle utilisé pour le plan notamment. Réalisés entre 1808 et 1839 dans le Tarn-et-Garonne, le cadastre et la documentation qui lui est associée est aujourd'hui conservé aux archives départementales dans la sous-série 3P. Dès le début des années 2000 un long travail de numérisation débute afin de rendre ces données accessibles à tous plus facilement. La recherche des divers propriétaires du moulin de Saint-Géraud au cours de la période contemporaine a pu être facilitée grâce à l'ensemble de ces documents et leur diffusion.

Pour la période contemporaine, la plus ancienne mention faite à un propriétaire de Saint-Géraud a été découverte par Monsieur Jarrier. Nous abordons ici cette idée sans

toutefois en connaître la source. Cette mention remonte à 1829. L'historien local a en effet retrouvé la trace d'un acte de vente de ce bien. Celui-ci est donc vendu à Jean Dardayrol, presseur de draps de Montauban, pour la somme de 5 000 francs. Deux ans plus tard un nouvel acte de vente est signalé par Gilles Jarrier. Jean Dardayrol revend alors le moulin à la date du 1^{er} novembre 1831 pour 8 500 francs. Son nouvel acquéreur est Jean Sahuc, agriculteur sur la commune de Labarthe. Mais celui-ci n'est que le propriétaire du bien puisque c'est Pierre Delbosc qui est mentionné comme étant meunier sur les lieux.

Le cadastre napoléonien est réalisé à Labarthe en 1836 et est rénové en 1939. Or, il est possible d'observer le moulin de Saint-Géraud sur les plans réalisés en 1836 au sein de la section D¹, à l'emplacement qu'il occupe toujours aujourd'hui. Par équivalence avec le tableau indicatif des propriétés foncières réalisé conjointement, la parcelle numéro D 429 correspondant au moulin lui-même est la propriété en 1836 de Jean Sahuc². Il est fort probable que cette personne soit celle qui a acquis le moulin en 1831. Mais celui-ci est dorénavant désigné comme étant meunier à Labarthe, résident au lieu-dit Soye. D'autres informations très succinctes concernent le bâtiment. Il est en effet indiqué que le moulin s'étend sur 0,5 ares et possède quatre ouvertures imposables. Le revenu qui lui est attaché s'élève à 150 francs. Le meunier possède également en numéro D 430 une parcelle dont le contenu est qualifié de « réservoir et canal de fuite³ ». Les 21 ares qui la composent apportent un revenu de 8,99 francs à Jean Sahuc. À cette période il est le seul moulin présent sur la commune⁴. Les archives départementales s'abîment ensuite dans une nuit documentaire concernant ce bien jusqu'à l'année 1876. Là, le recensement de population nous apprend que c'est Jean-Baptiste Moles, âgé de 45 ans, qui réside au moulin de Saint-Géraud avec sa famille et leur domestique. Il est alors qualifié de meunier. En 1881 il y habite toujours avec sa famille, il n'est cependant plus fait mention d'un quelconque domestique. Dès 1882, les matrices cadastrales des propriétés bâties nous informent qu'Antoine Sahuc est « exploitant du moulin à Labarthe » et possède le moulin. La famille Moles reste toutefois sur les lieux puisqu'en 1891 Jean Moles et sa femme Elisabeth y élèvent deux de leurs petits-enfants. Mais il est malheureusement impossible de déterminer par le biais de quel membre de la famille le moulin a été transmis à ce nouveau meunier. Cinq ans plus tard Elisabeth Moles réside encore sur place, avec une de ses filles (Elisabeth), son mari et leurs enfants. Jean-

¹ Voir annexe 24 : Présence du moulin de Saint-Géraud sur le cadastre napoléonien.

² Voir annexe 25.

³ Voir annexe 26.

⁴ Voir annexe 27.

Pierre Bismes est alors meunier à Saint-Géraud. Il est ici très difficile d'établir par quel moyen Jean Pignères, également désigné comme meunier, parvient à habiter et exploiter le bien en 1901. Nous avons de plus une distinction qui est cette fois faite entre le travail du chef de ménage et son ouvrier. Ce dernier, Jean-Marie Desseaux, est employé comme boulanger. Antoine Sahuc reste quant à lui propriétaire des lieux et possède le four de boulangerie des lieux en supplément à partir de 1902. Mais en 1906 il transmet ces deux biens à Antoine-Louis Cyprien Sahuc. Leurs liens de parenté sont inconnus. Cette fois-ci désigné en tant que meunier et boulanger, le chef de ménage emploie deux personnes : Louis Canbecave est un domestique employé comme charretier¹ et Jean Lagard qui est un ouvrier boulanger. Les moyens financiers d'Antoine-Louis Cyprien Sahuc devaient donc être suffisamment élevés pour lui permettre d'employer deux personnes. Cette même année, le moulin rapporte en effet un revenu de 246 francs tandis que le four en rapporte 11,25². Le bien reste la propriété de la même famille lors du recensement suivant en 1911. Marie-Valentine travaille alors dorénavant avec son époux puisqu'il est indiqué qu'elle est aide boulangère. Antoine-Louis n'apparaît plus comme meunier mais seulement comme boulanger. Le couple embauche cependant toujours une personne : Pierre Longueville, qui est attaché au transport du pain au sein du village. La dernière date pour laquelle nous disposons d'archives est 1926. C'est Cyprien Sahuc qui est nommé comme boulanger à Saint-Géraud. Même si le prénom est incomplet, il s'agit très probablement du même exploitant que pour les années précédentes. Si le moulin a toujours ses quatre ouvertures imposables, les revenus quant à eux ont considérablement augmenté. Effectivement le revenu net imposable qui est mentionné pour le moulin lui-même est de 453 francs. À celui-ci s'ajoute les revenus du four de boulangerie, qui s'élèvent alors à 225 francs. Une seule ouverture imposable est relevée pour ce dernier. Enfin depuis 1927 Cyprien Sahuc jouit également d'un garage ou magasin dont le revenu s'élève à 300 francs³. En 1933 ce même garage, aussi qualifié de hangar et magasin, apporte 45 francs supplémentaires de revenus nets.

Les archives départementales permettent donc d'établir, pour l'époque contemporaine, un début de listes des successions des propriétaires et ouvriers du moulin de Saint-Géraud. Mais ces dernières n'offrent qu'une histoire récente et lacunaire du moulin et

¹ Le charretier est la personne qui conduit une charrette ou un charriot. Louis Canbecave était donc probablement attaché au transport de sacs de grains et de farine voire même de pain.

² Voir annexe 28.

³ Voir annexe 29.

de ses propriétaires. Il est dommage qu'aucune archive privée ne soit disponible¹. De plus d'autres archives publiques n'apportent pas de compléments à cette étude : les livres de mutations consultés concernant Labarthe notamment rendent compte des transmissions de propriété d'un bien mais n'évoquent pas le moulin de Saint-Géraud.

B. Le moulin de Saint-Géraud aux périodes modernes et médiévales

1) La période moderne

Si quelques sources éparses évoquent le moulin de Saint-Géraud à la période contemporaine, il est cependant bien plus difficile de parvenir à en trouver pour les périodes antérieures. Cette absence de corpus documentaire a fait extrêmement défaut dans l'établissement d'un historique concernant le site étudié. Ce problème est très fréquent dans l'étude de patrimoines ruraux, dont l'importance a longtemps été oubliée. L'oubli de ces biens était donc fréquent et passait notamment par l'abandon d'archives historiques qui auraient permis une étude de nos jours. Ici par exemple, certains documents ont été perdus par la mairie de Labarthe à la suite d'une mauvaise conservation². Mais quelques rares éléments liés au moulin de Saint-Géraud ont toutefois pu être retrouvés. Une fois de plus, Gilles Jarrier nous légue de succinctes informations sans citation d'une quelconque source.

La fin de la période moderne et le tout début de la période contemporaine constituent une période troublée pour le moulin de Saint-Géraud. Il est en effet l'objet de tensions à travers un procès touchant la communauté de Castelnau-Montratier et le territoire de son ancienne baronnie. Dans son enquête Monsieur Jarrier a mis au jour plusieurs affaires qui ont influé concerné le moulin. Cette partie de ses recherches se sont très certainement portées sur la série T des archives nationales³. Elles recensent en effet des papiers privés tombés

¹ Peu d'archives privées concernant le moulin ont été conservées pour la période contemporaine ainsi que les périodes antérieures. Nous ignorons encore de quelle nature sont celles qui ont pu être conservées. Une certaine réticence à partager ces informations, toutefois parfaitement compréhensible, habite son ancienne propriétaire.

² Lors de ses recherches en vue de l'établissement de sa thèse, Florent Hautefeuille a pu consulter certaines archives à Labarthe conservées dans de mauvaises conditions au sein d'un local dépendant de la mairie, elles étaient déjà en très mauvais état à cette période-là. De nos jours la mairie n'a plus de trace de ces documents, qui n'ont pas été transférés aux archives départementales.

³ Monsieur Jarrier, sans confirmer ses sources, a effectivement évoqué des archives d'émigrés lors de la Révolution qui seraient aujourd'hui conservées à Paris.

dans le domaine public, dont beaucoup ont été séquestrés pendant la Révolution française. Ceux-ci appartenaient à des particuliers émigrés ou condamnés. Or la côte T 315 recense les papiers de Madeleine Angélique de Gassion, veuve de Louis-François de Damas comte d'Anlezy ; de Jacques Hyacinthe, vicomte de Sarsfield et de Marie de Lévis, veuve du comte de Galliffet et vicomtesse de Sarsfield¹. Tous sont des membres de la noblesse dont la famille possède de nombreuses terres, dont la baronnie de Castelnaud et les seigneuries de Labarthe et Flaugnac.

La baronnie de Castelnaud appartient au XVIII^e siècle à la famille Palatin de Dio. L'un de ses membres, le lieutenant général aux armées du roi Gaspard-Léonor Palatin de Dio, est à ce moment-là titulaire de la baronnie. Mais il meurt sans enfants le 3 février 1714. C'est donc sa sœur Marie-Elisabeth Palatin de Dio de Montperroux qui hérite de l'ensemble de ses terres. Celle-ci est mariée à Louis Antoine-Erard de Damas, comte d'Anlezy. De leur union naissent deux fils : Leonor- François Damas, dit marquis de Montperroux et seigneur de Saligny et Louis- François Damas, comte d'Anlezy. Ce dernier épouse Madeleine-Angélique de Gassion le 26 mai 1732. Plusieurs enfants sont issus de cette union : Louis-François Damas, abbé d'Anlezy ; Marie-Jeanne-Angélique-Thérèse Damas d'Anlezy ; Louis- Alexandre- Victoire Damas, dit chevalier d'Anlezy ; et Jean-Pierre Damas, marquis de Thianges puis comte de Damas d'Anlezy à la mort de son père. Lui aussi décède sans héritiers. Mais en 1776 il vend la baronnie de Castelnaud ainsi que les seigneuries de Labarthe et Flaugnac à Jean-Léon de Bonal. Or ce dernier, qui règle son paiement sur dix ans, apprend en 1786 qu'il existe des oublis dans les états de dénombremens de la vente. Le moulin de Saint-Géraud en fait partie. L'affaire traîne et en 1788 la famille de Damas est toujours propriétaire de ces biens dont fait partie notre moulin. Un procès est engagé la même année entre Jean-Léon de Bonal et la communauté de Castelnaud. Le reste des possessions de la branche de Jean-Pierre sont léguées à sa mort en 1789 à Charles, baron de Damas de Cormailon. Se sentant en danger, ce dernier émigre en Angleterre dès l'éclatement de la Révolution française. Il y épouse la fille cadette du général irlandais Sarsfield². Ce n'est que trois ans après le retour en France en 1818 de la famille que l'affaire est enfin réglée. En

¹ Cette information a été trouvée sur le site internet du Centre Historique des Archives Nationales sur lequel les instruments de recherche en ligne sont consultables, dont les différentes côtes de la série T : http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/fonds/EGF/SA/InvSAPDF/T_Etat.pdf .

² L'ensemble des informations qui précèdent ont pu être confirmées grâce à la lecture de Jean- Baptiste- Pierre- Julien chevalier de COURCELLES, *Histoire généalogique et héraldique des Pairs de France, des grands dignitaires de la Couronne, des principales familles nobles du royaume, et des maisons princières de l'Europe, précédée de la généalogie de la maison de France*, Tome premier, Paris, 1822.

effet à la mort de Charles en 1822, sa veuve, accompagnée de l'un de ses fils Alfred Charles François Gabriel, comte de Damas, vient régler la succession à Montauban. Nous savons donc qu'aux XVIII^e et XIX^e siècles le moulin de Saint-Géraud est, par le biais de la seigneurie de Labarthe, la propriété de grandes familles nobles de France. Mais aucun document de cette période nous permettant de compléter ces informations n'est disponible. Les caractéristiques du bâtiment ainsi que les noms de ses exploitants nous sont de ce fait inconnus.

Afin d'étayer la présence de ce moulin dès le XVIII^e siècle, il nous est possible de nous appuyer sur d'autres sources, telles que les cartes notamment. La carte de Cassini est établie sur l'ensemble du territoire français au cours du XVIII^e siècle. Plus de soixante ans ont été nécessaires à la confection de ce document, qui est une innovation technique lors de sa création. De nombreux éléments sont mis en avant sur cette carte : châteaux, paroisses, ponts, forêts ou encore divers types de chemins et sentiers sont ainsi différenciés par un symbole qui leur est propre. Parmi ceux-ci les moulins, éléments à l'importance économique au sein de leur territoire, sont situés sur la carte. Les moulins à vent de pierre et de bois sont différenciés, tandis que tous les moulins à eau sont représentés par le même symbole : de petits soleils placés sur les cours d'eau¹. Mais un problème se pose ici à nous. Le moulin de Saint-Géraud n'est pas présent² sur cette carte pourtant très complète dans sa réalisation. Gilles Jarrier propose une explication. La Lupte, ou Lutte avant le XX^e siècle, était un cours d'eau très peu profond qui serpentait dans la vallée. Les débordements étaient donc très fréquents. Cette situation était la même pour les cours d'eau avoisinant comme le Lemboulas et la Barguelonne. Vers le milieu du siècle des techniciens ont donc pris en charge la réfection de ces cours d'eau. De nombreuses opérations ont ainsi été effectuées. Les techniciens alignent quelque peu les cours d'eau, suppriment une partie de leurs serpentements. Pour cela ils creusent en profondeur et pratiquent de grosses opérations de remblais afin de sécuriser les cours d'eau. Pour cette raison beaucoup de moulins antérieurs à ces opérations auraient été supprimés ou du moins suspendus de fonctionner. Cet élément pourrait expliquer l'absence de ce moulin sur la carte de Cassini, effectuée à la même période. Le bâtiment n'en reste pas moins attesté à la fin du XVIII^e siècle.

¹ Voir annexe 31 : Exemple de moulin à eau sur la carte de Cassini.

² Voir annexe 32 : Village de Labarthe sur la carte de Cassini.

2) *La période médiévale*

Le début de la période moderne plonge dans la nuit documentaire concernant le bien étudié. Mais une tradition orale locale fait pourtant dater ce moulin du XIV^e siècle. Il semble cependant qu'aucune source ne vienne confirmer ces dires. Afin de définir une date à laquelle le bien a pu être fondé, il faut donc se tourner vers des sources antérieures afin d'observer s'il est question de la petite industrie rurale. Florent Hautefeuille a mis à notre disposition des mentions pouvant nous intéresser au fil de ses recherches. En effet les archives notariales sont abondantes, notamment aux archives départementales du Lot. Les archives concernant la seigneurie de Castelnau-Montratier y ont été déposées et traitent parfois des lieux alentours, dont le village de Labarthe. Mais ces mentions sont très rares et relèvent bien souvent de la découverte fortuite. Nous avons donc ici pu bénéficier, grâce à notre directrice de recherche qui nous a mise en contact avec lui, des connaissances de Florent Hautefeuille sur le secteur, de sa grande familiarité avec les archives locales. Nous souhaitons dire ici à Florent Hautefeuille toute notre reconnaissance pour avoir partagé avec nous le fruit de ses recherches, en particulier dans le fonds Limayrac.

Léopold Limayrac (1819 – 1887) est un homme politique originaire de Castelnau-Montratier. Il rassemble au cours de sa vie une importante quantité d'archives concernant sa commune. Celles-ci sont aujourd'hui consultables aux archives départementales du Lot dans la série 48 J. Beaucoup de ces sources proviennent des fonds notariés anciens, elles ont été lues et copiées par cet érudit. La sous-série 48 J 32¹ nous intéresse particulièrement puisqu'elle comporte des inventaires de titres et archives de la baronnie de Castelnau entre 1252 et 1781. Le folio 342² du registre est un acte de reconnaissance en faveur de Jean de Roquefeuil, seigneur baron de Castelnau. Cet acte est celui par lequel un feudataire reconnaît devoir quelque chose à son seigneur. Ici, Guillou Andrieu dit Guindou possède en 1455 plusieurs terres dans le domaine de Jean de Roquefeuil. Chaque parcelle rapporte une certaine somme (en argent ou en biens divers : poules, froment, ...) au seigneur en fonction de ce qu'elle abrite. Les confronts cités par le notaire Pierre de Solabellis évoquent le « rival de Saint-Guiral ». Dérivé du latin *rivus* signifiant le cours d'eau, l'élément désignerait alors un cours d'eau situé à Saint-Guiral, qui correspond à Saint-Géraud. Il s'agit donc

¹ Aujourd'hui en mauvais état, cette série n'est plus consultable. Florent Hautefeuille en possède toutefois certaines photographies, prises il y a plusieurs années, et qu'il a mises à notre disposition.

² Voir annexes 33 et 34 : Photographie du folio 342 et sa transcription.

probablement d'une mention faite au canal d'un moulin. Le folio 362¹ est quant à lui un bail à fief entre Jean de Roquefeuil, seigneur de Castelnau et Jean Boyé, habitant à Labarthe au sein de la paroisse de Saint- Jean- de-Perges. Le bail est établi en 1461 par un notaire de Flaugnac : Guijou Moriceti. Celui-ci cite les confronts de la pièce de terre faisant le sujet du bail. Or les confronts mentionnent ici Jean del Sahuc, possédant un moulin à Labarthe. Il est ici évident que le nom de ce propriétaire est le même que ceux du moulin de Saint-Géraud au XIX^e siècle. Il est fort probable que ce moulin soit le même et qu'il ait été hérité par les membres successifs d'une même famille jusqu'à la période moderne. Cette pratique est en effet très fréquente. Au-delà de cette idée, Florent Hautefeuille est parvenu à situer ce moulin grâce aux différents confronts de divers baux. Celui-ci se trouverait donc sur la Lutpe à un emplacement correspondant à notre moulin actuel.

Le moulin de Saint-Géraud existait donc bel et bien dès le XV^e siècle. Son emplacement était identique. Cependant nous ignorons toute de la forme que pouvait prendre le bâtiment ou de quel type pouvaient être les aménagements le composant. D'autres documents essentiels manquent encore pour la bonne connaissance du lieu. En effet il serait par exemple très utile de consulter le titre donnant les droits d'eau au moulin. Ceux-ci pourraient nous aiguiller dans la recherche de la date d'établissement de l'ouvrage primaire, que nous n'avons toujours pas pu identifier.

¹ Voir annexes 35 et 36 : Photographie du folio 362 et sa transcription.

PARTIE III

LA VALORISATION PATRIMONIALE DU MOULIN DE SAINT-GÉRAUD : ÉTAT DES LIEUX ET PROPOSITIONS

I. UNE VALORISATION DÉVELOPPÉE PAR DES ACTEURS LOCAUX

A. Jean-Michel Ferru : un propriétaire très actif

Bien souvent détenus par des propriétaires privés, il est difficile de mobiliser ces derniers et de parvenir à valoriser leurs biens. Mais Jean-Michel Ferru, propriétaire du moulin de Saint-Géraud, démontre quant à lui une véritable volonté de valorisation patrimoniale. Passionné depuis son enfance par les moulins, il décide de réaliser son rêve en rachetant le moulin de Saint-Géraud en 1999. Si son objectif premier est d'en faire son lieu de résidence, il n'oublie pourtant pas le potentiel patrimonial et économique de son nouveau bien. Rapidement il décide de remettre en état l'ensemble des mécanismes encore présents. Dès lors un très gros travail de reconstruction, restauration et réhabilitation débute. Une forte volonté de préservation et valorisation d'un patrimoine rural est d'ores et déjà observable. Les travaux s'établissent sur deux ans puisque c'est en 2000 que le moulin remarche pour la première fois depuis 1955. S'il fait l'ensemble de ses travaux lui-même sur la simple base de ses connaissances, Monsieur Ferru se heurte dès le début à une entrave d'ordre juridique. Pour exploiter l'énergie d'un cours d'eau, il est impératif de posséder des droits d'eau. Or, sans preuve originale il a fallu qu'il prouve que son moulin était présent avant l'abolition de la féodalité. En effet, une loi de 1898 distingue deux types de cours d'eau. Les cours d'eau domaniaux sont navigables et appartiennent à l'Etat. Les cours d'eau non domaniaux sont en revanche non navigables et relèvent donc du droit privé. La Lupte en est un. Il faut à partir de là réussir à prouver que le droit d'eau est fondé en titre, c'est-à-dire qu'il concerne un édifice présent avant le 4 août 1789. Il s'agit de prouver la présence du bâtiment grâce à diverses archives, cartes ou caractéristiques techniques afin de récupérer ses droits d'eau perpétuels attachés à la prise d'eau du moulin. C'est dans ce cadre-là que Gilles Jarrier, historien local a été appelé. Il a fait des recherches en archives dans le but de prouver l'existence du moulin de Saint-Géraud avant l'abolition de la féodalité. Ainsi Jean-Michel Ferru a pu remettre en marche son moulin. L'ensemble de la restauration du bâtiment et de

son canal se précise. Pour aller jusqu'au bout de sa démarche de réhabilitation, le propriétaire décide alors de se reconvertir. En 1999, il entame une formation en CAP boulangerie et devient donc boulanger. Rapidement de nombreux produits sont mis en vente sur place, ainsi que sur divers marchés et à domicile dans le cadre d'une tournée en voiture au sein des villages alentours. La première action de valorisation de ce patrimoine s'achève ici.

Au-delà de la réhabilitation notable du moulin, Monsieur Ferru adopte rapidement une volonté de partage du savoir lié à son bien. Sans le savoir, il développe des activités de médiation culturelle. Il commence en effet par exposer divers éléments au sein même de son moulin. Le visiteur peut ainsi observer un ensemble de photographies personnelles¹ affichées sur les murs des deux premiers niveaux du moulin. Celles-ci ont été prises lors de la restauration du bâtiment, ou encore lors de la conception de la roue verticale. A ces photographies s'ajoutent un grand nombre d'articles de journaux concernant le moulin ou le travail de Monsieur Ferru. Enfin, cette petite exposition improvisée est complétée par l'affichage d'un bref historique du bien, basé sur les recherches de Gilles Jarrier² ; de textes sur l'histoire de la boulangerie³ ou encore de recettes de pain traditionnel au levain⁴. Depuis janvier 2012, le dernier niveau du bâtiment abrite également un petit musée. Créé par le propriétaire, il met en avant des éléments de la vie rurale du XIX^e siècle ainsi que des outils anciens.

L'action de valorisation et de médiation de Jean-Michel Ferru autour de son bien ne s'arrête pas ici. Il décide en 2015 d'élargir ses actions en proposant des visites pour des groupes d'enfants auprès d'écoles ou de centres de loisirs du territoire. Mis en place récemment, cette médiation pour les jeunes publics n'a pas encore totalement trouvé sa place. Seules certaines classes de l'école de Labarthe et de celle de Fauroux ont pour l'instant profité de cette offre. Des groupes de 20 à 25 enfants ont alors pu passer une matinée entière au moulin. Ils ont alors pu effectuer une visite du moulin et recevoir des explications sur son utilité et son fonctionnement. Monsieur Ferru n'a pas omis d'ajouter une activité ludique et récréative pour les enfants, qui peuvent fabriquer leurs propres petits pains et galettes à leur arrivée sur les lieux. Le temps de cuisson permet d'entamer une visite des lieux à la fin de laquelle une petite dégustation est possible. Ces visites – ateliers sont très accessibles financièrement puisque 4€ par élève seulement sont demandés, et ce dans le but de ne pas

¹ Voir annexe 37 : Exemple de photographies affichées.

² Voir annexe 38 : Affichage de l'historique du moulin à l'intérieur de celui-ci.

³ Voir annexe 39 : Survol historique de la boulangerie affichée au moulin de Saint-Géraud.

⁴ Voir annexe 40 : Recette du pain de Saint-Géraud affichée sur l'un de ses murs.

avoir de pertes trop importantes dues à l'utilisation de produits alimentaires. Un travail peut être effectué en amont par les professeurs mais aucun document pédagogique n'est disponible à ce jour afin de préparer, compléter ou approfondir la visite.

B. Actions de valorisation développées en coopération avec les politiques territoriales, associations et fondations

Pour mener sa restauration à bien, Monsieur Ferru a dû faire appel au soutien financier de certaines structures. Il débute donc par remplir un dossier de demande de subvention au département du Tarn-et-Garonne et à la région Midi-Pyrénées en 2005. Ce dossier est destiné aux propriétaires de patrimoines souhaitant une aide financière pour engager certaines restaurations. Plusieurs informations sont requises comme par exemple la description du projet, à quel type de patrimoine le projet se rattache-t-il, ou encore la nature des travaux envisagés et leur coût prévisionnel. Le propriétaire indique donc vouloir bénéficier d'aides pour la réfection de toute la partie extérieure du moulin : charpentes, toiture et façades. Le département et la région donnent leur accord pour ces travaux. Un fonds de 6 000€ est attribué de leur part. Suite à ce premier pas, la Fondation du Patrimoine verse elle aussi sa contribution aux travaux, sous la forme d'une somme de 3 000€. Les travaux sont réalisés par l'entreprise Neveu pour une somme totale d'environ 42 000€, dont 9 000 sont alors payés par le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, la Région Midi-Pyrénées et la Fondation du Patrimoine. Afin de valoriser cette aide à la conservation et la restauration de son bien, Monsieur Ferru achète les plaques possédant les logos de ces institutions. Elles sont aujourd'hui encore fixées sur la façade principale du bâtiment, près de l'entrée. La dernière plaque à prendre place sur ce mur est celle de l'Association Maisons Paysannes de France, à laquelle Jean-Michel Ferru est adhérent. Elles participent toutes à la crédibilisation du travail effectué lors de la restauration du moulin de Saint-Géraud.

Au-delà de cette première action menée de pair avec élus locaux, fondation et associations, le moulin de Saint-Géraud participe également à des événements créés et développés par plusieurs associations. Tout d'abord, nous pouvons citer la participation du moulin, par le biais de son propriétaire à un concours. En 2007 la Fondation du Patrimoine, la Fédération des Moulins de France et la Fédération Française des Associations de Sauvegarde des Moulins s'associent en un partenariat afin de créer ce concours. Ainsi naît

« Nos moulins ont de l'avenir ». La Fondation du Patrimoine soutient par ce biais ses deux associations partenaires, qui luttent pour la préservation du patrimoine molinologique. Elle récompense en effet la qualité d'une restauration et d'une animation développée autour d'un moulin. Plusieurs éléments sont pris en compte lors de la sélection puis lors du vote du jury qui attribue le prix : le respect du moulin authentique d'un point de vue architectural et technique, « la capacité à produire, l'ouverture au public, les actions de recherche ou de diffusion de la connaissance, la protection du bien, la mise en valeur du patrimoine, mais également la pérennisation des savoir-faire traditionnels et un souci de favoriser le tourisme et l'emploi »¹. Les candidats répondant à ces critères sont donc choisis par le jury dans un premier temps. Lors d'une deuxième période, les candidatures sont classées en ordre, du projet le plus pertinent à celui répondant le moins aux critères des organisateurs. La somme de 5 000€ est attribuée aux deux moulins les mieux classés par le jury.

Jean-Michel Ferru participe plusieurs années à ce concours. En 2013 il pose à nouveau sa candidature pour y participer. Cette année-là, sur les 14 dossiers déposés, seuls 10 sont retenus par le jury, qui était alors présidé par Georges Duménil, président de l'association nationale Maisons Paysannes de France et délégué départemental à la Fondation du Patrimoine. Le moulin de Saint-Géraud fait partie des 10 retenus. Mais les deux prix sont remis au moulin à vent de Bertoire à Lambesc (Bouches-du-Rhône) et au moulin à vent de la Torre à Clairac (Pyrénées-Orientales). Le travail de Jean-Michel Ferru est salué par les deux associations et la Fondation du Patrimoine mais n'est pas récompensé financièrement.

Les associations et fédérations d'associations organisent quant à elles diverses journées portes ouvertes traitant du thème des moulins. Toutes sont développées dans le but de faire découvrir de nombreux patrimoines souvent oubliés et de participer à leur réhabilitation dans la culture et la mémoire des visiteurs. La Fédération des Moulins de France organise par exemple chaque troisième week-end de mai les Journées européennes des moulins et du patrimoine meulier dans le cadre du « Mai européen des moulins ». Parrainées par le Ministère de la Culture et de la Communication, ces journées accueillent chaque année un grand nombre de participants et de visiteurs. La participation se fait sur dossier² à compléter et envoyer à la Fédération. Il s'agit simplement de renseigner les

¹ Ces critères sont énoncés sur le site de la Fondation du Patrimoine : <https://www.fondation-patrimoine.org/fr/national-0/espace-presse-30/communiqués-et-dossiers-31/detail-palmares-du-concours-2013-nos-moulins-ont-de-lavenir-124> .

² Voir annexe 41 : Dossier de participation aux Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier.

informations pratiques et signaler le genre d'animation qui sera faite. Jean-Michel Ferru a ainsi pu participer aux 21^e et 22^e Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier en 2015 et 2016 notamment. C'est sur ce même principe que sont organisées chaque année les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins. Organisées depuis maintenant 19 années consécutives, c'est en 2006 que les Journées des Moulins créées par la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins sont intégrées au programme. Elles sont coordonnées grâce à de nombreuses institutions : l'association Maisons Paysannes de France, la Fédération Patrimoine-Environnement, l'Association des Architectes du Patrimoine, La Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins (FFAM), la Fédération des Musées d'Agriculture et du Patrimoine Rural (AFMA) ainsi que Rempart. Ces journées sont organisées dans le but de faire prendre conscience aux visiteurs la richesse de son patrimoine et tenter d'apporter une nouvelle vision sur l'héritage que constitue le patrimoine rural. Et ces événements rencontrent en effet un gros succès. En moyenne, chaque année accueille environ 1 500 animations pour une moyenne de 150 000 visiteurs par week-end. L'année 2016 se déroulera sur le thème des « Métiers et savoir-faire ». L'Office du tourisme intercommunal du Sud-Quercy Lafrançaise proposera plusieurs visites pouvant être effectuées sous forme de circuit¹. Le moulin de Saint-Géraud fera partie de ce circuit les 18 et 19 juin 2016 puisque Monsieur Ferru a accepté cette proposition.

Enfin, l'association des Moulins du Quercy participe elle aussi à la valorisation du moulin de Saint-Géraud de manière directe. Sur le site internet de l'association, des circuits touristiques et patrimoniaux liés aux moulins sont en effet proposés. Ceux-ci sont indiqués comme pouvant être effectués en une demi-journée ou sur une journée complète. Dans ces derniers circuits, celui nommé « Quercy Blanc » concerne le moulin de Labarthe. Il est conseillé de commencer par la visite du moulin puis de se diriger vers le moulin à eau de Brousse à Castlenau-Montratier. La ville est désignée comme lieu idéal pour faire une pause déjeuner tout en observant les trois moulins à vent visibles sur ses hauteurs. Le circuit se termine par une dernière étape : le moulin à vent de Boisse à Sainte-Alauzie (Lot).

C. La communauté de communes et son office du tourisme intercommunal

¹ Voir annexe 42 : Affiche des Journées du Patrimoine de pays et des Moulins pour la communauté de communes du Sud-Quercy Lafrançaise.

Le village de Labarthe dépend de la communauté de communes du Sud-Quercy Lafrançaise. Grâce à son office de tourisme intercommunal situé à Lafrançaise plusieurs actions culturelles et patrimoniales sont développées sur l'ensemble du territoire. Elles concernent donc le moulin de Saint-Géraud. Surtout destinées à un public de passage, elles fédèrent pourtant de nombreux locaux. Ceux-ci sont appréciés notamment les rendez-vous culturels et artistiques annuels, auxquels ils sont toujours présents en grand nombre. S'ils sont moins nombreux, les agendas patrimoniaux n'en restent pas moins remarquables. Ils ne concernent toutefois pas encore un patrimoine en particulier. Ainsi le moulin de Saint-Géraud a été inclus dans deux activités développées à l'échelle du territoire.

Afin de pouvoir observer l'ensemble des patrimoines de la communauté de communes, quatre circuits à effectuer en voiture ont été mis en place. Chacun d'entre eux concerne un à deux villages et mènent le visiteur au gré de leurs patrimoines ruraux. Il est possible de se procurer un dépliant représentant ces différents circuits¹ à l'office du tourisme ou dans d'autres lieux stratégiques de la communauté de communes. C'est un circuit d'environ une heure et demi en voiture qui est prévu pour le village de Labarthe, couplé pour l'occasion avec celui de Vazerac. Divers sites se situent donc tout au long de cette boucle : l'église Saint-Julien de Vazerac, l'église Canhac, l'église Saint-Jean-de-Perges, le moulin de Saint-Géraud, trois pigeonniers, l'église Saint-Martin-des-Bois, l'église de Nevèges et la ferme pédagogique Saint-Martin. D'autres éléments patrimoniaux, comme le château de Labarthe par exemple, ne sont pas prévus dans le circuit mais sont à portée de vue depuis la route empruntée.

Le côté touristique est très présent sur les dépliants proposés. Le visiteur découvre en effet tout au long du circuit des icônes représentant les campings, les aires de pique-nique, les lieux d'hébergement ou encore les lieux de restauration. Ces informations sont destinées à attirer les visiteurs. Elles peuvent également les rassurer dans un milieu rural comme il est le cas ici. Mais un défaut est à noter sur la mise en place de ces circuits. Si tous les patrimoines sont signalés sur la carte des dépliants et la plupart intégrés à des circuits, les explications qui leur sont liées sont brèves voire inexistantes. En effet les éléments intégrés aux circuits sont caractérisés par une icône et un numéro. Il est possible de se référer à ce numéro pour trouver, sur le même dépliant, le nom du lieu. Mais tous n'ont pas d'informations historiques ou architecturales à leur sujet. Parfois seul le nom du site à voir

¹ Voir annexes 43 et 44 : Dépliant touristique représentant les différents circuits à faire en voiture.

est donné. Quant aux éléments ne s'intégrant pas dans un des circuits, aucune autre information que le type de patrimoine n'est indiquée. Il en est de même sur place, où le visiteur est laissé à lui-même. Or afin de parfaire la valorisation patrimoniale, il est très important de ne pas négliger le côté scientifique inhérent à un patrimoine quel qu'il soit.

Si les circuits à faire en voiture sont bien connus grâce aux dépliants de l'Office du tourisme, ils ne sont pourtant pas les seuls circuits mis en œuvre autour du patrimoine. Tout d'abord, des parcours de randonnée sont mis en place au sein des différents villages. Celui de Labarthe débute sur un sentier situé face au moulin de Saint-Géraud, et qui longe son canal sur les premières centaines de mètres. Le panneau le présentant indique quel circuit effectuer ainsi que divers éléments à observer lors des 8 km de marche. Ainsi le randonneur peut apprécier la vue du château de Labarthe, du moulin et diverses espèces végétales et animales. Mais ce système de randonnée est repris dans les années 2010 par l'Office du tourisme et développé autour de divers patrimoines. À la randonnée s'ajoute alors une visite de site. Depuis l'été 2012 ce système est appliqué autour du moulin de Saint-Géraud grâce à l'accord de monsieur Ferru. Quatre escapades sont alors organisées chaque été entre mi-juillet et mi-août. Ces quatre jeudis se déroulent selon un ordre bien établi : une balade de 3 à 5 km attend les touristes ; à la fin de celle-ci une visite du moulin est effectuée par son propriétaire et enfin une petite dégustation de produits frais locaux et de produits fabriqués sur place clôture cette escapade. Les calendriers avec les dates de visites sont déposés aux alentours, dans les gîtes notamment. 25 places seulement sont disponibles par visite, il est donc nécessaire de faire une réservation auprès de l'Office du tourisme. Une majorité de locaux est d'abord intéressée. Monsieur Ferru se rappelle même avoir fait visiter son bien à certains de ses voisins. Certains amènent leurs petits-enfants afin de leur faire découvrir un pan de leur quotidien d'antan. Mais cette situation relativement surprenante peut être démonstrative du manque d'intérêt pour le patrimoine du quotidien, le patrimoine qui nous entoure, voire de l'ignorance de sa présence. Rapidement, l'intérêt des vacanciers vient se porter sur cette petite escapade gourmande. Aujourd'hui de nombreuses familles de touristes français composent le groupe de visiteurs. Cependant Monsieur Ferru relève une note négative : rares sont les personnes réellement intéressées, peu de questions sont posées sur l'histoire du moulin, son fonctionnement ou encore le travail du meunier. Cette initiative a toutefois un fort succès puisque les réservations sont toujours complètes.

Enfin, l'année 2016 marque également l'arrivée de nouveaux moyens de valorisation du patrimoine au sein de la communauté de communes du Sud-Quercy Lafrançaise. Des

panneaux explicatifs vont être placés devant certains éléments patrimoniaux de chaque commune du territoire¹. Ce projet est mené par l'office de tourisme intercommunal, en collaboration avec la communauté de communes. Les panneaux sont pensés dans leur ensemble mais chaque commune finance ceux qui les concernent. Le village de Labarthe finance donc le panneau qui sera présenté devant le moulin de Saint-Géraud². Son coût hors taxe s'élève à 685 euros. Un descriptif ainsi qu'un historique du moulin seront joints à quelques photos afin de pouvoir instruire le visiteur rapidement. C'est Patrick Antich, professeur d'histoire en lycée et conseiller municipal à la mairie de Lafrançaise, qui a rédigé les textes qui figureront bientôt sur ce panneau. Il se base sur les apports historiques des recherches de Gilles Jarrier qui sont affichées à l'intérieur du moulin ainsi que sur des constatations techniques. Un résumé de ces informations en anglais est ajouté au panneau prévisionnel, ce qui répond aux besoins engendrés par la venue de touristes étrangers. L'ensemble des photos utilisées sont au crédit de l'Office du tourisme du Sud-Quercy Lafrançaise, de Thierry Château et de Raphaël Antic, tous deux professionnels de l'image et du traitement informatique. Sur la maquette du panneau est également présent un QR Code. Celui-ci est destiné à être scanné par un smartphone et renvoie immédiatement vers un site internet³. Ce site est conçu et tenu à jour par l'Office du tourisme intercommunal grâce aux sites préconçus de Jimdo. Il recense l'ensemble des éléments patrimoniaux pour lequel des panneaux seront établis sur le territoire. Un simple clic sur l'image du moulin de Saint-Géraud nous emmène vers une page du même site qui lui est destinée⁴. On retrouve alors les textes explicatifs du panneau ainsi que de nouvelles photographies. Mais de plus amples informations seraient nécessaires pour une bonne compréhension du moulin et de son histoire. La mise en page des textes et des photos sur le panneau est quant à elle effectuée par Christian Staebler, graphiste et illustrateur réalisant de nombreux panneaux explicatifs dans le cadre de son travail. La réalisation physique du panneau de bois de 59 cm de long et 39 cm de large a été confiée au fabricant de signalétique touristique et mobilier de loisirs PicBois Pyrénées. La mise en place est prévue pour la fin du mois de juin 2016. Ces installations répondent à l'impératif d'enseignement immédiat qui manquait aux différents circuits proposés en voiture.

¹ Je tiens ici à remercier le personnel de l'Office du tourisme du Sud-Quercy Lafrançaise ainsi que les membres de la communauté de communes, qui ont accepté de me confier la maquette du panneau du moulin avant même sa conception définitive et sa mise en place.

² Voir annexe 45 : Panneau explicatif du moulin de Saint-Géraud.

³ Voir annexe 46 : Capture d'écran de la première page du site internet.

⁴ Voir annexe 47 : Capture d'écran de la page dédiée au moulin de Saint-Géraud.

II. PROPOSITIONS EN VUE D'UNE AMÉLIORATION DE LA VALORISATION PATRIMONIALE ÉTABLIE

Dans le cadre d'un patrimoine rural tel que le moulin de Saint-Géraud, pour lequel les acteurs de la valorisation sont de petits acteurs locaux, rarement formés directement à la mise en valeur patrimoniale et ayant peu de moyens à investir dans ce développement, il est essentiel de s'adapter à ces moyens disponibles. Les propositions suivantes tiennent donc compte de cet impératif. Elles sont toutes abordables dans leur conception et dans leur réalisation par les différents acteurs évoqués précédemment.

A. Propositions d'améliorations et compléments à la valorisation actuelle

1) *Le site du moulin de Saint-Géraud, un site à réorganiser*

Si l'investissement patrimonial de Jean-Michel Ferru est notable, il serait toutefois judicieux de repenser l'ensemble des affichages en exposition à l'intérieur de son moulin. Tout d'abord les photographies exposées ne communiquent pas un cheminement au visiteur. En effet elles sont placées à divers endroits du moulin et dans un ordre relativement aléatoire. Or il est primordial de faire comprendre au visiteur ce que ces photographies exposent, il faut les faire parler. Pour cela Monsieur Ferru pourrait reclasser ses images dans un ordre chronologique, du rachat du moulin à sa remise en marche. Ainsi le visiteur découvrirait dès le début de sa visite, à son entrée dans le bâtiment, dans quel état il était en 1999. Puis, au fil de sa déambulation, il découvrirait quels travaux ont été effectués, dans quel ordre et dans quel but. L'exposition photographique devrait bien entendu être complétée par de brèves explications concernant les diverses séries d'images. Par exemple il pourrait lire sous une série concernant le re-creusement du canal : « Septembre à novembre 1999 : nous redessinons le canal. Nécessaire à l'acheminement de l'eau jusqu'au moulin, son affaissement et son encombrement le rendait inutilisable. Nous avons donc dû le nettoyer et le creuser à nouveau sur le même emplacement ». Ce genre d'explications très brèves mais claires feraient alors office de renseignement simple et immédiat à destination de toutes

sortes de publics. Elles sont de plus bien plus attractives que de trop longues explications avec un vocabulaire trop technique ou spécifique qui a plutôt tendance à faire peur au visiteur et qui risque de ne pas être compris.

Ce principe peut également être repris pour les différents éléments essentiels au fonctionnement du moulin. De courts panneaux explicatifs peuvent être placés devant chacun d'entre eux et détailler leur fonction. Cette nécessité naît de la présence de nombreux visiteurs lors d'organisations d'événements. Lors des journées portes ouvertes auxquelles Monsieur Ferru participe, les curieux sont présents en grand nombre. Or tous n'ont pas les explications qu'ils souhaitent, le propriétaire étant le seul à effectuer une brève visite et à répondre aux questions. De même lorsqu'il est absent, occupé à la confection ou la cuisson de ses produits, le visiteur déambule sur les différents niveaux sans n'avoir aucun éclaircissement sur les éléments qu'il observe. De cette façon le fonctionnement des meules, des roues, de la bluterie notamment pourrait être défini. D'autres petits éléments bien souvent négligés pourraient eux aussi faire l'objet d'un petit texte explicatif. Le visiteur pourrait alors lire par exemple à l'extérieur du moulin : « Bien souvent mystérieux aux yeux des passants d'aujourd'hui, la poulie que vous pouvez observer face à vous fut pendant longtemps un astucieux atout lors du travail du meunier. C'est grâce à ce monte-charge que les sacs de grains pouvaient être montés aisément à l'étage. Là, ils étaient stockés en attendant d'être transformés. C'est de cette fonction que découle la taille de l'ouverture. Le meunier pouvait ainsi s'approcher des sacs et les tirer à l'intérieur plus facilement qu'avec une simple fenêtre ». Beaucoup de petits éléments oubliés ou passant inaperçu peuvent de cette manière être de nouveau mis en avant et connus de tous.

Le deuxième étage du moulin constitue un petit espace abritant aujourd'hui un musée. Les objets exposés démontrent la vie en milieu rural au XIX^e siècle. Ils sont pour la plupart caractéristiques des Deux-Sèvres, département natal de Monsieur Ferru. Le premier étage abrite également quelques outils offerts à la vue du visiteur. Mais il serait ici plus logique d'adapter les éléments exposés au thème meunier. Divers outils ou objets indispensables au travail du meunier peuvent donc être montrés ou du moins cités : des marteaux de piquage pour les meules comme des bouchardes par exemple, des balances, des tamis, des cercles destinés à maintenir le col des sacs ouverts, des sacs, des boisseaux ... À ces outils peuvent s'ajouter quelques autres éléments comme des meubles ou des vêtements, à l'instar d'une maie ou de la tenue du meunier. Cette dernière peut se caractériser par des vêtements ainsi qu'un bonnet totalement blancs, comme le montrent certaines miniatures

médiévales. Bien entendu des cartels doivent être présents afin de nommer les objets présentés et de décrire leur fonction.

Mais pour que toutes ces améliorations et réorganisations soient encore plus efficaces il apparaît que l'ouverture au public doit être plus large. Monsieur Ferru ouvre actuellement à la visite tous les mardis ainsi qu'à l'occasion des journées découvertes auxquelles il participe. Des rendez-vous sont obligatoires pour pouvoir découvrir le moulin le reste de l'année. Le week-end reste le moment favori des touristes pour découvrir de nouveaux sites. Il serait donc judicieux d'ouvrir le moulin à la visite au moins trois jours complets par semaine, dont le samedi. De la même façon l'été et avec lui la période de vacances scolaires apporte plus de visiteurs que le reste de l'année. Ouvrir plus lors de cette période serait encore une fois profitable pour les touristes comme pour le propriétaire. Mais il reste évident que cette notion d'ouverture plus large est délicate pour un propriétaire privé tel que Jean- Michel Ferru, qui réside sur les lieux même du moulin.

2) Pour une meilleure médiation envers les jeunes publics

Jean-Michel Ferru développe depuis peu des visites destinées aux enfants des écoles primaires et centres de loisirs. Il démontre ainsi qu'il ne sous-estime pas l'importance qui doit être accordée à cette tranche d'âge lors d'une valorisation patrimoniale. En plus de leur faire visiter les lieux, il a la très bonne idée d'ajouter un atelier de confection de pain lors de ces visites. Cet élément permet d'apporter un côté ludique que l'enfant apprécie énormément et qui l'aide à rester éveillé à tout ce qui l'entoure. De plus l'enfant est fier de sa réalisation, et peut même rentrer chez lui en sa possession. Il peut alors évoquer sa journée et intéresser sa famille à sa visite. L'enfant peut donc être le moteur de nouvelles visites et donc d'un développement patrimonial. Mais au-delà de cette idée, il est important d'éduquer l'enfant et de le familiariser dès son plus jeune âge avec des découvertes patrimoniales qui éveillent sa curiosité et son désir d'apprendre ainsi que son respect pour les sites en danger. Si le côté ludique est donc primordial, il ne doit pourtant pas être le seul développé et effacer le côté éducatif.

Afin de ramener ce côté éducatif, certains outils peuvent être développés et mis à disposition des enfants et de leurs accompagnateurs, notamment les enseignants. Beaucoup

de livrets pédagogiques sont utilisés lors de visites de sites patrimoniaux. Ceux destinés aux instituteurs donnent des indications qui leur permettent de répondre aux questions de leurs élèves et qui permettent de compléter le livret élève. Ce dernier contient quant à lui une série de questions et exercices divers qui leur permettent de restituer les connaissances apprises lors de la visite effectuée au préalable. Mais ils peuvent également découvrir des réponses par eux-mêmes et développer de cette manière leur esprit critique, logique et leur réflexion personnelle. Ce livret est simplement proposé aux enseignants, qui ont le choix de s'en servir ou non. Il permet même d'engager différentes leçons de cours grâce à un exemple concret vu lors de la visite et abordé dans le livret. Le moulin de Saint-Géraud pourrait donc proposer des livrets pédagogiques au préalable de chacune de ses visites d'élèves de primaire. Chaque exercice donné doit bien sûr rester adapté à l'âge de l'enfant et à ses capacités. Si les visites se développent au sein des collèges notamment pour le moulin de Saint-Géraud, il serait donc nécessaire de développer de nouveaux livrets adaptés à l'âge et au niveau scolaire des collégiens.

La mise en place de tels fascicules pourraient facilement être produite par toute personne ayant de solides connaissances sur les moulins ou sur le moulin de Saint-Géraud précisément. Le personnel de l'Office du tourisme intercommunal, les membres des associations de sauvegarde ou encore Monsieur Ferru lui-même peuvent donc développer des livrets complets. Le coût de cette opération reste quant à lui très moindre puisque les carnets peuvent être proposés sur un site ou une page internet et imprimés par l'instituteur au besoin. Les exercices pouvant être suggérés sont variés. Certains peuvent être appliqués durant la visite guidée par son propriétaire. En voici quelques exemples :

- Exercice n°1 : Écoute bien la visite et replace sur le schéma les noms à l'endroit qui leur correspond : meules ; roue verticale ; four de boulangerie ; canal ; vanne ; case à grain ; monte-charge ; bluterie.
- Exercice n°2 : Replace les différentes étapes du traitement du grain dans le bon ordre : la farine est placée dans des sacs ; le grain est placé dans la trémie ; les sacs de grain sont hissés grâce au monte-charge ; le grain passe dans les meules ; les grains sont lavés ; la farine est séparée des déchets du grain.
- Exercice n°3 : Essaie de définir les mots suivants : bluterie ; bief ; déversoir.

- Exercice n°4 : Répond aux questions suivantes : Quel est le nom du cours d'eau qui alimente le moulin de Saint-Géraud ? Comment appelle-t-on la meule qui ne bouge pas ? Quelle céréale est transformée en farine au moulin de Saint-Géraud ?

D'autres exercices peuvent être effectués après la visite, lors d'un moment d'autonomie qui permet à l'enfant de développer certaines compétences comme la recherche en autonomie, la réflexion, la logique ou la lecture. Il peut par exemple être demandé à l'enfant de rechercher des informations en regardant attentivement les photographies et panneaux explicatifs au sein du moulin. Par exemple :

- Exercice n°1 : Regarde et lis attentivement le panneau qui retrace l'histoire du moulin. En quelle année le moulin a-t-il été racheté par Monsieur Ferru ? Depuis quelle année ne fonctionnait-il plus ?
- Exercice n°2 : Regarde la recette du pain traditionnel. Combien de temps la pâte du pain doit-elle reposer ? Combien de temps faut-il pour faire cuire le pain ?
- Exercice n°3 : Regarde bien les photographies accrochées aux murs. Que montrent-elles ?

L'ensemble de ces exercices destinés à faire découvrir le fonctionnement et l'utilité d'un moulin ainsi que le travail effectué par son propriétaire peuvent bien sûr être accompagnés de divers petits jeux ou activités amusantes. La recette du pain appliquée lors de l'atelier peut aussi être jointe afin que l'enfant puisse refaire l'activité chez lui. Ces livrets constituent un début d'étude, qui peut être prolongée en classe. Pour continuer dans l'étude de ce sujet, les enfants peuvent par exemple apprendre la fable de Jean de la Fontaine *Le meunier, son fils et l'âne*, aborder des thèmes historiques ou techniques.

Pour terminer, le moulin de Saint-Géraud pourrait être le centre du développement de plusieurs ateliers et jeux divers et variés pour les enfants. L'atelier de fabrication du pain pourrait être gardé et étendu à tous sur rendez-vous. L'enfant découvre alors la confection de la pâte, son pétrissage ainsi que le façonnage d'une pâte déjà levée et sa cuisson. Afin de comprendre comment le grain se transforme en farine, un deuxième atelier pourrait être développé. Grâce à deux pierres le jeune visiteur pourrait broyer ses grains à la main et observer le phénomène de transformation. Mais d'autres types de jeux pourraient être mis en place à titre plus exceptionnel. Lors de la participation de Monsieur Ferru à l'une des journées portes ouvertes à thèmes, il lui serait possible de créer de nouvelles activités

ludiques pour attirer la curiosité des enfants. En voici un exemple : un petit texte d'introduction au jeu annonce à l'enfant que quelqu'un a volé tous les sacs de grain gardés par le meunier et lui demande son aide. Avec cette explication, une liste de suspects et un premier indice sont fournis. Une enquête débute alors en prenant la forme d'une chasse au trésor : chaque indice trouvé renvoie vers l'indice suivant grâce à une petite énigme à résoudre. Des informations sur le métier de meunier sont disséminées au fur et à mesure de l'avancée de l'enfant.

B. Propositions de nouveaux éléments de valorisation

1) La communication, un élément essentiel de la valorisation patrimoniale

La valorisation patrimoniale se développe à travers divers moyens tels que la médiation, la communication ou encore la conservation. Afin de faire connaître un patrimoine et d'intéresser le public, de l'inciter à le découvrir, il est primordial de développer de bons éléments de communication autour de lui. Ce fait s'avère d'autant plus vrai et important pour les sites patrimoniaux en zones rurales. Leur éloignement des centres urbains les rendent en effet bien plus difficiles à inclure dans une journée familiale prévue en ville, ou encore difficile à trouver par hasard au gré d'une balade en ville. L'absence ou le manque des commodités à proximité (restaurants, toilettes publiques, distributeurs de billets, ...) fait bien souvent peur aux touristes, qui choisissent alors de ne pas se rendre sur les lieux. Il faut donc établir différentes formes de communication permettant une meilleure visibilité, permettant de fédérer plus de public sous toutes ses tranches d'âges et mettre en avant divers éléments qui apportent la confiance du visiteur.

Il est tout d'abord primordial d'établir une meilleure signalisation routière indiquant l'accès au moulin de Saint-Géraud. Situé dans une zone très rurale où aucune signalisation ne le concerne, il est très difficile de s'y rendre sans s'être déjà rendu sur les lieux au préalable. Il serait alors judicieux d'indiquer le moulin depuis les premiers centres urbains ou semi-urbains à proximité. Ainsi la petite ville de Lafrançaise, ou encore celle de Castelnau-Montratier dans le Lot pourraient accueillir quelques panneaux indiquant d'ores et déjà la présence d'un moulin visitable à Labarthe. Indiquer sur ces mêmes panneaux que

des produits de boulangerie et de la farine sont en vente pourrait même élargir la gamme des visiteurs. Ces indications doivent se poursuivre au sein du village de Labarthe afin de guider le visiteur jusqu'à sa destination finale.

Ensuite, et avec l'importance croissante de l'utilisation d'Internet, il ne faut pas négliger son apport en matière de communication patrimoniale. De nos jours la préparation d'un séjour ou d'une visite se fait sur Internet : le visiteur juge l'intérêt du site en fonction de ses goûts, cherche les jours et horaires d'ouverture et regarde les différents attraits du site ou des alentours. Il s'agit alors de mettre divers éléments en valeur. Tout d'abord il est important d'attiser la curiosité d'un visiteur potentiel en dévoilant plusieurs photographies sur ce site. Il faut ensuite expliquer ces images en dévoilant la nature du site, ses principales caractéristiques architecturales, techniques et historiques. Intéressé mais pas forcément convaincu, l'internaute cherche ensuite les informations pratiques concernant les lieux et qui pourraient confirmer ou non sa visite. Il s'agit ici de la présence d'éléments répondant aux normes handicapées par exemple ou encore qui pourraient participer au confort du ou des visiteurs. Parmi ces éléments nous pouvons par exemple citer la présence de toilettes, de point d'eau, d'un parking ombragé, d'accessibilité pour les poussettes ou personnes en situation de handicap, tables de pique-nique, ... Tous incitent un peu plus l'internaute à aller visiter le site, il est de ce fait primordial de les indiquer sur la page ou le site internet. Enfin une page doit être dédiée aux informations pratiques relevant de l'ouverture du lieu. Cette page doit indiquer l'adresse exacte du lieu et comment y accéder, mais également les jours et horaires d'ouverture. Numéros de téléphone et adresse mail peuvent également s'y trouver pour une prise de contact facile de la part du futur visiteur.

Si depuis peu l'Office du tourisme du Sud-Quercy Lafrançaise gère un site internet sur les patrimoines de son territoire, la page concernant le moulin de Saint-Géraud mériterait d'être améliorée ou développée voire recréée. De plus ce site possède un mauvais référencement et est donc difficile à trouver. Enfin il serait préférable de posséder une page ou un site directement au nom du moulin afin de créer une communication plus directe et facile. Le site concernant le moulin de Saint-Géraud pourrait posséder plusieurs pages : une accueillant une description technique du moulin ; une deuxième relatant l'histoire du moulin ; une autre recensant l'ensemble des informations pratiques et de contact ; une page proposerait les visites – ateliers pour les écoles avec leurs livrets pédagogiques ; enfin une dernière page pourrait accueillir une galerie de photographies. Des liens vers d'autres sites patrimoniaux du même territoire peuvent aussi être mis en avant sur ce site internet.

Enfin la création de dépliants concernant spécifiquement le moulin de Saint-Géraud pourrait également permettre une meilleure communication. Sur le même principe que la page – site internet le dépliant mettrait en avant divers points : des produits et un artisanat de tradition pratiqués par un meunier – boulanger passionné par son moulin à eau, élément fort du patrimoine rural du territoire. L'intérêt principal des dépliants réside dans leur mise à disposition du public. Celle-ci doit d'établir dans le plus d'endroits possible où de potentiels visiteurs seraient susceptibles de les consulter. Ainsi les gîtes, restaurants, campings, centres de loisirs, les autres sites patrimoniaux à proximité ou similaires et bien entendu les offices du tourisme sont des lieux clés pour le dépôt de dépliants. Cette communication patrimoniale de proximité permet l'accroissement de la visibilité du site et donc sa mise en valeur auprès des publics.

2) La création d'événements à différentes échelles

Le patrimoine, et le patrimoine technique rural plus spécifiquement, est de nos jours considéré comme une chose dépassée, obsolète et figée. La valorisation patrimoniale doit casser cette idée préconçue. Pour cela, il est important de mettre en œuvre des événements variés et dynamiques autour du moulin de Saint-Géraud. Il peut s'agir de créer ces actions autour du moulin lui-même, mais également de les faire rentrer dans des organisations plus générales pouvant être créées à l'échelle du territoire ou déjà bien établies (journées du patrimoine, journées des moulins, ...). La fréquentation des visiteurs augmente considérablement lors de ces événements mais rend de ce fait la concurrence plus forte entre les divers sites patrimoniaux. Proposer un programme original serait donc un atout considérable pour attirer la curiosité des visiteurs.

Afin de dynamiser le moulin de Saint-Géraud et ses visites il pourrait être utile d'engager des professionnels venant du monde du spectacle. Ceux-ci permettraient de donner un second souffle au moulin et de le faire voir d'une autre manière. Deux exemples viennent prendre place ici. Tout d'abord une troupe d'acteurs pourraient être employée toute une journée. Plusieurs scénettes portant sur le thème de la meunerie et pouvant se situer à divers endroits du moulin pourraient être développées. La Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d'Animation, et plus particulièrement son antenne du

Tarn- et- Garonne dans notre cas, propose une liste complète de troupes de théâtres¹. Amateurs passionnés et compétents peuvent donc être engagés à moindre coût. La troupe « La Commedia d'ici » par exemple a déjà effectué ce genre de représentations lors de manifestations estivales organisées au château de Bruniquel. Notre deuxième proposition se porte sur la venue d'un conteur au moulin. Celui-ci pourrait interpréter des lectures adaptées aux jeunes publics. De cette manière les enfants pourraient apprendre sur le moulin et son histoire tout en étant divertis. Mais les adultes également pourraient profiter d'une telle venue. Par exemple, le conteur pourrait scénariser l'histoire du moulin et de ses propriétaires. Sa dictée pourrait se faire dans une ambiance adaptée : en début de soirée ou la nuit tombée à la lueur des bougies vacillant dans les salles du moulin, avec pour seuls bruits celui de l'eau et celui de la meule en action.

Ces deux énoncés se dérouleraient donc à l'échelle seule du moulin de Saint-Géraud, même s'ils peuvent prendre place dans le cadre d'actions plus générales. Mais l'Office du tourisme intercommunal pourrait lui aussi organiser ses propres événements. Nous pouvons ici imaginer des journées de dégustation de produits locaux (pain et autres produits du moulin, bière de la brasserie Oc'Ale de Lafrançaise, fromage de la ferme « La vieille grange » de Vazerac ou de la Bergerie du Mourié de Puycornet, ...) ou encore des démonstrations de métiers anciens. Les savoir-faire, constituant une partie intégrante du patrimoine immatériel, seraient mis à l'honneur lors de telles journées. Ces dernières pourraient prendre place sur le site du moulin. Les produits de Monsieur Ferru, son savoir- faire ainsi que son bien seraient donc mis en valeur.

3) *Ajout d'un volet scientifique à la valorisation*

Les divers ajustements et ajouts proposés ci-dessus relèvent de la valorisation patrimoniale et touristique. Mais pour que cette valorisation soit totale, le volet scientifique ne doit pas être écarté. L'étude d'un patrimoine doit être complète et précise pour parvenir à sa bonne compréhension. Ainsi la valorisation patrimoniale n'en sera que meilleure. L'étude et la connaissance d'un site patrimonial fait donc partie intégrante de sa mise en valeur.

¹ Leur liste est présente sur le site suivant : <http://fncta-midipy.fr/tarn-et-garonne/>.

L'étude de ce site est rendue difficile par le manque de documents le concernant, et l'éparpillement de ceux existants. Malgré cela deux études ont été entamées : celle de Gilles Jarrier en 1999 et l'étude présente. Mais de plus amples recherches mériteraient d'être poursuivies. Pour cela le temps et la mobilité ne doivent pas être réduits. De plus il est nécessaire de gagner la confiance et de travailler de pair avec le propriétaire du moulin, qui n'a jusque-là pas souhaité communiquer s'il était en possession d'archives, quel que soit leur genre. De manière plus globale, et dans le but de comprendre quel rôle social, économique ou encore technique avait le moulin de Saint-Géraud, il serait utile de dresser un inventaire des différents moulins qui ont pris place sur le territoire au cours du temps. L'étude de ces moulins séparés et dans leur globalité nous apporterait une meilleure compréhension du site du moulin de Saint-Géraud.

Afin que chacun puisse accéder aux données historiques et techniques mise à jour lors d'une étude approfondie, il est nécessaire d'entamer une action divulguant l'ensemble de ses résultats. Plusieurs possibilités s'offrent ici à nous. Tout d'abord une publication dans une revue ou un journal spécialisé peut être envisagée. Plusieurs associations de sauvegarde et de mise en valeur des moulins ou des patrimoines ruraux éditent et publient leur propre revue scientifique. L'association des Moulins du Quercy Lot et Tarn-et-Garonne notamment édite une revue nommée *La Lettre des moulins du Quercy*. De même la Fédération des moulins de France propose la revue *Le Monde des moulins*. Elles proposent des articles détaillés sur certains moulins, sur des techniques utilisées ou sur des associations de sauvegarde de ce patrimoine. Des agendas y sont également fréquemment joints. Une publication d'article détaillé concernant le moulin de Saint-Géraud dans une de ces revues apporterait une grande visibilité à l'action et lui accorderait plus de crédit. Une deuxième possibilité se présente également. Celle-ci se développerait alors à nouveau à l'échelle de la communauté de communes. Cette dernière apporterait l'appui financier nécessaire à son développement. Une petite revue pourrait être éditée tous les 6 mois par exemple. Chaque période constituerait alors un « Zoom sur » un patrimoine du territoire. Dans ce cadre-là, diverses actions pourraient même être développées tout au long de la période. Tout d'abord la rédaction d'un article sur ce patrimoine, mais également la mise en place d'expositions, d'ateliers pour les enfants, de visites guidées, de journées portes ouvertes ou encore de spectacles. Le moulin de Saint-Géraud pourrait être le premier patrimoine à faire l'objet de cet ensemble d'actions.

Il est ensuite également possible d'organiser une rencontre directe entre le ou les chercheurs et le public. La communauté de communes du Sud-Quercy Lafrançaise possède un centre culturel intercommunal. Celui-ci se présente sous la forme de trois médiathèques implantées sur trois communes. Or la médiathèque de Lafrançaise possède une salle entièrement dédiée aux rencontres, concerts, aux conférences et expositions. Elle est mise à disposition gratuitement et sur simple demande pour l'organisation d'événements par des membres de la communauté de communes. Elle pourrait donc accueillir une restitution des travaux de recherches sur le moulin de Saint-Géraud sans même avoir à débloquer de financements spéciaux. Ainsi à l'aide d'une communication dédiée à l'événement, chacun pourrait prendre connaissance de la rencontre. Une conférence tenue par la personne ayant mené la recherche restituerait l'ensemble des connaissances acquises sur le moulin et son histoire. Celle-ci pourrait de plus être complétée par une petite exposition de photographies du moulin et de documents d'archives. Cette première conférence pourrait même initier une série complète d'autres exposés historiques, artistiques, architecturaux ou techniques sur d'autres patrimoines ruraux du territoire. La valorisation scientifique du moulin de Saint-Géraud pourrait donc entraîner la valorisation patrimoniale de tout un territoire.

CONCLUSION

Patrimoines longtemps oubliés et délaissés, les moulins constituent un vaste sujet d'étude qui ne tarit pas d'exemples et de ressources. Mais l'étude d'un patrimoine rural en particulier se révèle quant à elle bien plus difficile. Il est évident que leur éloignement des centres urbains et leur oubli participent à leur destruction, qu'elle soit d'ordre physique ou archivistique. Ces figures quotidiennes du passé que sont les patrimoines ruraux sont en effet bien souvent vues comme dépassées et figées. L'intérêt qui leur est porté est moindre de nos jours encore. Il est de ce fait primordial de participer à leur étude et leur sauvegarde avant qu'ils ne disparaissent. Beaucoup, qu'ils s'agissent d'associations de sauvegardes ou encore de propriétaires privés, participent alors à leur protection. Depuis peu, et dans le but de redonner leurs lettres de noblesses aux moulins ruraux, ces acteurs locaux du patrimoine œuvrent pour leur mise en valeur. Cependant, il est relativement difficile de parvenir à dynamiser ces structures patrimoniales et à attirer des visiteurs. Mais l'étude de cas du moulin de Saint-Géraud et de sa mise en valeur patrimoniale peut nous donner des pistes à suivre dans le cas d'un patrimoine rural.

L'étude sur le moulin de Saint-Géraud, bien qu'entravée par le manque de sources et de documentation à consulter, s'est révélée très intéressante. Les points historiques, techniques et patrimoniaux notamment méritaient d'être amplement étudiés. Le moulin de Saint-Géraud se présente aujourd'hui comme une figure typique du Quercy par ses composantes techniques et architecturales. Sa réhabilitation a constitué un énorme pas dans sa mise en valeur. Cette dernière s'est même poursuivie par la mise en place d'actions diverses par une multitude d'acteurs. Souvent propriétés de personnes privées, les patrimoines ruraux ne sont que très peu voire pas du tout étudiés et mis en valeur. Ce fait constitue l'un des problèmes majeurs à leur valorisation. Mais dans le cas du moulin de Saint-Géraud, l'association de plusieurs acteurs renforce les actions développées par le propriétaire.

Cette étude a montré qu'il est primordial de faire travailler de pair tous les acteurs locaux du patrimoine : propriétaires, associations, fondations, communes, offices du tourisme, ... Grâce à cette entente la valorisation ne peut être que plus complète et efficace. De plus il est nécessaire d'établir une mise en valeur à l'échelle d'un territoire et basée sur

plusieurs patrimoines divers. En effet il n'existe que très rarement des institutions ou structures spécialement dédiées à un patrimoine rural seul. Lorsque ce cas se présente, la valorisation n'est pas toujours optimale car un patrimoine seul ne suffit pas à fédérer un public en zone rurale.

Si dans le cas du moulin de Saint-Géraud les acteurs sont nombreux et volontaires, un nouveau problème se pose aujourd'hui pour sa préservation et sa mise en valeur : le départ à la retraite de son propriétaire, monsieur Jean-Michel Ferru. Celui-ci reste pour le moment sur les lieux et disposé aux visites et démonstrations. Mais rien ne peut garantir que quelqu'un prendra sa relève et perpétuera le savoir-faire du moulin de Saint-Géraud, qui risque une fois encore de tomber dans l'oubli.

SOURCES

I. SOURCES MANUSCRITES

Archives départementales du Tarn-et-Garonne (Montauban) :

- Cadastre napoléonien en ligne, <<http://lacarto.ledepartement82.fr>> consulté le 24 septembre 2015.
- 3P 844 : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leur contenance et de leurs revenus, sections A à F (1836).
- 3P 848 : Matrice cadastrale des propriétés bâties de Labarthe en 1882.
- 3P 849 : Matrice cadastrale des propriétés bâties de Labarthe en 1911.
- 3E 077-34 : Livre de mutations (an X – 1818).
- Recensements de population pour la commune de Labarthe (mis en ligne) : années 1876, 1881, 1891, 1896, 1901, 1906 et 1911.

Archives départementales du Lot (Cahors) :

- C 243 : Correspondances du contrôleur général Terray, de MM. D'Ormesson, de Beaumont et de l'intendant Gourgues (juillet – décembre 1770).
- 48 J 29 : Extraits de différents registres de notaires anciens (1318-1669).
- 48 J 31 : Inventaire des titres des archives de Boisse (1256-1616).
- 48 J 32 : Inventaire des titres des archives de la baronnie de Castelnau (1252-1781), uniquement les folios 314, 315, 362, 363, 342, 343.

II. SOURECS ORALES, ENTRETIENS

- Vendredi 25 septembre 2015 : Entretien avec M. Jean-Michel Ferru, propriétaire du moulin Saint-Géraud. Prise de photos, questionnaire.
- Vendredi 6 novembre 2015 : Deuxième entrevue avec M. Ferru. Confirmation du nom d'un contact et prise de photos.
- Lundi 16 novembre 2015 : Appel de M. Jankowiak à la Fondation du Patrimoine pour trouver le dossier du moulin (introuvable).
- Lundi 11 janvier 2016 : Entretien avec M. Florent Hautefeuille, professeur à l'Université de Toulouse Jean Jaurès.
- Samedi 13 février 2016 : Entretien téléphonique avec M. Jarrier, historien local.
- Mercredi 24 février 2016 : Rencontre avec le personnel de l'Office de Tourisme Intercommunal du Sud-Quercy Lafrançaise.
- Lundi 29 février 2016 : Entretien téléphonique avec Alexandre Tahon, chargé de mission régional à la Fondation du Patrimoine.
- Jeudi 16 juin 2016 : Nouvelle entrevue avec Jean-Michel Ferru.

BIBLIOGRAPHIE

I. INSTRUMENTS DE TRAVAIL

- Dictionnaire *Le petit Larousse*, Paris, Larousse, 2000.

II. HISTOIRE RURALE, HISTOIRE DES TECHNIQUES, INVENTAIRES

- Jean BRUGGEMAN, *Moulins. Maîtres des eaux, maîtres des vents*, Paris, Rempart, 1997.
- Jean-Baptiste-Pierre-Julien chevalier de COURCELLES, *Histoire généalogique et héraldique des Pairs de France, des grands dignitaires de la Couronne, des principales familles nobles du royaume, et des maisons princières de l'Europe, précédée de la généalogie de la maison de France*, Tome premier, Paris, 1822.
- Florent HAUTEFEUILLE, « Les vigueries carolingiennes en Quercy et en Toulousain », in *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale* (vol. 121, n°266), 2009, p. 199-213.
- Florent HAUTEFEUILLE, « Une vicomté sans vicomte : les Gausbert de Castelnaud », in *Vicomtes et vicomtés dans l'Occident médiéval*, Toulouse, éd. Hélène Debax, Presses Universitaires du Mirail, 2008.
- Florent HAUTEFEUILLE, « Les élites rurales laissent-elles une trace archéologique ? Étude à partir de quelques cas du sud-ouest de la France », in *Les élites rurales dans l'Europe médiévale et moderne*, Flaran XXVII (2005), textes réunis par François MENANT et Jean-Pierre JESSENNE, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2007, p. 163-178.
- Maïwenn HOUZAY, *Inventaire des moulins à eau en vallée d'Ossau*, Master 1 Valorisation du Patrimoine et politiques culturelles territoriales, sous la direction d'Evelyne Toussaint, Pau, UPPA, 2007.
- Alain MAZEAU, « La mouture du blé », *Le Monde des moulins*, octobre 2012, N°42, p. 20- 21.
- Mireille MOUSNIER (dir), *Moulins et meuniers dans les campagnes européennes (IX^{ème}-XVIII^{ème} siècles)*, actes des XXI^{èmes} journées internationales d'Histoire de l'abbaye de Flaran, 3, 4 et 5 septembre 1999, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2002.

III. OUVRAGES TRAITANT DU SUD-QUERCY

- Christian-Pierre BEDEL (dir), *Molières, Auty, Labarthe, Puycornet, Vazerac*, Villefranche-de-Rouergue, Al canton, 2012.
- Frédéric BERTHAULT, Alain BESCHI, Olivier FERULLO *et.al.*, *Vallée du Lot. Confluences en Lot-et-Garonne*, Le Festin, Cahiers du Patrimoine 85, 2007.
- Janine GARRISSON (dir), *Tarn-et-Garonne, l'album du bicentenaire*, Toulouse, Éditions Privat, 2008.
- Charles MOUNIÉ, *Le sud-Quercy de L'Honor-de-Cos*, Toulouse, Midi-Pyrénées Impression, 2007.

WEBOGRAPHIE

I. SITES SPÉCIALISÉS

- journees-europeennes-des-moulins.org

<<http://www.journees-europeennes-des-moulins.org>> consulté le 09 décembre 2015.

Ce site, dépendant de la Fédération des Moulins de France, présente pour chaque région et chaque département les différents moulins à voir lors des Journées européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier.

- [fdmf.fr](http://www.fdmf.fr)

<<http://www.fdmf.fr>> consulté le 26 octobre 2015.

Site de la Fédération des Moulins de France, association visant à la sauvegarde et à la valorisation des moulins à vent et à eau de France. Le site propose une carte présentant les moulins recensés et met à disposition du visiteur des pistes de documentation. La Fédération publie également une revue trimestrielle (*Le Monde des Moulins*), commandable en ligne.

- [fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

<<https://www.fondation-patrimoine.org>> consulté le 2 novembre 2015.

La Fondation du patrimoine propose sur son site divers conseils en matière de protection et de sauvegarde patrimoniale. Les prix et concours qu'elle organise sont également détaillés. Elle propose également des ressources en ligne.

- [maisons-paysannes.org](http://www.maisons-paysannes.org)

<<http://www.maisons-paysannes.org>> consulté le 3 novembre 2015.

Le site de cette association nationale de sauvegarde du patrimoine rural bâti et paysager propose de nombreux conseils à destination des propriétaires, détaille les prix pouvant être attribués par l'association. Une revue est également proposée en ligne.

- cc-sudquercylafrancaise.fr

<<http://www.cc-sudquercylafrancaise.fr/fr/la-communaute/presentation/commune-de-labarthe.html>> consulté le 21 octobre 2015.

Le site officiel de la communauté de commune du Sud-Quercy Lafrançaise propose de brèves explications historiques sur les communes la composant, dont celle de Labarthe.

- <<http://patrimoine-sudquercy.jimdo.com/>> consulté le 05 juin 2016.

Créé et tenu par l'Office du tourisme intercommunal du Sud-Quercy Lafrançaise, ce site propose des descriptions des divers patrimoines situés sur le territoire et possédant un panneau explicatif.

- meuneriefraancaise.com

<<http://www.meuneriefraancaise.com/content.asp?IDD=3299>> consulté le 20 mars 2016.

Le site de la meunerie française propose une description du métier de meunier, de la fabrication de la farine ainsi qu'un bref historique concernant ces deux éléments.

- Gers.gouv.fr

<<http://www.gers.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Gestion-de-l-eau/Ouvrages-hydrauliques-plans-d-eau-barrages-moulins-digues/Les-moulins>> consulté le 10 avril 2016.

Cette page reprend les informations légales à connaître à propos de l'utilisation des cours d'eau et leur statut légal.

- Patrimoinedepays-moulins.org

<http://www.patrimoinedepays-moulins.org/#!jppm/c1ppg> consulté le 15 juin 2016.

II. ARTICLES DE PRESSE

- ladepeche.fr

<<http://www.ladepeche.fr/article/2013/06/05/1642784-le-moulin-de-saint-geraud-a-labarthe.html>> consulté le 26 octobre 2015.

Article « Le moulin de Saint-Géraud à Labarthe » de *La Dépêche* publié le 05 juin 2013, qui comporte quelques brèves explications sur le travail du propriétaire, ce que l'on peut trouver en se rendant au moulin, ainsi que les horaires d'ouvertures et des informations pratiques.

- ladepeche.fr

<<http://www.ladepeche.fr/article/2015/05/15/2105251-a-la-decouverte-des-moulins-tarn-et-garonnais.html>> consulté le 26 octobre 2015.

Article « À la découverte des moulins Tarn-et-Garonnais » publié dans *La Dépêche* le 15 mai 2015 à l'occasion des 21èmes Journées européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier. L'article présente des informations pratiques destinées à la visite de quatre lieux ouverts pour ces journées.

- planet.fr

<<http://balado.planet.fr/idee-balade/midi-pyrenees/tarn-et-garonne/moulin-de-saint-geraud/idb/4670>> consulté le 26 octobre 2015.

Les sites Planet.fr et BaLaDO.fr testent et présentent sur leur site tenu en partenariat diverses activités et visites réalisable en famille. Cet article concerne le moulin de Saint-Géraud et donne toutes les informations pratiques permettant une bonne visite du lieu.

III. SITES DIVERS

- <<http://moulinsdefrance.free.fr/pages/1tr14n97t2.htm>> consulté le 26 octobre 2015.

Cette page internet créée par la Fédération des moulins de France donne les résultats du concours « Nos moulins ont de l'avenir » pour l'année 2013.

- vabunozoty2.canalblog.com
<<http://vabunozoty2.canalblog.com/archives/2012/05/14/24257620.html>> consulté le 26 octobre 2015.

Ce site constitue le blog de la famille Vabunozoty. Ils décrivent leur balade découverte à Labarthe, où ils ont pu découvrir le moulin de Saint-Géraud.

- [Picasaweb.google.com](https://picasaweb.google.com)
<<https://picasaweb.google.com/matie082/RandoLabarthe13Mai2012?authkey=Gv1sRgCKqF-uvUx8uvBg>> consulté le 27 octobre 2015.

Ce blog de photographies rassemble une série prise lors d'une randonnée à Labarthe et d'une visite du moulin de Saint-Géraud.

- [Aurette-verlac.com](http://www.aurette-verlac.com)

<<http://www.aurette-verlac.com/minie/rodet.htm>> consulté le 25 janvier 2016.

Ce site de la commune d'Aurette-Verlac propose une petite explication sur ce qu'est un moulin à rodet, à travers le moulin du Minié-Bas qui est situé sur la commune.

ANNEXES

I. GLOSSAIRE

Anche : Conduit par lequel la farine s'écoule de la meule.

Archure : Caisse en bois entourant les meules.

Aube : Partie d'une roue hydraulique sur laquelle s'exerce l'action du fluide moteur.

Bluteau : Petite bluterie primitive.

Bluter : Faire passer la farine à travers un tamis pour la séparer du son.

Bluterie : Appareil pour bluter la farine.

Boisseau : Mesure de capacité pour les grains et les produits analogues ; récipient dont le contenu correspondait à cette mesure.

Boulbène : Terre composée principalement d'argile et de sable, composant le sol des régions du Sud-Ouest de la France.

Confronts : Parcelles touchant à une propriété et qui permettent de la situer précisément.

Feudataire : Personne qui possède un fief et qui devait foi et hommage au seigneur suzerain.

Gruau : Semoule de blé dur.

Guéret : Terre non ensemencée, labourée au printemps et en été pour recevoir les semailles d'automne.

Maie : Coffre sur pieds qu'on utilisait autrefois pour pétrir et conserver le pain.

Mouture : Action ou manière de moudre les céréales ; produit résultant de cette opération.

Praesidium : Détachement militaire, garnison, troupe casernée, poste militaire.

Rotor : Partie tournante d'une machine.

Terrefort : Dans le sud-ouest de la France, sol argilo-calcaire fertile, assez dur à travailler.

Trituration : Action de réduire une substance solide en particules ou en pâte en l'écrasant, la broyant.

II. ANNEXES RÉFÉRENCÉES DANS LE CORPS DE TEXTE

Annexe n°1

Situation du village de Labarthe



Image extraite de Géoportail.

Annexe n°2

Transcription d'un compte-rendu rédigé en 1788 par les habitants de Labarthe suite à de grosses intempéries.

L'an 1788 et le 24^e du mois de juin, jour de fête de la Saint-Jean-Baptiste, au devant de la porte de l'église de Neuvèges, juridiction de la communauté de Labarthe, section de Montauban, lieu accoutumé à tenir les assemblées de ladite communauté, à l'issue de la messe paroissiale du dit lieu ont été assemblés en corps de communauté les sieurs Ouvrier Mille, Antoine Saint-Roma, ...

Auxquels il a été représenté par les dits sieurs consuls que le 30 du mois dernier jour de vendredi fit un si grand ouragan suivi de beaucoup de grêle qui tomba sur la paroisse de Saint-Martin de et Neuvèges et ladite grêle a emporté les trois quarts de leurs récoltes de toute espèce, et encore les 20 et 22 juin, il fut vu un autre grand ouragan aussi suivi de grêle qui tomba sur la paroisse de Saint-Jean de Perges, communauté de Labarthe, qui ont occasionné un grand débordement des ruisseaux et de la rivière de Lupte et celle de Lemboulas, de manière que les eaux ont conduit beaucoup de terre des guérets dans les ruisseaux et vallons.

Et enfin, cette ravine a été si grande et a fait un si terrible ravage sur toute ladite paroisse de Saint-Martin et partie de celle de Neuvèges qui a emporté les trois quarts de la récolte en blé, et entièrement les raisins et toute sorte de fruits.

Enfin les susdits assemblés ont déposé n'avoir plus vu un déluge pareil à ceux-ci-dessus mentionnés et après l'écoulement de ces eaux les prés se sont trouvés entièrement sablés et couverts en partie de gravier, ce qui est très préjudiciable à tous les habitants de la communauté, ce qui est une perte totale pour la nourriture des bestiaux.

Vu encore la disette des fourrages, et la perte de leur récolte en blé, vendanges, fruits, millet, haricots et chanvre, soit encore par l'enlèvement des guérets de leurs terres par l'ensablement de leurs prés, que par ce moyen les blés qui se sont trouvés dans les coteaux ont été déracinés, ce qui les réduit dans une triste situation.

Se voyant presque sans récolte cette année et n'espérant que d'en faire l'année prochaine, tous ces malheurs ont causé un dommage très considérable aux dits assemblés, ce qui a fait

qu'ils ont jugé à propos de dresser le présent verbal pour en instruire, prier et supplier très humblement Monseigneur de l'Administration provinciale de Haute-Guyenne de vouloir bien examiner l'exposé ci-dessus, qui est sans doute plus considérable que la communauté ne saurait l'exposer. Au cas où leur grandeur y trouvât quelque doute, il leur sera facile de s'en assurer au moyen du commissaire qu'ils peuvent envoyer sur les lieux pour vérifier les dommages ci-dessus.

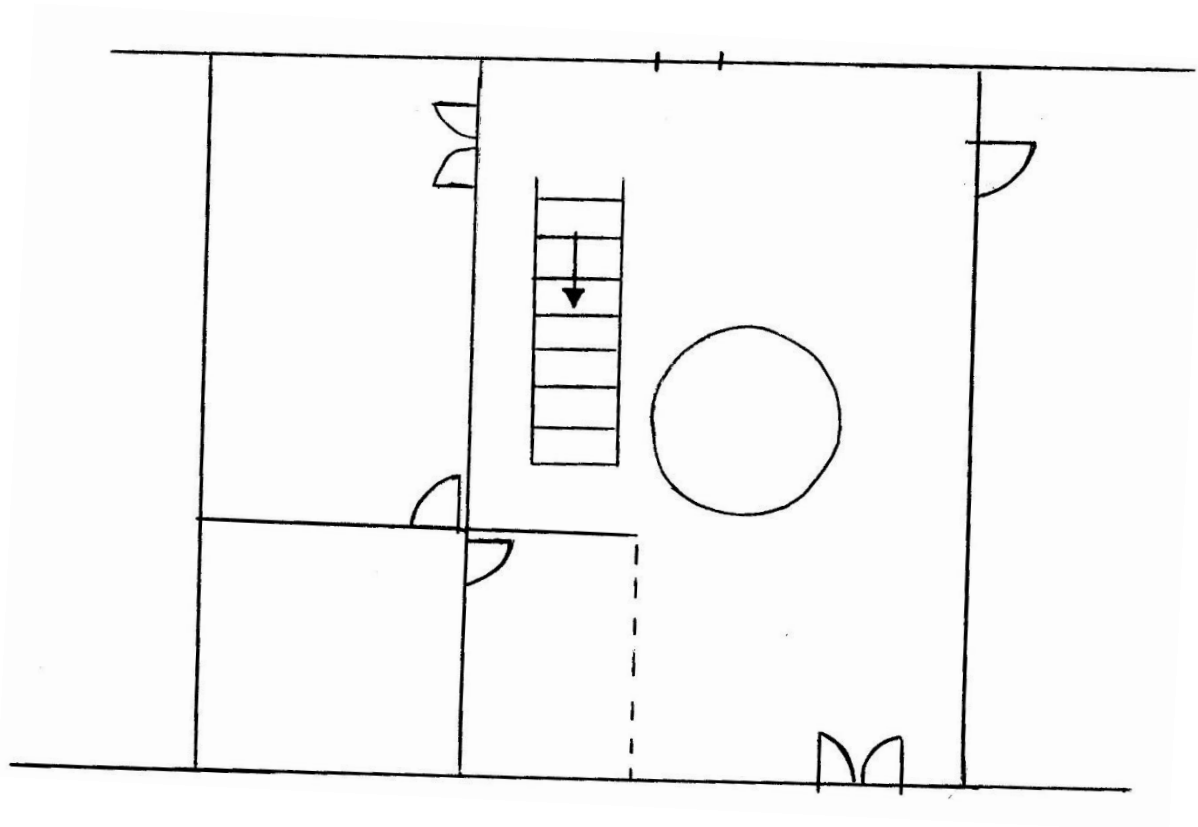
Comme aussi le présent verbal sera envoyé incessamment à nos dits seigneurs de l'Administration pour les supplier d'y avoir égard lors du département prochain.

Ainsi a été le tout délibéré au dit Neuvèges les ans, jours que dessus et ont signé ceux qui ont su et non les autres pour ne savoir.

Archives départementales du Lot, C 957, transcription présente dans Christian-Pierre BEDEL (dir), *Molières, Auty, Labarthe, Puycornet, Vazerac, Villefranche-de-Rouergue*, Al canton, 2012.

Annexe n°3

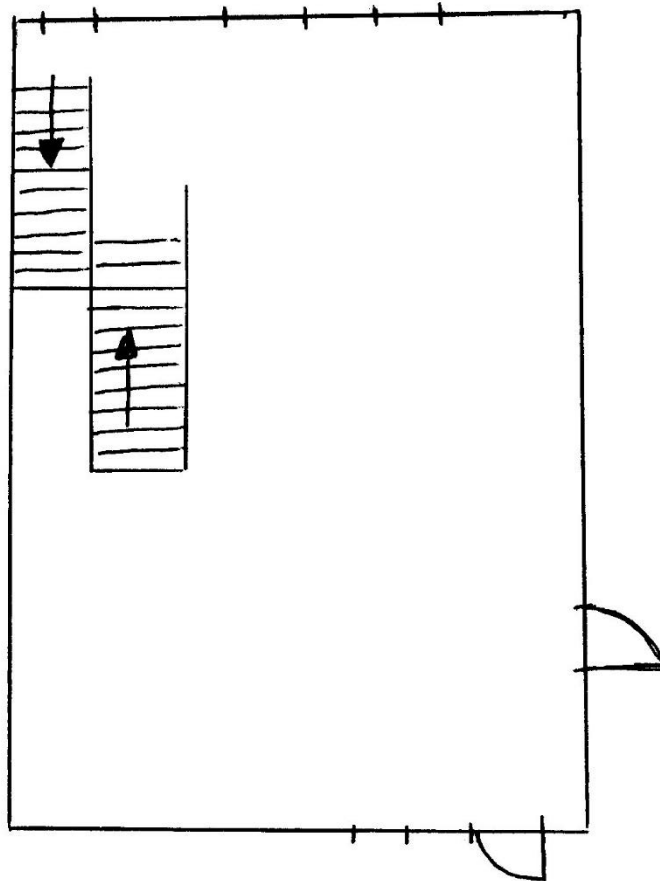
Croquis du rez-de-chaussée du moulin de Saint-Géraud.



Croquis de l'auteur.

Annexe n°4

Croquis du premier étage du moulin de Saint-Géraud.



Croquis de l'auteur.

Annexe n°5

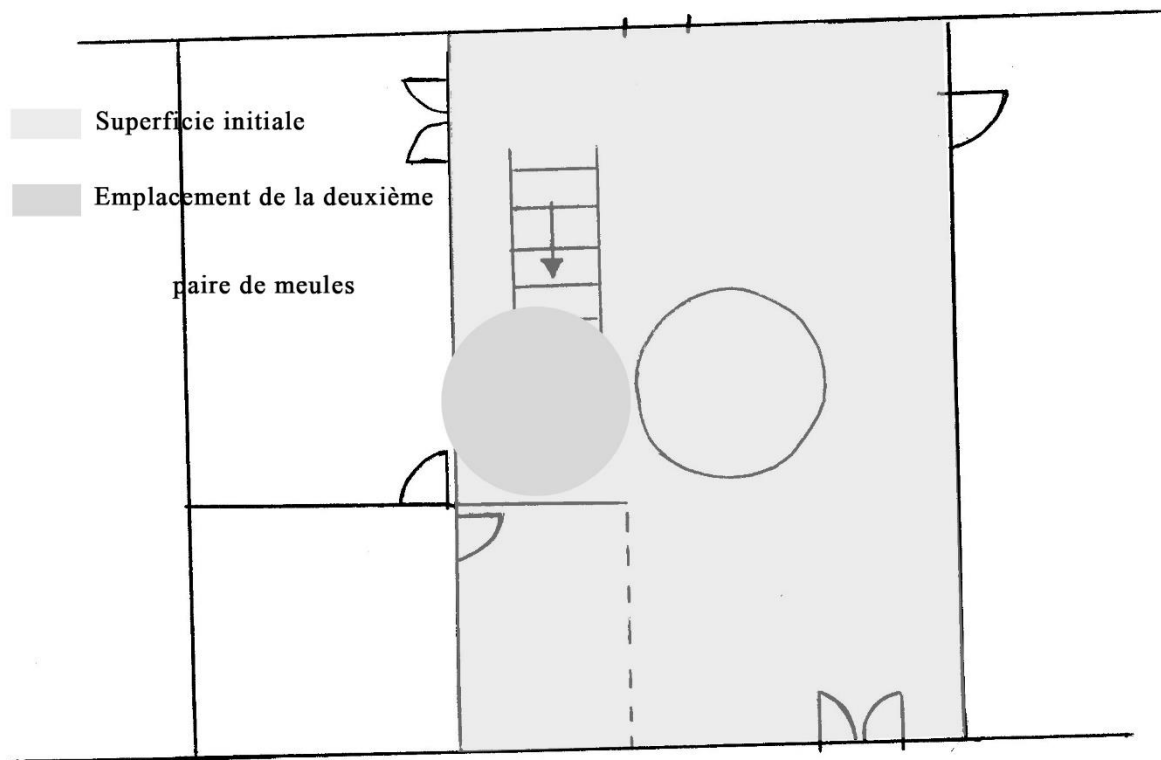
Photographie de l'espace de vente au moulin de Saint-Géraud.



Cliché de l'auteur, 28 septembre 2015.

Annexe n°6

Restitution par croquis de l'espace original de la salle de meunerie.



Annexe n°7

Disposition des accessoires du moulin de Saint-Géraud.



Image satellite extraite de Géoportail.

Annexe n°8

Photographie du déversoir du moulin de Saint-Géraud.



Cliché de l'auteur, 28 mai 2016.

Annexe n°9

Photographie de trappe devant le moulin de Saint-Géraud.



Cliché de l'auteur, 28 mai 2016.

Annexe n°10

Photographie de l'arrière du moulin de Saint-Géraud : absence d'ouvrage maçonné dans le canal.



Cliché de Jean-Michel Ferru.

Annexe n°11

Photographie de la sortie du moulin de Saint-Géraud avec ouvrage maçonné.



Cliché de l'auteur, 28 septembre 2015.

Annexe n°12

Photographie de la case à grain au premier étage du moulin.



Cliché de l'auteur, 28 septembre 2015.

Annexe n°13

Photographie du trieur.



Cliché de l'auteur, 28 septembre 2015.

Annexe n°14

Photographie de la trémie et des meules dans leur archure.



Cliché de l'auteur, 28 septembre 2015.

Annexe n°15

Roudet en puits du moulin de Saint-Géraud.



Cliché de l'auteur, 28 septembre 2015.

Annexe n°16

Chaîne à godets transportant de la farine au moulin de Saint-Géraud.



Cliché de l'auteur, 28 mai 2016.

Annexe n°17

Bluterie du moulin de Saint-Géraud.



Cliché de l'auteur, 28 mai 2016.

Annexe n°18

Meule désaffectée du moulin de Saint-Géraud.



Cliché de l'auteur, 28 septembre 2015.

Annexe n°19

Roue verticale du moulin de Saint-Géraud.



Cliché de l'auteur, 28 septembre 2015.

Annexe n°20

Extrait de BOYER Berthe, *Souvenirs d'enfance*, 1993.

« Je me souviens de la lessive de l'ancien temps. Elle se faisait deux fois par an. C'était le grand chambardement. On mettait d'abord des cendres dans un grand sac au fond d'un grand baquet installé sur le trépied préparé pour la chauffe. Ensuite, on y mettait le linge mouillé et bien savonné, de l'eau à ras bord et on allumait un bon feu pour faire bouillir pendant deux heures.

Le lendemain, on préparait le charreton chargé de draps, chemises, mouchoirs et torchons dans des corbeilles à manchons pour aller le rincer à la chute de l'écluse de la Lupte, au moulin de Saint-Géraud. La mère de Valérie venait aider ma mère. Après avoir mis deux baquets dans l'eau à moitié, elles attrapaient les coins des draps, les trempaient et les secouaient plusieurs fois. Après les avoir battus, tordus, ils étaient prêts à être étendus. Puis, le tout retrouvait sa place dans les corbeilles et nous retournions à la maison en poussant le charreton. »

BOYER Berthe, *Souvenirs d'enfance*, 1993. Extrait publié dans BEDEL Christian-Pierre (dir), *Molières, Auty, Labarthe, Puycornet, Vazerac, Villefranche-de-Rouergue*, Al canton, 2012.

Annexe n°21

Extrait de la matrice cadastrale des propriétés bâties de 1911 : récapitulatif des propriétés.

Lecteur

DÉPARTEMENT
Tarn-et-Garonne
Circ. du 17 septembre 1881, n° 619, mod. n° 23

ARRONDISSEMENT
Montauban
CANTON
Molieres

MATRICE CADASTRALE DES PROPRIÉTÉS BÂTIES
de la commune de *Sabatou*

RECAPITULATION des revenus imposables, à l'époque du cadastre.

NATURE DES PROPRIÉTÉS.	CLASSES.	NOMBRE.	TARIF des ÉVALUATIONS.	REVENU IMPOSABLE	
				PAR CLASSE.	PAR NATURE de PROPRIÉTÉS.
<i>Maisons</i>	1	9	15.	135.	2069.
	2	14	30.	420.	
	3	13	20.	260.	
	4	22	15.	330.	
	5	20	12.	240.	
	6	16	8.	128.	
	7	16	6.	96.	
	8	47	4.	188.	
	9	71	2.	142.	
	10	40	1.	40.	
<i>Moulins à Eau</i>	..	2	250.
<i>Moulin à Vent</i>	..	1	50.
<i>Trigueterie</i>	..	1	50.
		268			2479.

Le revenu imposable des propriétés bâties présente, pour la période écoulée entre l'époque du cadastre et l'année 1882, une *augmentation* de

Le total des revenus pour 1882 est, par suite, de *268*

conformément aux indications de l'état *annexé* à la présente matrice.

CERTIFIÉ EXACT par le Directeur des Contributions directes soussigné.

Montauban, le 9 Mars 1882.

3P 848

Le tableau ci-après présente les ACCROISSEMENTS et les DIMINUTIONS de revenu effectués, SAVOIR :

Archives départementales du Tarn-et-Garonne, 3P 848 : matrice cadastrale des propriétés bâties (1911), cliché de l'auteur.

Annexe n°23

Témoignages concernant les moulins du canton de Molières.

Laviale Armand (Labarthe) :

« èra una femna que passava, fasiá lo torn, amb un chaval que l'escotava plan. Metiá un sac de blat sus l'esquina del chaval. L'estacava e tombava pas, lisava pas de l'esquina. Portava un sac de blat e tornava portar un sac de farina. E amai enquèra lor disiá, gardava de blat, gardava de farina : « L'emplinètz pas tròp, perque la farina i voldriá pas claure ! » Son nebot èra molinièr. »

C'était une femme qui passait, qui faisait le tout, avec un cheval qui l'écoutait très bien. Elle mettait un sac de blé sur le dos du cheval. Elle l'attachait et il ne tombait pas, il ne glissait pas du dos. Elle portait un sac de blé et elle ramenait un sac de farine. Et en plus elle leur disait qu'elle gardait du blé, qu'elle gardait de la farine : « Ne le remplissez pas trop, parce que la farine ne voudra pas y rentrer ! ». Son neveu était meunier.

« Per un sac de blat, soassanta-cinc quilòs. E tornavan de repassa, amai de bren. Per un sac de blat, aviam soassanta-dètz, soassanta-quinze quilòs de pan. E alavetz caliá far dètz quilomèstres a pè amb un sac de blat sus un carriòl. Las rotas èran pas godronadas... ».

Pour un sac de blé, soixante-cinq kilos. Et on le remoulait, et le son aussi. Per un sac de blé, on pouvait faire 70 à 75 kg de pain. Et alors il fallait faire 10km à pieds avec un sac de blé sur une carriole (à bras). La route n'était pas goudronnée... ».

Commune de Molières :

« èri molinièr, ai fach de farina. Entendiam plan, que quand i aviá plus de grun, lo tic-tac de la mòla. »

J'étais meunier, je faisais de la farine. On entendait très bien quand il n'y avait plus de grain le tic-tac de la meule.

« Anavan far de farina al molin. Sus l'aiga, n'i aviá a Realvilla, a Molièras tanben. »

Nous allions faire de la farine au moulin. Sur l'eau, il y en avait un à Réalville, et un autre à Molières.

« Anàvem al molin far de farina de milh. I aviá un molin sus Lembolas que virava amb l'aiga. I anavan sovent amb un parelh de vacas e la carreta, portar de blat per far de farina pel pan. Fasián un rotlament, portavan lo grun et tornavan amb la farina d'una setmana sus l'autra. »

Nous allions au moulin faire de la farine de maïs. Il y avait un moulin sur le Lemboulas qui tournait avec l'eau. On y allait souvent avec une paire de vaches attelées et la charrette, porter du blé pour faire de la farine pour le pain. On faisait un roulement, on portait le grain et on revenait avec la farine une semaine sur l'autre.

« Donavan, per un sac de blat, presque lo même pes de pan. De mème que los molinièrs, i aviá pas plan monde que paguèsson. Molduravan. E aquò èra totjorn estat parelh, dètz per cent del pes. »

Un sac de blé donnait presque le même poids de pain. De même pour les meuniers, il y avait peu de gens qui les payaient. Ils moulaient (moudre). Et ça a toujours été pareil, dix pour cent du poids.

« Sur cent quilòs, ne tornavan prendre quatre-vingt-dètz. »

Sur cent kilos, on en ramenait quatre-vingt-dix.

« Tot lo monde pagavan pas lo molinièr, planis pagavan pas lo molinièr, lo molinièr se pagavan en prenguent un detzième de la marchandisa. Coma aquò, lo prètz cambiava pas,

pendent de generacions, lo prètz èra totjorn lo prètz, aviá pas cambiat. Èra totjorn estat lo detzième. Èra la moldura. Lo monde nos disiu : « N'avètz pas qu'a moldurar, pagèrem pas ».

Tout le monde ne payait pas le meunier, beaucoup ne payaient pas le meunier, le meunier se payait en prenant un dixième de la marchandise. Comme ça, le prix ne changeait pas, pendant des générations, le prix était toujours le prix, il n'avait pas changé. C'était toujours le dixième. C'était la mouture. Les gens nous disaient : « Vous n'avez qu'à moudre, nous ne payerons pas. »

Citations extraites de Christian-Pierre BEDEL (dir), *Molières, Auty, Labarthe, Puycornet, Vazerac*, Villefranche-de-Rouergue, Al canton, 2012.

Transcriptions de l'auteur.

Annexe n°24

Extrait du cadastre dit napoléonien : le moulin de Saint-Géraud.



Cadastre napoléonien en ligne, <http://lacarto.ledepartement82.fr> .

Annexe n°25

Extrait de la matrice cadastrale de 1836.

24

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des propriétaires.	N° du PLAN.	CANTONS, TRIAGES ou LIEUX DITS.	NATURE des PROPRIÉTÉS.	CONTENANCES			CLASSEMENT		REVENU.	NOMBRE d'arpents impôts Forces moteur charbon et du magas.
				en mesures métriques.			en	EN TOUTES LETTRES.		
				hect.	ares	cent.	CHIFFRES.			
Sabuc Jean meunier au doy (Labarthe)	431	Moulin (jeune)	Sol de moulin	0	30	1	première	2 23	1	
			x				1/2 Cont. laissant fonds	1/0		
Sabuc Jean meunier au doy (Labarthe)	432	D	x Carrière	0	3	10	1	première	1 86	
Sabuc Jean meunier au doy (Labarthe)	433	D	x terre	0	6	70	2	Deuxième	1 88	
Sabuc Jean meunier au doy (Labarthe)	434	D	x terre	0	6	70	1	première	1 97	
Roux Jean meunier au doy (Labarthe)	435	D	x Pré	1	66	30	3/4 1/2	1/4 première 3/4 deuxième	97 28	
Sabuc Jean meunier au doy (Labarthe)	436	D	x Pré	2	0	70	1	première	12 13	
Roux Antoinette à la Lysaguettes (Labarthe)	437	D	x terre	0	7	60	3	Troisième	1 06	
	438	D	x terre	1	0	00	1	première	6 30	

Archives départementales de Tarn-et-Garonne, 3P 844 : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leur contenance et de leurs revenus, sections A à F (1836), cliché de l'auteur.

Annexe n°26

Extrait de la matrice cadastrale de 1836.

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DÉSIGNATIONS des propriétaires.	N° du PLAN.	CANTONS, TRIAGES ou LIEUX DITS.	NATURE des PROPRIÉTÉS.	CONTENANCES		CLASSEMENT		REVENUS EN FRANCS.
				en mesures métriques.		en CHIFFRES.	EN TOUTES LETTRES.	
				hect.	ares cent.			
Darasse Jean cult. à Sabathé	412	St. Flajette	terre	05	90	1	première	2 16
Vicari Jean cult. à Sabathé	413	id.	terre	72	60	1/23/3	première	12 20
Nouveau Bernard cult. à Sabathé	414	id.	terre	24	50	2 3	première	5 11
27 ⁰⁰ Nuc Jean mûrier à Sabathé	415	id.	terre	6	62	60	première	161 68
Vicari Jean cult. à Sabathé	416	id.	terre	24	50	2 3	première	7 11
Vicari Jean cult. à Sabathé	417	id.	terre	16	40	2 3	première	3 46
Darasse Jean cult. à Sabathé	418	id.	terre	45	30	2 3	première	0 10
Nuc Jean mûrier à Sabathé	419	mont id.	terre	29	50	1	première	" "
Nuc Jean mûrier à Sabathé	420	id.	terre	32	1	1	première	" 13
Darasse Raymond cult. à Sabathé	421	Quindou	terre	02	10	2	première	2 13
Sabuc Jean cult. à Sabathé	422	id.	terre	35	00	2 3	première	11 73
Nouveau Jean cult. à Sabathé	423	id.	terre	14	90	2 3	première	4 98
Nouveau Jean cult. à Sabathé	424	id.	terre	08	60	1	première	4 06
Nouveau Jean cult. à Sabathé	425	id.	terre	07	30	1	première	" "
Souvière Jean baptiste cult. à Sabathé	426	id.	terre	13	00	2	première	5 16
Nuc Jean mûrier à Sabathé	427	id.	terre	69	80	2	première	10 14
Nuc Jean mûrier à Sabathé	428	id.	terre	23	60	3	première	7 51
Sabuc Jean mûrier à Sabathé	429	meuliers	terre	37	50	1/23/3	première	10 22
Sabuc Jean mûrier à Sabathé	430	id.	terre	21	40	1	première	8 90
TOTAL.....				11	86	12	TOTAL DE 14 PROPRIÉTÉS.....	70 13

Archives départementales de Tarn-et-Garonne, 3P 844 : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leur contenance et de leurs revenus, sections A à F (1836), cliché de l'auteur.

Extrait de la matrice cadastrale (zoom de la précédente).

Roques Jean Baptiste n° 484 (Labarthe)	id	x	484	87	30			
Jouanis Jean Baptiste n° 486 au lieu de Labarthe	id	x	486	13	00	2	Deuxième	
Ruc Jean Michel n° 487 à Labarthe	id	x	487	69	80	2	Deuxième	
Ruc Jean Michel n° 488 à Labarthe	id	x	488	28	60	3	Troisième	
Vahuc Jean Michel n° 489 au lieu de Labarthe	maulon giron	x	489	37	50	$\frac{1}{4}$ $\frac{23}{4}$ $\frac{3}{4}$	un quart deuxième trois quarts troisième	40 22
Vahuc Jean Michel n° 490 Vey (Labarthe)	id	x	490	21	40	1	premier	8 90
			TOTAL.....	11	86	12		
							TOTAL DE LA PAGE.....	301 35

Archives départementales de Tarn-et-Garonne, 3P 844 : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leur contenance et de leurs revenus, sections A à F (1836), cliché de l'auteur.

Annexe n°27

Extrait de la matrice cadastrale de 1836.

Propriétés bâties.

NATURE DES PROPRIÉTÉS.	CLASSES.	NOMBRE.	ÉVALUATION d'après LE PARAP.	REVENU IMPÔSABLE	
				PAR CLASSE.	PAR PROPRIÉTÉ.
	1	1	45	45	
	2	1	30	30	
	3	1	20	20	
	4	2	15	45	
<i>Maisons</i>	5	2	12	24	
	6	2	8	16	
	7	"	6	-	
	8	7	4	28	
	9	12	2	24	
	10	5	1	5	
<i>Moulin à eau</i>		1		150	
<i>Briguetterie</i>		1			
		36			

RÉSUMÉ.

	CONTENANCE.	REVENU.
Propriétés non bâties.....	307.95.14	1108.44
Propriétés bâties.....	"	1157.00
TOTAL.....	307.95.14	2265.44

DÉTAIL DES OBJETS NON IMPOSABLES.

Eglises et cimetières.....	"	"
Chemins et places publiques.....	5.56.10	"
Rivières et ruisseaux.....	81.70	"
TOTAL GÉNÉRAL de la section.....	307.95.14	2265.44

Fait à *Montauban* le *10 Janvier 1836*

Archives départementales de Tarn-et-Garonne, 3P 844 : Tableau indicatif des propriétés foncières, de leur contenance et de leurs revenus, sections A à F (1836), cliché de l'auteur.

Annexe n°29

Extrait matrice cadastrale de 1911.

MUTATIONS.							LIEU-DIT. NOM ET NUMÉRO.	NATURE de la PROPRIÉTÉ.	REVENU NET IMPOSABLE pour la période commençant le 1 ^{er} janvier												SÉVERITÉ DES COTES
ANNÉE de l'entrée	de la sortie.	TIRÉ de	PORTÉ à	IL. REC. SUE TRON.	NU- MÉRO de PLAN.	A L'ÉPOQUE de la confection de la matrice.			10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20		
Case 199							Sahuc Cyrille boulanger à St. Giraud												Case de l'ancien matrice: 198		
19		M.																			
19		M.																			
19		M.																			
19		M.																			
19		M.																			
19		M.																			
1916	1916						1 D 431	Moulin Giraud	Moulin	446	153										
1921	1921						2 D 431	Moulin Giraud	Moulin	1198	225										
1921	1921						3 B 131	Moulin	Moulin	131	135										
1921	1921						4 B 111			52	52										
1921	1921						5 B 111			1128	276										
1921	1921						6 B 132	Moulin Giraud	Moulin	200	200										
1921	1921						7 B 132	Moulin Giraud	Moulin	200	200										
							TOTAL			201	25	871	89								
							TOTAL			322	21	11									
							TOTAL			436											
							TOTAL			716	50	1144	89								
							TOTAL			1161	70										
							TOTAL			1210	90										
Case 200							Sahuc Cyrille														

Archives départementales de Tarn-et-Garonne, 3 P 849, cliché de l'auteur.

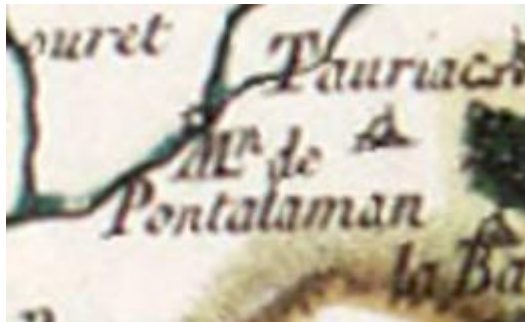
Annexe n°30

Tableau récapitulatif des recensements.

Année de recensement pour Lieu dit Saint-Géraud à Labarthe (82), paroisse de Neveges	Nom	Prénom(s)	Age (ou année de naissance)	Situation au sein du ménage	Profession
1876	Moles	Jean-Baptiste	45 ans	Chef de ménage	Meunier
	Fourniols	Marguerite	35 ans	Sa femme	Ménagère
	Moles	Françoise	14 ans	Leur fille première	
	Moles	Marie	13 ans	Leur fille deuxième	
	Moles	Louise	7 ans	Leur fille troisième	
	Bayle	Jean	20 ans	Leur domestique	
1881	Moles	Jean-Baptiste	52 ans	Chef de ménage	Meunier
	Fourniols	Marguerite	46 ans	Sa femme	
	Moles	Françoise	19 ans	Leur fille première	Couturière
	Moles	Marie	18 ans	Leur fille deuxième	
	Moles	Louise	12 ans	Leur fille troisième	
1891	Moles	Jean	58 ans	Chef de ménage	Meunier
	Moles	Elisabeth	51 ans	Sa femme	Ménagère
	Bismes	Jean	7 ans	Leur petit-fils	Ecolier
	Sirajols	Léonie	6 ans	Leur petite-fille	Ecolière
1896	Bismes	Jean-Pierre	36 ans	Chef de ménage	Meunier
	Moles	Elisabeth	32 ans	Sa femme	
	Bismes	Jean	12 ans	Leur fils	
	Bismes	Alice	10 ans	Leur fille	
	Bismes	Marie-Louise	8 ans	Leur fille	
	Bismes	Françoise	6 ans	Leur fille	
	Bismes	Leon	4 ans	Leur fils	
	Bismes	Célestine	2 ans	Leur fille	
	Bismes	Celestin-Casimir	1 mois	Leur fils	
	Moles	Elisabeth	56 ans	Belle-mère du chef	
1901	Pignères	Jean	32 ans	Chef de ménage	Meunier
	Sahuc	Marie-Catherine Noém	27 ans	Sa femme	Ménagère
	Pignères	Catherine	63 ans	Tante du chef	
	Desseaux	Jean-Marie	23 ans	Leur ouvrier	Boulangier
1906	Sahuc	Antoine-Louis Cyprien	Né 1869 à Labarthe	Chef de ménage	Meunier / Boulangier
	Sabatut	Marie-Valentine	Née 1884 à Lafrançaise	Sa femme	Ménagère
	Sahuc	Marie-Albertine	Née 1906 à Labarthe	Leur fille	
	Canbecave	Louis	Né 1888 dans le Lot	Leur domestique	Charretier
	Lagard	Jean	Né 1881 à Castelnau-Montrâtier (L)	Leur ouvrier	Boulangier
1911	Sahuc	Antoine-Louis Cyprien	Né 1869 à Labarthe	Chef de ménage	Boulangier
	Sabatut	Marie-Valentine	Née 1884 à Lafrançaise	Sa femme	Aide boulangère
	Sahuc	Marie-Albertine	Née 1906 à Labarthe	Leur fille	Ecolière
	Longueville	François	Né 1885 à Labarthe	Leur domestique	Domestique pour le transport du pain

Annexe n°31

Exemple de représentation de moulin à eau sur la carte de Cassini.



Carte de Cassini en ligne, <http://www.geoportail.gouv.fr/accueil> .

Annexe n°32

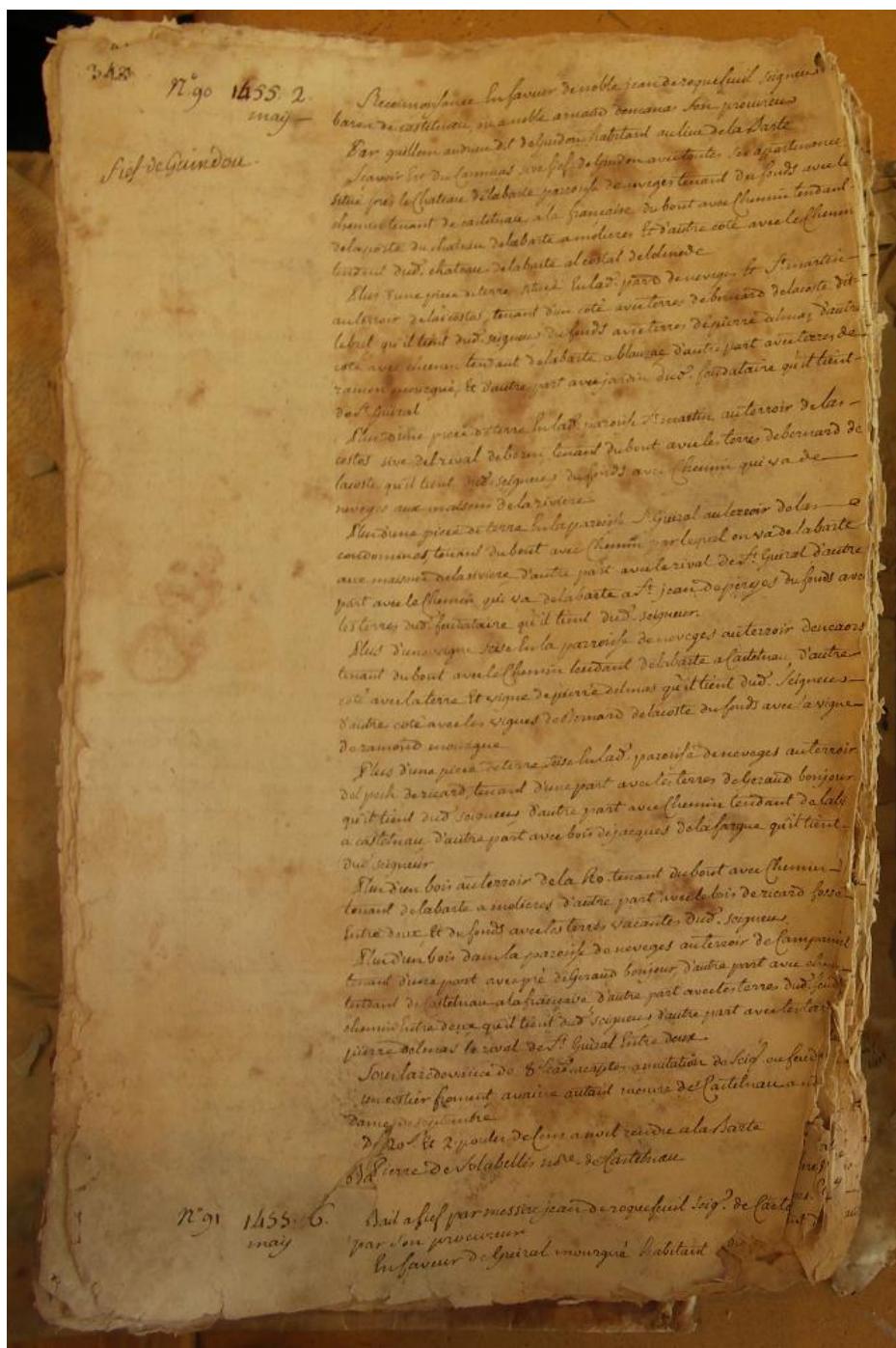
Village de Labarthe sur la carte de Cassini : absence du moulin de Saint-Géraud.



Carte de Cassini en ligne, <http://www.geoportail.gouv.fr/accueil> .

Annexe n°33

Extrait de l'inventaire des titres des archives de la baronnie de Castelnau (1252-1781) :
folio 342.



Archives départementales du Lot, 48 J 32 : Inventaire des titres des archives de la baronnie de Castelnau (1252-1781), cliché de Florent Hautefeuille.

Annexe n°34

Extrait de l'inventaire des titres des archives de la baronnie de Castelnau (1252-1781) :
transcription du folio 342.

N°90, 1455 2 mai

Fief de Guindou

Reconnaissance en faveur de noble Jean de Roquefeuil seigneur baron de Castelnau, ou à noble Armand Demanas son procureur.

Par Guillou Andrieu dit de Guindou habitant au lieu de Labarthe.

Savoir est du caminal sis fief de Guindou avec toutes ses appartenances situé près le Château de Labarthe paroisse de Nevèges, tenant du fond avec le chemin tenant de Castelnau à Lafrançaise, du bout avec chemin tendant de la porte du Château de Labarthe à Molières et d'autre côté avec le chemin tendant dudit château de Labarthe al costal del Denede.

Plus d'une pièce de terre située en ladite paroisse de Nevèges, et Saint-Martin au terroir de Las Costas, tenant d'un côté avec terres de Bernard de Lacoste dit Lebrél qu'il tient dudit seigneur, du fond avec terres de Pierre Delmas, d'autre côté avec chemin tendant de Labarthe à Blauzac, d'autre part avec terres de Ramond Mourgue, d'autre part avec jardin dudit feudataire qu'il tient de Saint-Guiral.

Plus d'une pièce de terre en ladite paroisse Saint-Martin au terroir de Las Costas sive del rival de Berni, tenant du bout avec les terres de Bernard de Lacoste qu'il tient dudit seigneur, du fond avec chemin qui va de Nevèges aux maisons de la rivière.

Plus d'une pièce de terre en la paroisse de Saint-Guiral au terroir de Las Condomines, tenant du bout avec chemin par lequel on va de Labarthe aux maisons de la rivière, d'autre part avec le rival de Saint-Guiral, d'autre part avec le chemin qui va de Labarthe à Saint-Jen-de-Perges, du fond avec les terres dudit feudataire qu'il tient dudit seigneur.

Plus d'une vigne sise en la paroisse de Nevèges au terroir d'en Caors tenant du bout avec le chemin tendant de Labarthe à Castelnau, d'autre côté avec la terre et vigne de Pierre Delmas qu'il tient dudit seigneur, d'autre côté avec les vignes de Bernard de Lacoste, du fond avec la vigne de Ramond Mourgue.

Plus d'une pièce de terre sise en ladite paroisse de Nevèges au terroir del Pech de Rocard, tenant d'une part avec les terres de Géraud Bonjour qu'il tient dudit seigneur, d'autre part avec chemin tendant de Labarthe à Castelnau, d'autre part avec bois de Jacques de Lafargue qu'il tient dudit seigneur.

Plus d'un bois au terroir de la Ro. Tenant du bout avec chemin tenant de Labarthe à Molières, d'autre part avec le bois de Ricard fossé entre deux, et du fond avec les terres vacantes dudit seigneur.

Plus d'un bois dans la paroisse de Nevèges au terroir de Camparniel tenat d'une part avec pré de Géraud Bonjour, d'autre part avec chemin tendant de Castelnau à Lafrançaise, d'autre part avec les terres dudit feudataire chemin entre deux qu'il tient dudit seigneur, d'autre part avec les terres de Pierre Delmas le rival de Saint-Guiral entre deux.

Pour la redevance de 8 livres acaptés à mutation de seigneur ou feudataire, un cestier froment, avoine autant mesure de Castelnau à Notre Dame de septembre.

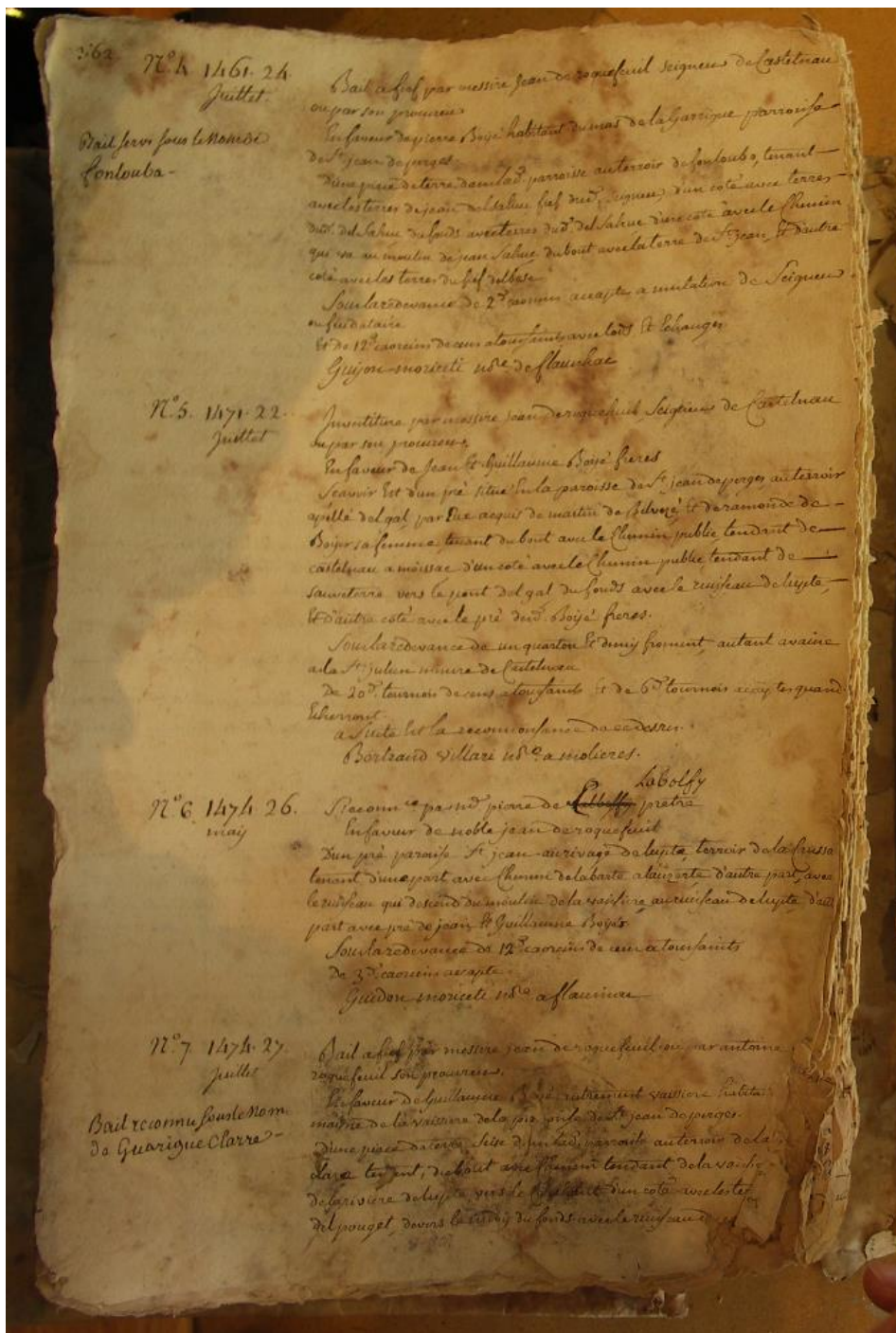
De 20 livres et 2 poules de cens annuel rendu à Labarthe.

Maître Pierre de Solabellis notaire à Castelnau.

Transcription de l'auteur.

Annexe n°35

Extrait de l'inventaire des titres des archives de la baronnie de Castelnau (1252-1781) :
folio 362.



Archives départementales du Lot, 48 J 32 : Inventaire des titres des archives de la baronnie de Castelnau (1252-1781), cliché de Florent Hautefeuille.

Annexe n°36

Extrait de l'inventaire des titres des archives de la baronnie de Castelnau (1252-1781) :
transcription du folio 362.

N°4, 1461 24 juillet

Bail servi sous le nom de Fonlouba

Bail à fief par messire Jean de Roquefeuil seigneur de Castelnau ou par son procureur.

En faveur de Pierre Boyé habitant du mas de la Guarrigue, paroisse de Saint-Jean-de-Perges.

D'une pièce de terre dans ladite paroisse au terroir de Fonlouba, tenant avec les terres de Jean del Sahuc, fief dudit seigneur, d'un côté avec terres dudit del Sahuc, du fonds avec terres dudit del Sahuc, d'un côté avec le chemin qui va au moulin de Jean Sahuc, du bout avec la terre de Saint-Jean, et d'autre côté avec les terres du fief Delbosc.

Pour la redevance de 2 deniers caorcins accapte à mutation du seigneur ou feudataire.

Et de 12 deniers caorcins de cens à tousaints avec lods et échanges.

Guijou Moricetti notaire de Flaunhac.

N°5 1471 22 juillet

Investiture par messire Jean de Roquefeuil, Seigneur de Castelnau ou par son procureur.

En faveur de Jean et Guillaume Boyé frères.

Savoir est d'un pré situé en la paroisse de Saint-Jean-de-Perges, au terroir appelé Delgal, par eux acquis de Martin de Belvèze et de Ramonde de Boyer sa femme, tenant du bout avec le chemin public tendant de Castelnau à Moissac d'un côté avec le chemin public tendant de Sauveterre vers le pont Delgal, du fond avec le ruisseau de Lupte, et d'autre côté avec le pré desdits Boyé frères.

Pour la redevance de un quarton et demi froment, autant avoine à la Saint Julien mesure de Castelnau.

De 20 deniers tournois de cens à Toussaint et de 6 deniers tournois acaptés quand écherront.

À suite est la reconnaissance de ce dernier.

Bertrand Villari notaire à Molières.

N°6 1474 26 mai

Reconnaissance par monseigneur Pierre de Labolfy prêtre

En faveur de noble Jean de Roquefeuil.

D'un pré paroisse Saint-Jean au rivage de Lupte, terroir de la Causa[...] tenant d'une part avec chemin de Labarthe à Lauzerte, d'autre part avec le ruisseau qui descend du moulin de la Vaissière au ruisseau de Lupte, d'autre part avec pré de Jean et Guillaume Boyé.

Pour la redevance de 12 deniers caorcins de cens à Toussaint.

De 3 deniers caorcins acaptés.

Guidou Moricetti notaire à Flauniac.

N° 7 1474 27 juillet

Bail reconnu sous le nom de Guarigue Clarre.

Bail à fief par messire Jean de Roquefeuil ou par Antoine de Roquefeuil son procureur.

En faveur de Guillaume Boyé autrement Vaissière habitant [...] de la Vaissière de la paroisse de Saint-Jean-de-Perges.

D'une pièce de terre sise dans ladite paroisse au terroir de la Clare tenant du bout avec chemin tendant de la Vaissière [...] de la rivière de Lupte vers le [...], d'un côté avec les terres del Pouget de vers le [...], du fond avec le ruisseau de [...].

Transcription de l'auteur.

Annexe n°37

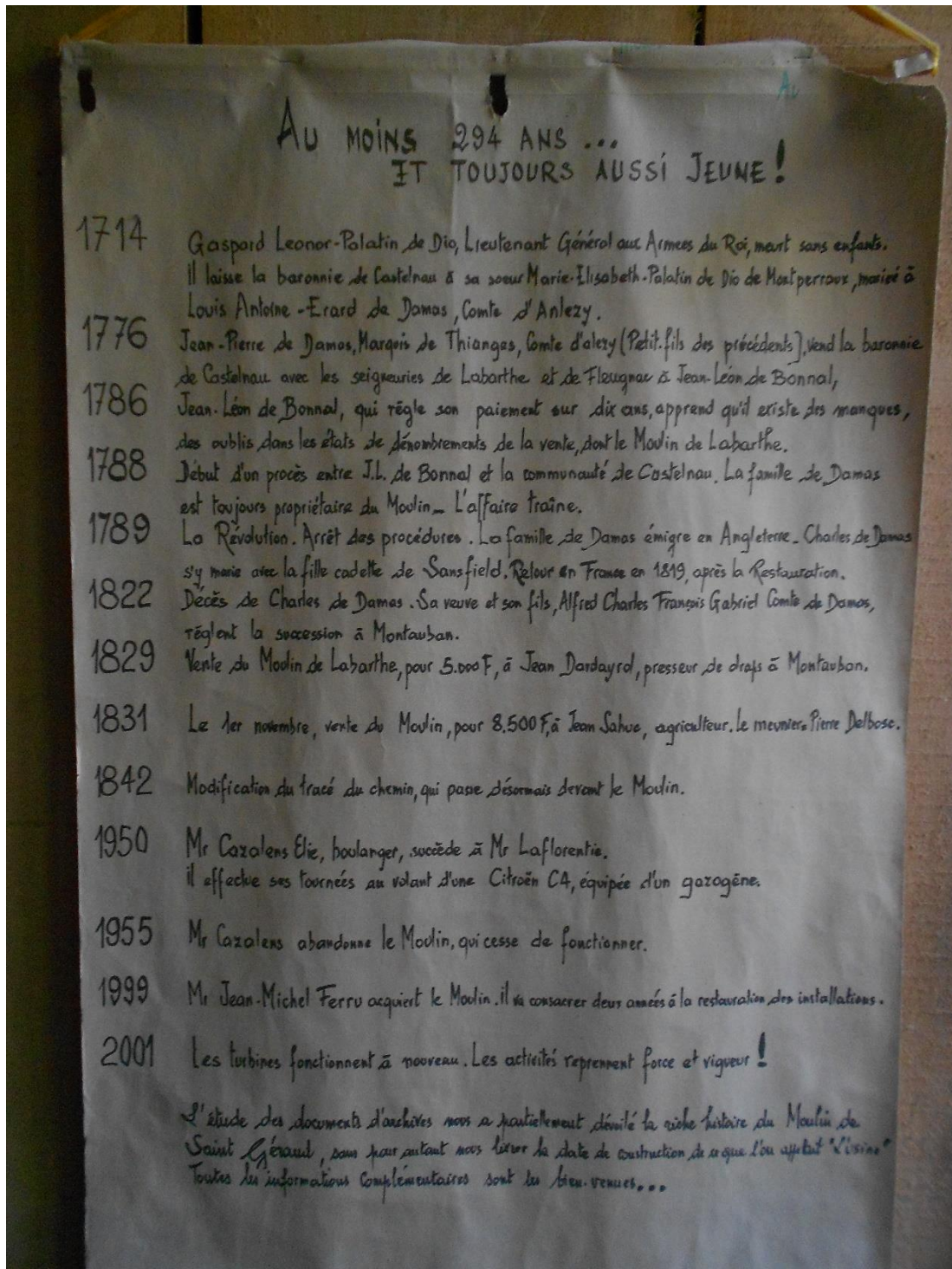
Exemple d'affichage de photographies au moulin de Saint-Géraud.



Cliché de l'auteur, 28 septembre 2015.

Annexe n°38

Exposition de l'historique du moulin dans la salle des meules.



Cliché de l'auteur, 28 septembre 2015.

Annexe n°39

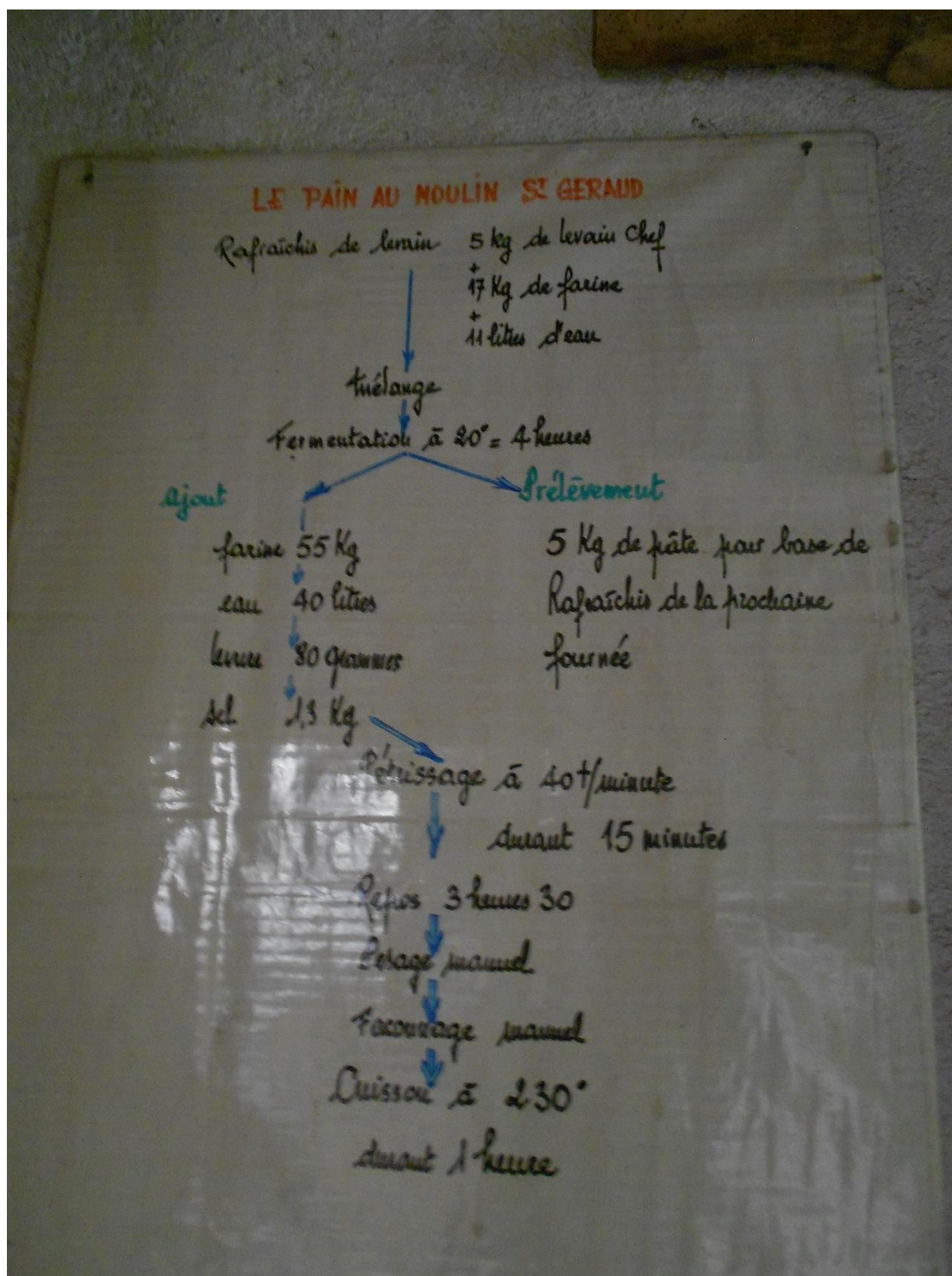
Exposition de l'histoire de la boulangerie au sein du moulin de Saint-Géraud.

SURVOL HISTORIQUE		
-8000	Néolithique	Les céréales sont mangées crues, grillées ou bouillies
-4000	Âge de Pierre	Quin de galettes sur pierre. Grains broyés entre deux pierres
-2800	Âge de Bronze	Demière évolution de technique de panification à BABYLONE.
-2500	Ancienne Egypte	Fabrication des premiers pains au levain.
-1200	Les Hébreux	Sort de la captivité en Egypte, apprennent à fabriquer le pain. Lèvent sur des plaques de tôle.
-500	Rome	Les Romains apprennent la fabrication du pain par les Grecs. Ils inventent les fours en brique. Ils inventent les meules tournantes en pierre. Ils inventent les moulins hydrauliques. Ils inventent les meules coniques. Ils inventent le pétrissage mécanique entraîné par cheval. Leurs pains sont ronds, en forme de toule.
• 50	La Gaule	Jules CESAR envahit la Gaule. Les Romains enseignent aux Gaulois la fabrication du pain.
VI-XII p.		Seuls le roi et les seigneurs peuvent posséder un four.
XIII p.		JAGOBERT et CHARDENAGNE réglementent la Boulangerie.
XIV p.		La Boulangerie devient une profession.
XV p.		Les Croisés apportent la technique des meules à vent. La Boulangerie s'organise en corporation.
XVI p.		Pléfaie le 1er autorise les bourgeois à construire leurs fours.
XVII p.		Merge progressif du sel dans le pain.
1570		Création d'une Police du Blé et du pain.
1665		Un boulanger parisien utilise de la levure de bière.
1670		Le Parlement autorise la panification à la levure de bière et au levain.
1780		Ouverture d'une école de Boulangerie à Paris.
1801		NAPOLEON réforme le pain du pain.
1840		Fabrication du pain à la levure, sans levain.
1885		La manœuvre abandonne les meules pour les cylindres métalliques.
1914		Généralisation soudaine des pétrins mécaniques.
1913		Mixation du four à chauffage indirect.
1932		Le pain du pain devient libre.

Cliché de l'auteur, 28 septembre 2015.

Annexe n°40

Affichage de la recette du pain au moulin de Saint-Géraud.



Cliché de l'auteur, 28 septembre 2015.

Annexe n°41

Dossier vierge pour une participation aux Journées européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier.



Fédération Des Moulins de France (FDMF)

INSCRIPTION

Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier

21, 22 mai 2016

Journées parrainées par le ministère de la Culture et de la Communication

www.fdmf.fr - www.journees-europeennes-des-moulins.org - contact@fdmf.fr

Il est préférable de s'inscrire en ligne : <http://www.journees-europeennes-des-moulins.org>
Les inscriptions papier complétées le plus soigneusement possible sont à envoyer à l'adresse ci-dessous
inscr@fdmf.fr - ou Dominique Charpentier - Moulin de La Berthe - 33540 BLASIMON
09 83 27 96 80 - 06 21 68 41 075 (Dominique Charpentier) - 06 19 62 02 89 (Christel Pail)

Inscription à envoyer avant le 10 mai 2016

Région : _____ **Département :** _____

Code postal : _____ **Ville :** _____

Nom du Site : _____

Catégorie :

moulin à eau moulin à vent moulin à traction animale site de moulin reconverti bétier hydraulique

balancier hydraulique musée noria éolienne carrières de meules point de vue découverte vallée hydraulique colloques conférences autre, préciser : _____

Date : 21 et 22 mai 2016 21 mai 2016 **ou** 22 mai 2016

Horaires : _____

Identité du propriétaire ou de l'organisme :

Nom, prénom du propriétaire : _____

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

*Téléphone, _____ adresse électronique (bien indiquer) : _____

Identité du chargé de l'animation :

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Contact pour ces journées : Téléphone _____ adresse électronique (bien indiquer) : _____



Fédération Des Moulins de France (FDMF)

Site internet :

Adresse du site qui recevra le public :

Description de la manifestation :

Droit d'entrée : gratuit ou tarif :

Accessibilité personnes à mobilité réduite : oui non

Kit gratuit d'affiches souhaité Oui Non

le kit gratuit est composé de : 4 affiches grand format + 10 petites

Commande d'affiches supplémentaires :

21x29,7 par 25 = 13,00€ port inclus

21x29,7 par 50 = 19,00€ port inclus

34x50 par 25 = 15,00 € port inclus

34x50 par 50 = 26,00 € port inclus

Chèque à l'ordre de *Fédération Des Moulins de France*,
à adresser à Madame Chantal Eyquem – 304, rue Pelleport – 33800 BORDEAUX

Adresse de livraison des affiches : Propriétaire Chargé d'animation Autre :

Adresse :

- L'organisateur s'engage à utiliser le visuel des Journées avec tous les logos des partenaires, (mis gratuitement à sa disposition sur sa demande sous forme de dossier électronique), pour toute communication sur ces journées.

Date et signature



Dossier de candidature aux Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier,
Site des Journées Européennes des Moulins, <http://www.journees-europeennes-des-moulins.org/dossier-de-participation.html> .

Annexe n°42

Affiche 2016 des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins pour le Sud-Quercy Lafrançaise.

**18
19
JUIN**

**JOURNÉES
DU PATRIMOINE
DE PAYS
& DES MOULINS**

MÉTIERS & SAVOIR-FAIRE

...en Sud-Quercy de Lafrançaise

Gratuit

LABARTHE: Moulin de Saint-Géraud (les 18 et 19 juin de 9h à 18h).
PIQUECOS: Château (le 19 juin de 14h à 18h).
PUYCORNET: Bergerie du Mourié (le 18 juin de 10h à 13h,
le 19 juin de 14h à 18h).
LAFRANÇAISE: Brasserie Oc'Ale (le 18 juin de 14h à 18h).
VAZERAC: Ferme La Vieille Grange (les 18 et 19 juin de 10h à 12h
et de 16h à 18h).

Office de Tourisme Sud-Quercy de Lafrançaise **05 63 65 91 10**
www.lafrançaise-tourisme.fr
Faites ce code pour accéder à notre site mobile

Cliché de l'auteur, 28 mai 2016.

Annexe n°43

Dépliant de l'Office du tourisme intercommunal du Sud-Quercy Lafrançaise : circuits voitures (recto).



Annexe n°45

Maquette du panneau explicatif du moulin de Saint-Géraud.

Le moulin de Saint-Géraud

COMMUNE DE LABARTHE



Histoire

Si les moulins à nefs (*molis navenc*), moulins flottants, existent au moins depuis le *x^e* siècle dans la région montalbanaise, les « moulins terriers », construits sur les rives, n'y apparaissent qu'à la fin du *xv^e* siècle.

Le moulin

Il s'agit d'un de ces petits *molis* traditionnels, ruraux, qui jalonnaient autrefois la Lupte et le Lemboulas. Ils étaient destinés à moudre le blé et autres céréales servant essentiellement à la consommation humaine et animale de la région. Au contraire des grands moulins de minoterie construits au bord du Tarn ou de l'Aveyron, qui fabriquaient le minot si réputé de la région montalbanaise, exporté ensuite par les voies navigables vers Bordeaux, l'Europe et les colonies américaines.

Ce moulin, comme la plupart de ceux de la région, était doté d'une roue horizontale, un *roudet*, situé sous le bâtiment. L'eau, provenant d'une dérivation de la Lupte, parvenait par un système de vannes sous le moulin pour entraîner ce *roudet* placé dans une cuve, et celui-ci actionnait à son tour, par l'intermédiaire d'un axe, la meule tournante du couple de meules placé au-dessus. Une trémie permettait d'y verser le grain.

Ce système fonctionne toujours à Saint-Géraud, même si une roue verticale a été ajoutée. L'étage supérieur permet le stockage de la farine ou du grain. On peut également y voir un trieur et un blutoir permettant de séparer la farine du son mais aussi les différentes qualités de farines. Le moulin dispose également d'un four permettant la cuisson du pain.



Texte en anglais

The watermill at Saint-Géraud, along the Lupte river, may have been built in the late 15th century (as the first mills built along rivers in our region), but we can only date it by a document from the 18th century. It was sold several times during the 19th century, and used to make flour for the local market. A bakery was also working until the mid-20th century. Then it was abandoned before it was bought in 1999 and restored. It can work today with a vertical wheel, but it still keeps the traditional system of our region, the *roudet*, a horizontal waterwheel (or turbine) placed behind the pair of grindstones. We can also see a separator to sort wheat, a sifter and a traditional oven.



L'existence du moulin est attestée à Saint-Géraud au *xviii^e* siècle, par un acte de vente en 1776 de la baronnie de Castelnaud, qui comprenait la seigneurie de Labarthe avec son moulin. Il est ensuite revendu à plusieurs reprises au cours du *xix^e* siècle. Une boulangerie y fonctionnait jusqu'au milieu du *xx^e* siècle. Puis il reste à l'abandon, victime comme les autres moulins de sa catégorie de l'activité des grandes minoteries spécialisées capables de se moderniser. Racheté en 1999, il a été restauré et remis en fonctionnement.

Plus de renseignements, contactez-nous



Office de tourisme intercommunal du Sud-Quercy Lafrançaise.

Annexe n°46

Page d'accueil du site « Patrimoine Sud-Quercy ».



A la découverte du patrimoine du Sud-Quercy de Lafrançaise...

ACCUEIL
PATRIMOINE
CONTACT

Retrouvez toutes les informations complémentaires (histoire, photos, particularités architecturales, anecdotes...) aux panneaux de signalétique installés aux abords du patrimoine dans le Sud-Quercy de Lafrançaise. Ces sites remarquables, riches en histoire vont vous transporter au fil des siècles et des traditions du Sud-Quercy.

Alors bonne lecture et bonne découverte!



Site du Patrimoine Sud-Quercy, <http://patrimoine-sudquercy.jimdo.com/>.

Annexe n°47

Site « Patrimoine Sud-Quercy » : page dédiée au moulin de Saint-Géraud.



A la découverte du patrimoine du Sud-Quercy de Lafrançaise...

ACCUEIL
PATRIMOINE
LABARTHE
MOULIN ST GÉRAUD
EGLISE DE NEVÈGES
L'HONOR DE COS
LAFRANÇAISE
CHÂTEAU DE PIQUECOS
EGLISE DE GIBINIARGUES - PUYCORNET
EGLISE SAINT PIERRE DE CAMPREDON - MONTASTRUC
EGLISE SAINT JULIEN - VAZERAC
CONTACT

Moulin à eau de Saint Géraud

Histoire

Si les moulins à neufs (molis navenc), moulins flottants, existent au moins depuis le XIIIe siècle dans la région montalbanaise, les « moulins terriers », construits sur les rives, n'y apparaissent qu'à la fin du XVIe siècle.

L'existence du moulin est attestée à Saint-Géraud au XVIIIe siècle, par un acte de vente de la baronnie de Castelnaud, qui comprenait la seigneurie de Labarthe avec son moulin, en 1776. Il est ensuite revendu à plusieurs reprises au cours du XIXe siècle. Une boulangerie y fonctionne jusqu'au milieu du XXe siècle. Puis il reste à l'abandon, victime comme les autres moulins de sa catégorie de l'activité des grandes minoteries spécialisées capables de se moderniser. Racheté en 1999, il est restauré et remis en fonctionnement par son propriétaire actuel, M. Ferru.

Le moulin

Il s'agit d'un de ces petits molis traditionnels, ruraux, qui jalonnaient autrefois la Lupte et le Lemboulas. Ils étaient destinés à moudre le blé et autres céréales servant essentiellement à la consommation humaine et animale de la région. Au contraire des grands moulins de minoterie construits au bord du Tarn ou de l'Aveyron, qui fabriquaient le minot si réputé de la région montalbanaise, exporté ensuite par les voies navigables vers Bordeaux, l'Europe et les colonies américaines.

Ce moulin, comme la plupart de ceux de la région, était doté d'une roue horizontale, un roudet, situé sous le bâtiment. L'eau, provenant d'une dérivation de la Lupte, parvenait par un système de vannes sous le moulin pour entraîner ce roudet placé dans une cuve, et celui-ci actionnait à son tour, par l'intermédiaire d'un axe, la meule tournante du couple de meules placé au-dessus. Une trémie permettait d'y verser le grain.

Ce système fonctionne toujours à Saint-Géraud, même si une roue verticale a été ajoutée. L'étage supérieur permet le stockage de la farine ou du grain. On peut également y voir un trieur et un blutoir permettant de séparer la farine du son mais aussi les différentes qualités de farines. Le moulin dispose également d'un four permettant la cuisson du pain.

Site du Patrimoine Sud-Quercy, page du moulin de Saint-Géraud, <http://patrimoine-sudquercy.jimdo.com/patrimoine/labarthe/moulin-st-geraud/> .

permettant la cuisson du pain.



Le moulin de St Géraud et son propriétaire

C'est l'histoire de la rencontre de deux nouvelles vies. Celle de Jean-Michel qui décide de quitter le Poitou et son métier de négociant en grains ; et celle d'un moulin à eau aux portes du Quercy, qui ne tourne plus depuis 1959. Aujourd'hui, les deux compères travaillent de concert.

A l'étage la meule et les deux turbines s'activent, le blé y est broyé et la farine complète passée au blutoir afin d'obtenir un type B0, la base des boulangers. Jetez un coup d'œil aux nombreux panneaux qui évoquent l'histoire du pain, les idées reçues, les proverbes ou le vocabulaire du boulanger. Saviez-vous que le croissant était apparu en 1683 ? Et que ni le pain ni la mie ne font grossir, mais bien le beurre et la confiture qui les accompagnent ?

Moulin ouvert à la visite toute l'année, sur rendez-vous par téléphone. Visite et démonstration, vente de farine bio et galettes de St Géraud. M.FERRU Jean-Michel : 05 63 67 68 99.

Possibilité de pique-niquer sous les peupliers.

Site du Patrimoine Sud-Quercy, page du moulin de Saint-Géraud, <http://patrimoine-sudquercy.jimdo.com/patrimoine/labarthe/moulin-st-geraud/> .

TABLE DES ILLUSTRATIONS

1 SCHEMA DE FONCTIONNEMENT D'UNE ROUE "PAR DESSOUS"	22
2 SCHEMA DE FONCTIONNEMENT D'UNE ROUE "PAR DESSUS"	23
3 COUPE DU MECANISME D'UN MOULIN A RODET	29

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
POUR UNE PREMIÈRE APPROCHE DES MOULINS DANS LE MIDI DE LA FRANCE ET EN QUERCY	9
I. UN SUJET D'HISTOIRE RURALE ET ARTISANALE	10
A. Historiographie de la recherche	10
B. Les patrimoines ruraux et industriels : une prise de conscience patrimoniale tardive	11
II. BILAN DES CONNAISSANCES ET DU VOCABULAIRE	14
A. Histoire du développement des moulins à eau	14
B. Les différents procédés de moutures : caractéristiques et évolutions	18
C. Définition du vocabulaire lié aux mécanismes et fonctionnements des moulins à eau ..	20
1) Les accessoires du moulin à eau	20
2) Une grande variété de roues, moteurs des minoteries traditionnelles	22
3) La transformation du blé en farine : les mécanismes internes des minoteries	24
III. AIDE À L'INVENTAIRE ET À L'ÉTUDE DES MOULINS DU QUERCY	26
A. L'Association des Moulins du Quercy	26
B. Typologie des moulins du Quercy.....	28
LABARTHE ET LE MOULIN DE SAINT- GÉRAUD	31
I. BREF APERÇU DE LABARTHE ET DES ENVIRONS	32
A. Le rôle de Castelnau-Montratier sur le Bas-Quercy.....	32
B. Histoire de Labarthe	33
II. DESCRIPTION ACTUELLE DU MOULIN DE SAINT-GÉRAUD	37
A. Composition architecturale et accessoires	37
1) Agencement des corps de bâtiments	37
2) Disposition des accessoires	38
B. Fonctionnement mécanique du moulin	39
III. LE MOULIN DE SAINT-GÉRAUD DANS L'HISTOIRE.....	42
A. La période contemporaine	42
1) Saint-Géraud au XX ^e siècle : une histoire par les témoignages	42
2) Les propriétaires et exploitants successifs du moulin de Saint-Géraud.....	43
B. Le moulin de Saint-Géraud aux périodes modernes et médiévales.....	47
1) La période moderne	47
2) La période médiévale	50

LA VALORISATION PATRIMONIALE DU MOULIN DE SAINT-GÉRAUD : ÉTAT DES LIEUX ET PROPOSITIONS	52
I. UNE VALORISATION DÉVELOPPÉE PAR DES ACTEURS LOCAUX	53
A. Jean-Michel Ferru : un propriétaire très actif	53
B. Actions de valorisation développées en coopération avec les politiques territoriales, associations et fondations.....	55
C. La communauté de communes et son office du tourisme intercommunal	57
II. PROPOSITIONS EN VUE D'UNE AMÉLIORATION DE LA VALORISATION PATRIMONIALE ÉTABLIE	61
A. Propositions d'améliorations et compléments à la valorisation actuelle	61
1) Le site du moulin de Saint-Géraud, un site à réorganiser	61
2) Pour une meilleure médiation envers les jeunes publics.....	63
B. Propositions de nouveaux éléments de valorisation	66
1) La communication, un élément essentiel de la valorisation patrimoniale.....	66
2) La création d'événements à différentes échelles	68
3) Ajout d'un volet scientifique à la valorisation	69
CONCLUSION.....	72
SOURCES	74
I. SOURCES MANUSCRITES	75
II. SOURCES ORALES, ENTRETIENS.....	76
BIBLIOGRAPHIE	77
I. INSTRUMENTS DE TRAVAIL	78
II. HISTOIRE RURALE, HISTOIRE DES TECHNIQUES, INVENTAIRES.....	79
III. OUVRAGES TRAITANT DU SUD-QUERCY	80
WEBOGRAPHIE.....	81
I. SITES SPÉCIALISÉS	82
II. ARTICLES DE PRESSE	84
III. SITES DIVERS.....	85
ANNEXES	86
I. GLOSSAIRE.....	87
II. ANNEXES RÉFÉRENCÉES DANS LE CORPS DE TEXTE.....	88
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	143
TABLE DES MATIÈRES	144

RESUMÉ

Ce travail de recherche a pour sujet « La valorisation d'un patrimoine rural : l'exemple du moulin de Saint-Géraud (Labarthe, 82220) ».

L'étude du patrimoine rural se révèle parfois compliquée et sa valorisation ne s'en révèle que plus difficile. Mais le cas du moulin de Saint-Géraud se révèle quelque peu particulier. Son étude est effectivement difficile mais sa valorisation se révèle très développée et diversifiée. Il s'agit de comprendre pourquoi.

Pour bien comprendre ce phénomène, une approche générale des moulins vient débiter cette étude. Puis l'histoire spécifique du moulin de Saint-Géraud est abordée en parallèle avec son aspect actuel. Enfin c'est la valorisation patrimoniale de ce site qui est décrite et commentée dans un dernier temps.